

Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) : Rapport de conception du Burkina Faso 2019–2021

Ce rapport a été rédigé par le Mécanisme d'évaluation indépendant

Table of Contents

I. Introduction	2
II. Contexte de gouvernement ouvert au Burkina Faso	3
III. Leadership et processus multipartite	6
IV. Engagements	17
1. Engagement n° 1 : Poursuivre l'opérationnalisation du décret 2016-1052 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité	18
2. Engagement n° 2 : Mener des actions de communication et de sensibilisation sur l'incivisme fiscal dans quarante-cinq (45) communes pilotes au Burkina Faso	21
3. Engagement n° 3 : Renforcer la transparence dans le secteur minier	24
4. Engagement n° 4 : Mettre en œuvre la réforme sur l'obligation de déclaration d'intérêt et de patrimoine des assujettis autres que les politiques	27
5. Engagement n° 5 : Moderniser le système d'état civil par l'utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement (Kaya Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, Dokuy)	30
6. Engagement n° 6 : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique	34
7. Engagement n° 7 : Améliorer l'accès des personnes vulnérables au Fonds d'assistance judiciaire	37
8. Engagement n° 8 : Accroître l'autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes	41
9. Engagement n° 9 : Accroître la représentativité des femmes dans les sphères de décision	44
10. Engagement n° 10 : Vulgariser le Guichet virtuel de l'administration publique (GVAP)	48
11. Engagement n° 11 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso	52
V. Recommandations générales	55
VI. Méthodologie et sources	59
Annexe I. Indicateurs des engagements	61

I. Introduction

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert est un partenariat mondial qui réunit les réformateurs des gouvernements et les dirigeants de la société civile afin de créer des plans d'action qui rendent les gouvernements plus inclusifs, plus réactifs et plus responsables. Les engagements du plan d'action peuvent reposer sur des efforts en cours, déterminer de nouvelles démarches pour réaliser des réformes en cours, ou entreprendre des mesures dans un tout autre domaine. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) surveille tous les plans d'action afin de vérifier que les gouvernements réalisent leurs engagements. Les dirigeants de la société civile et du gouvernement se servent de ces évaluations pour réfléchir à leurs progrès et pour établir si les actions ont eu une influence sur le quotidien des gens.

Le Burkina Faso est membre du PGO depuis 2016. Ce rapport traite de la rédaction et de la conception du deuxième plan d'action du Burkina Faso pour 2019-2021

Le MEI vise à éclairer le dialogue en cours concernant la mise au point et la mise en œuvre des engagements à venir. Vous trouverez une description complète de la méthodologie du MEI au <https://www.opengovpartnership.org/about/independent-reporting-mechanism>.

II. Contexte de gouvernement ouvert au Burkina Faso

Burkina Faso a rejoint OGP en décembre 2016 une année après les élections et à la fin d'un régime de 27 ans en 2014. Au cours de cette période de transition politique¹, le premier plan d'action du pays (2017-2019) portait sur l'amélioration de l'accès à l'information par voie juridique, la participation citoyenne aux questions de budget local et la promotion de la responsabilité afin de juguler la corruption du gouvernement. Le plan d'action actuel (2019-2021) comporte 11 engagements visant à améliorer la participation publique, la transparence, la prestation de service, la justice sociale et l'accès à l'information. Il tente d'aborder certaines questions saillantes telles que la situation difficile à laquelle le Burkina Faso est actuellement confronté en termes de sécurité. L'accélération des affrontements entre les terroristes, les bandits, les structures d'autodéfense non étatiques de sécurité des communautés locales (SCLS) et les forces de sécurité de l'État a fait plus de 2 000 morts depuis 2019, et a déplacé plus de 850 000 personnes depuis 2016². Lorsque le Burkina Faso a déclaré son premier cas de COVID-19 en mars 2020, 12 % des centres de santé de six régions touchées par l'urgence étaient fermés en raison d'attaques de groupes armés.³ En réponse aux difficultés des forces de sécurité de l'État à contrer les conflits locaux, les SCLS comme les Koglweogo se sont renforcés dans tout le pays⁴. Le plan d'action actuel comprend un engagement à institutionnaliser et à former les SCLS (Engagement 1).

Transparence et accès à l'information

L'indice mondial du droit à l'information classe le Burkina Faso en 75^e position sur les 128 pays évalués, ce qui reflète les lacunes de la loi n° 051-2015. Cette loi régit le droit d'accès aux informations publiques et aux documents administratifs, à l'exclusion des informations relatives à la sécurité de l'État, aux secrets militaires, aux intérêts économiques stratégiques, aux enquêtes en cours ou aux procédures judiciaires⁵. Dans la pratique, l'accès aux informations gouvernementales reste difficile, car peu d'agences gouvernementales proposent des services conviviaux (par exemple sur des sites Web).⁶

Le Burkina Faso a été classé 67^e sur 114 pays évalués dans la dernière édition du Baromètre des données ouvertes⁷. Il indique que le gouvernement a été particulièrement fort dans la mise à disposition de données en ligne sur les performances du secteur de la santé et de l'enseignement primaire ou secondaire. Ces ensembles de données sont lisibles par machine, réutilisables et faciles à trouver. Cependant, il souligne que le pays est à la traîne par rapport à la publication d'informations sur la plupart des 15 ensembles de données examinés. Par exemple, des données relatives à la propriété foncière, des statistiques sur la criminalité, des contrats publics et des données détaillées sur les dépenses publiques. À l'exception des ensembles de données sur les performances du secteur de la santé et de l'éducation, ces ensembles de données examinés par le Baromètre n'étaient pas facilement accessibles, et aucun n'était régulièrement mis à jour.⁸

Le plan d'action actuel comprend deux engagements visant à améliorer l'accès à l'information par des campagnes de communication faisant connaître le plan d'action national du PGO (Engagement 11) et le guichet virtuel de l'administration publique (Engagement 10), qui est devenu opérationnel dans le cadre du plan d'action précédent. Toutefois, les engagements portent sur la sensibilisation à l'information plutôt que sur l'augmentation de la divulgation.

Libertés civiles et espace citoyen

Les droits à la liberté de réunion et à la liberté d'association sont garantis par la Constitution, mais Civicus qualifie l'espace citoyen du Burkina Faso d'obstrué⁹. Bien que les manifestations soient fréquentes, certains manifestants sont confrontés à la répression des forces de sécurité, notamment de la brigade anti-émeute. L'état d'urgence déclaré en 2018 restreint la liberté de réunion¹⁰, qui est encore plus limitée par les mesures contre la COVID-19.¹¹ En termes d'engagement dans la société civile, dans la 7^e ronde de l'enquête Afrobaromètre, un tiers des personnes interrogées ont déclaré être membre d'un OSC. En outre, le Burkina Faso est classé par Freedom House dans la catégorie « partiellement libre ».¹² Elle affirme que la société civile et les syndicats restent des forces fortes pour la démocratie et le respect des libertés civiles.¹³

En termes de liberté d'expression, le classement mondial de la liberté de la presse 2020 de Reporters sans frontières (RSF) indique que le Burkina Faso présente une des belles histoires de l'Afrique, arrivant

en 38^e place parmi 180 pays évalués. La diffamation a été décriminalisée, mais en juin 2019, le Parlement a modifié le code pénal pour pénaliser les « fausses informations » et les discours susceptibles de « démoraliser » les services de défense et de sécurité, imposant des restrictions à la couverture critique du terrorisme. Les médias non étatiques sont relativement indépendants et critiquent souvent le gouvernement, bien que les journalistes soient parfois emprisonnés ou criminalisés pour avoir insulté le titulaire d'une charge publique¹⁴.

Le plan d'action actuel comprend cinq engagements visant à accroître la participation citoyenne. Il vise à rendre opérationnelle la plateforme de plaintes des citoyens concernant les services gouvernementaux (Engagement 6), qui a été développée dans le cadre du plan d'action précédent. En ce qui concerne les populations vulnérables, deux engagements prévoient d'accroître l'autonomie économique des jeunes et des femmes par le financement des petites entreprises et le renforcement des capacités (Engagement 8), ainsi que de soutenir la participation et la représentation politiques des femmes (Engagement 9). Le plan d'action actuel prévoit également de mener une campagne de communication basée sur le dialogue sur le respect des obligations fiscales (Engagement 2) et de lancer l'utilisation d'ICIVIL, une plateforme facilitant l'enregistrement des naissances, dans six communes (Engagement 5).

Responsabilité et lutte contre la corruption

Dans l'Indice de perception de la corruption 2019, le Burkina Faso a chuté au 85^e rang sur 198 pays avec un score de 40, ce qui est supérieur au score moyen de 32 pour l'Afrique subsaharienne¹⁵. Le Burkina Faso a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2006¹⁶, et il a criminalisé l'enrichissement illicite, le détournement de fonds, l'extorsion en vertu de son code pénal¹⁷ et de la législation anti-corruption de 2015 (n° 04-2015/CNT)¹⁸. Cependant, l'application de cette législation est faible¹⁹. En ce qui concerne les services publics, le Baromètre mondial de la corruption de Transparency International fait état d'un taux de corruption de 21 % pour la police, de 12 % pour les services publics, de 11 % pour les pièces d'identité, de 9 % pour les écoles publiques et de 5 % pour les cliniques et centres de santé publics²⁰. Selon des rapports publiés en 2019, le gouvernement a détourné 31 000 millions de F CFA en 2017²¹.

Le plan d'action actuel comprend deux engagements (3 et 4) promouvant la lutte contre la corruption, notamment le registre des bénéficiaires effectifs dans le secteur minier et l'augmentation des déclarations de patrimoine de la part des fonctionnaires. S'appuyant sur le plan d'action précédent, le plan d'action actuel vise également à accroître la responsabilité publique en augmentant le nombre de citoyens vulnérables ayant accès à la justice grâce au Fonds d'assistance juridique (Engagement 7).

Transparence budgétaire

Le Burkina Faso publie des documents insuffisants pour soutenir un débat public éclairé sur le budget, avec un 87^e place sur l'indice du budget ouvert parmi 117 pays évalués. Depuis 2017, le Burkina Faso a augmenté la disponibilité des informations budgétaires en publiant les rapports en cours d'exercice en ligne, en publiant le budget citoyen dans les délais et en augmentant les informations fournies dans la déclaration prébudgétaire. Cependant, selon l'indice du budget ouvert de 2019, le gouvernement n'a pas publié son rapport d'audit, et son examen semestriel et son rapport de fin d'année ont été produits pour un usage interne uniquement. En outre, après avoir examiné les pratiques de l'exécutif, du pouvoir législatif et de l'institution supérieure de contrôle du gouvernement central, l'indice du budget ouvert a conclu que le Burkina Faso n'offrait pas de possibilités de participation publique significative aux différentes étapes du processus budgétaire, et le contrôle législatif et d'audit était limité.²²

¹ « BTI 2020 Country Report – Burkina Faso, » Gütersloh : Bertelsmann Stiftung, 2020.

² Ruth Maclean, « When the Soldiers Meant to Protect You Instead Come to Kill, » The New York Times, 22 juin 2020, <https://www.nytimes.com/2020/06/22/world/africa/burkina-faso-terrorism.html>.

³ « COVID-19 in the Humanitarian Settings in West and Central Africa, » Plan International, Juin 2020.

⁴ « BTI 2020 Country Report – Burkina Faso, » Bertelsmann Stiftung, 2020, <https://www.bti-project.org/en/reports/country-report-BFA.html>.

⁵ « By Country, » Global Right to Information Rating, <https://www.rti-rating.org/country-data/>.

⁶ « BTI 2020 Country Report – Burkina Faso, » Bertelsmann Stiftung, 2020, <https://www.bti-project.org/en/reports/country-report-BFA.html>.

⁷ « The Open Data Barometer, » The World Wide Web Foundation, 2016, https://opendatabarometer.org/4thedition/?_year=2016&indicator=ODB.

⁸ « Burkina Faso, » The World Wide Web Foundation, 2016, https://opendatabarometer.org/4thedition/detail-country/?_year=2016&indicator=ODB&detail=BFA.

-
- ⁹ « Monitor Tracking Civic Space, » Civicus, <https://monitor.civicus.org/>.
- ¹⁰ « Freedom in the World 2020, » Freedom House, 2020, <https://freedomhouse.org/country/burkina-faso/freedom-world/2020>.
- ¹¹ « COVID-19 Civic Freedom Tracker, » International Center for Not-For-Profit Law, <https://www.icnl.org/covid19tracker/?location=&issue=&date=&type=>.
- ¹² « Freedom in the World 2020, » Freedom House, 2020, <https://freedomhouse.org/country/burkina-faso/freedom-world/2020>.
- ¹³ « BTI 2020 Country Report – Burkina Faso, » Bertelsmann Stiftung, 2020, <https://www.bti-project.org/en/reports/country-report-BFA.html>.
- ¹⁴ « 2020 World Press Freedom Index, » Reporters sans frontières, 2020, <https://rsf.org/en/burkina-faso> ; « BTI 2020 Country Report – Burkina Faso, » Bertelsmann Stiftung, 2020, <https://www.bti-project.org/en/reports/country-report-BFA.html> ; « Freedom in the World 2020, » Freedom House, 2020, <https://freedomhouse.org/country/burkina-faso/freedom-world/2020>.
- ¹⁵ « Corruption Perception Index 2019, » Transparency International, 2020.
- ¹⁶ Marthe Zongo, « Combating corruption in public administration, » Sidwaya, 16 décembre 2018, dans <https://www.sidwaya.info/blog/2018/12/16/lutte-contre-la-corruption-combattre-le-phenomene-dans-ladministration-publique/>
- ¹⁷ Iñaki Albisu Ardigo, « Burkina Faso: Overview of corruption and anti-corruption, » U4 Anti-Corruption Resource Centre, Transparency International, 4 novembre 2019, dans <https://www.u4.no/publications/burkina-faso-overview-of-corruption-and-anti-corruption.pdf>, p. 10.
- ¹⁸ Iñaki Albisu Ardigo, « Burkina Faso: Overview of corruption and anti-corruption, » U4 Anti-Corruption Resource Centre, Transparency International, 4 novembre 2019, dans <https://www.u4.no/publications/burkina-faso-overview-of-corruption-and-anti-corruption.pdf>, p. 10.
- ¹⁹ Cryspin Masneang Laoundiki, « Etat de la corruption en 2018 : La douane déclassé la police municipale et prend la tête », Le Faso.net, 30 septembre 2019, in <https://lefaso.net/spip.php?article92258>.
- ²⁰ « Global Corruption Barometer Africa 2019, » Transparency International, 7 novembre 2019.
- ²¹ Eliane SOME, « Rapport ASCE-LC : Baisse des indicateurs de bonne gouvernance », Sidwaya, 4 janvier 2019, dans <https://www.sidwaya.info/blog/2019/01/04/rapport-asce-lc-baisse-des-indicateurs-de-bonne-gouvernance/>.
- ²² « Enquête sur le Budget Ouvert 2019 : Burkina Faso, » Partenariat Budgétaire International, <https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/country-results/2019/burkina-faso>.

III. Leadership et processus multipartite

3.1 Leadership

Cette sous-section décrit le leadership du PGO et le contexte institutionnel du PGO au Burkina Faso.

Le ministère du Service public, du Travail et de la Protection sociale est en charge du processus du PGO au Burkina Faso. Le Burkina Faso compte quatre organes institutionnels qui coordonnent le PGO dans le pays : deux organes décisionnels et deux organes techniques. Le Conseil national pour une administration moderne et une bonne gouvernance (CN-MABG) coordonne, oriente et surveille la mise en œuvre du PGO.²³ Le premier ministre préside le CN-MABG et se réunit chaque année²⁴. Le ministre du Service public, du Travail et de la Prévoyance sociale préside le Comité de Pilotage pour une administration moderne et une bonne gouvernance (CP-MABG). Le CP-MABG est responsable du suivi et de l'évaluation des activités du plan d'action du PGO. Il se réunit deux fois l'an²⁵. Le Comité technique de suivi de la mise en œuvre des plans d'action du PGO produit des rapports d'évaluation, convoque les acteurs et vérifie l'application des recommandations du CN-MABG et du CP-MABG²⁶. Le comité technique prévoit une représentation égale des acteurs du gouvernement et de la société civile. Un secrétariat technique (tenu par le Secrétariat permanent pour la modernisation de l'administration et la bonne gouvernance, SP-MABG, au sein du ministère du Service public) coordonne l'élaboration du plan d'action du pays avec le comité technique²⁷.

Le comité technique fonctionne comme le comité de Pilotage (MSF). Le MSF facilite la discussion entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux sur le développement, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action national du pays dans le cadre du PGO²⁸. Conformément au mandat du Burkina Faso, le MSF doit se réunir tous les deux mois, ou plus fréquemment en cas de besoin²⁹. Les comptes rendus du MSF ne semblent pas être disponibles en ligne sur le site du PGO pour le pays³⁰ pour vérifier le nombre réel de réunions que le MSF a tenues pendant le processus de co-crédation. Le mandat du MSF définit les possibilités pour les membres du MSF de prendre conjointement des décisions concernant les membres du MSF, le consensus et autres³¹. Des informations sur les membres du forum et la structure de gouvernance sont disponibles sur la page Web du Burkina Faso sur le PGO^{32 33}.

Le MSF du Burkina Faso est composé de représentants de l'administration publique et de représentants externes. Le mandat du MSF prévoit une représentation égale, stipulant que le MFP doit être composé de huit membres, dont quatre sont issus du gouvernement³⁴. Selon le site Web du Burkina Faso, cinq membres sont issus des OSC et trois du gouvernement.³⁵ Cependant, les entretiens avec les parties prenantes ont révélé que le MFP est beaucoup plus importante dans la pratique, composée de 24 membres dont douze sont des représentants du gouvernement, dix provient de la société civile, un du secteur privé et un des partenaires techniques et financiers³⁶. Le mandat du Burkina Faso établit la procédure de recrutement des représentants non gouvernementaux. Par exemple, un comité de sélection est responsable de la conduite des entretiens et de la publication des candidats présélectionnés, ainsi que de la procédure de recrutement et de la décision sur les candidats finaux³⁷. Le représentant du gouvernement auprès du MSF ayant le rang le plus élevé est le secrétaire permanent de la Modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance.^{38 39} Le premier ministre est impliqué dans le processus OGP du Burkina Faso, par exemple, puisqu'il préside le Conseil national pour une administration moderne et une bonne gouvernance (CN-MABG)⁴⁰, mais pas nécessairement dans le cadre du MSF. Le mandat du MSF permet d'inviter des non-membres du MSF, par exemple, pour discuter de sujets en rapport avec le plan d'action, et même d'organiser des réunions ouvertes au public pour des discussions⁴¹. Le Secrétariat permanent offre aux membres du MSF la possibilité de participer par vidéo ou téléconférence, bien que la présence en personne soit fortement encouragée⁴².

Des personnalités politiques de haut niveau ont soutenu le processus de PGO au Burkina Faso. Le 10 septembre 2019, le ministre du Service public, du Travail, du Bien-être social et le ministre de l'Économie numérique, des Postes et de la Transformation Digitale

ont lancé les consultations régionales et le processus de co-création du 2^e plan d'action national du Burkina Faso.⁴³ Le 24 octobre 2019, le premier ministre a présenté le rapport d'évaluation du 1^{er} plan d'action du Burkina Faso et a donné des instructions pour poursuivre le processus de co-création du plan d'action 2019-2021 et le finaliser d'ici fin 2019.⁴⁴ Le 27 décembre 2019, le secrétaire général du ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social a animé un atelier national de validation du 2^e plan d'action du pays⁴⁵. Pourtant, les résultats de l'étude "Open Government, Guide for good practices and successful experiences in French-speaking Africa", menée par le Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF) ont révélé que le soutien politique était encore faible et pouvait constituer un obstacle potentiel au processus du PGO dans le pays.⁴⁶

3.2 Processus de co-création du plan d'action

Le processus de co-création actuel s'est amélioré par rapport au processus de co-création du plan d'action 2017-2019 en termes de transparence et d'accès à l'information. Le site Web et la page Facebook du PGO du pays fournissent des informations sur le mandat et la composition du MSF, la représentation égale, les opportunités de participation à distance, ainsi que les activités de communication concernant le processus de co-création, du développement jusqu'à la validation du plan d'action⁴⁷. Les représentants du Secrétariat permanent pour la bonne gouvernance ont reconnu que l'ouverture et la communication aux citoyens n'étaient pas pleinement développées dans la mise en œuvre du 1^{er} plan d'action⁴⁸. À cet égard, le plan d'action actuel comprend un engagement explicite à promouvoir un gouvernement ouvert dans le pays⁴⁹. Le pays peut encore améliorer son processus de co-création en termes de documentation des discussions par le biais de comptes-rendus de réunions, ainsi que de réponses motivées continues pour communiquer la justification des décisions à tous les moments clés du développement du plan d'action.

Le gouvernement a officiellement lancé le processus de co-création du 2^e plan d'action en présence d'OSC, de médias et d'autres parties prenantes, le 10 septembre 2019.⁵⁰ Le Secrétariat permanent de la modernisation de l'administration et la bonne gouvernance (SP-MABG) a organisé des consultations publiques du 12 au 18 septembre dans les 13 régions, en collaboration avec les autorités locales, les gouverneurs et la libre participation citoyenne, afin de recueillir les préoccupations et les avis des citoyens.⁵¹ Environ 60 personnes dans chaque région ont participé à des ateliers régionaux pour préparer dix « engagements prioritaires » et dix engagements de moindre priorité.⁵² Les consultations publiques, y compris la consultation en ligne organisée du 10 septembre au 10 octobre⁵³, ont permis d'identifier les principaux thèmes à aborder dans le cadre du plan d'action et de définir plus de 180 projets d'engagement.⁵⁴

Une fois que les parties prenantes qui ont participé aux consultations régionales et en ligne ont identifié les principaux axes et problèmes et suggéré des solutions possibles, « le travail a ensuite consisté à se recentrer sur l'essentiel, en regroupant et en hiérarchisant les propositions de manière à aboutir à des engagements réalistes et réalisables, en nombre et en contenu⁵⁵. » Le forum multipartite a réorganisé les propositions d'engagement pour former des groupes thématiques composés de membres des OSC et des gouvernements. Nous avons eu le mandat d'étudier et de définir les engagements proposés. Le 2^e plan d'action OGP pour le Burkina Faso a été finalisé lors d'un atelier de plusieurs jours qui a eu lieu en novembre/décembre 2019⁵⁶. Il a été mis en ligne pendant 10 jours pour recueillir des commentaires. Cependant, peu de réactions ont été reçues, selon un représentant gouvernemental du SP-MABG en charge du processus⁵⁷. En parallèle, des réunions sectorielles ont été organisées avec les différents départements ministériels en vue d'affiner les engagements et d'assurer l'appropriation institutionnelle du plan. Enfin, un atelier national de validation a été organisé le 27 décembre 2019, avec une centaine de participants. Le 2^e plan d'action a été adopté par le Conseil des ministres en février 2020.

Les acteurs du gouvernement et des OSC consultés ont reconnu que la sélection des thèmes et la formulation des engagements sont le fruit d'une collaboration⁵⁸. Malgré l'absence d'accès aux procès-verbaux du Comité de pilotage/MSF, le MEI a pu confirmer, grâce à des entretiens avec différentes parties prenantes, que le retour d'information de la société civile a été pris en compte à toutes les étapes du processus. Un spécialiste de la Banque mondiale a affirmé que la co-création du 2^e plan

d'action « a privilégié une approche participative à travers l'implication des acteurs des départements ministériels, des institutions, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers⁵⁹. » Un représentant d'une OSC impliquée dans le processus a assuré que « les engagements n'ont pas été dictés par le gouvernement. Tout a été abordé par les parties prenantes sur un pied d'égalité entre le gouvernement et la société civile. La société civile a veillé à ce que les engagements répondent à des besoins réels et essentiels ; le gouvernement a fourni des informations démontrant la pertinence ou, au contraire, invalidant un éventuel engagement. »⁶⁰ De plus, « la décision de maintenir ou non un engagement, ou de le reformuler, a été prise conjointement ». ⁶¹ Si le gouvernement estimait qu'un engagement ne pouvait pas être tenu, il le justifiait « par un argument clair au vu de la situation sécuritaire et humanitaire actuelle, » comme l'a rapporté un autre membre de l'OSC⁶².

Parmi les questions prioritaires identifiées figurent l'éducation et les possibilités d'emploi, la sécurité, le développement local, l'efficacité de l'administration publique, la corruption, la justice et l'accès à l'information. Les principaux sujets de préoccupation décrits dans le domaine du développement local étaient le secteur minier – l'absence du Fonds de développement local minier, l'exploitation artisanale, la gestion des ressources - l'inclusion du genre dans les plans et les pouvoirs de décision, le faible financement au niveau des communautés territoriales, le transfert insuffisant de compétences et le faible engagement citoyen dans la gouvernance locale⁶³. Ces sujets et les engagements qui en découlent reflètent les priorités soulevées lors des consultations citoyennes. Le représentant d'Open Burkina a mentionné que les Engagements 1, 3 et 4 étaient des propositions directes des OSC⁶⁴. Beog-Neere s'est concentré sur la promotion de l'accession des femmes à des postes électifs et leur participation réelle à la politique, une contribution qui a abouti à l'Engagement n° 9.⁶⁵ Le représentant du Centre pour la gouvernance démocratique (CDG) a participé à la rédaction des engagements sur l'exploitation minière (3) et la sécurité (1). Le représentant de REN-LAC a mentionné que les engagements liés à la gouvernance (transparence dans le secteur minier (3), déclarations d'actifs (4), et égalité d'accès à l'information (10, 11) faisaient partie des questions auxquelles son organisation s'intéresse dans le cadre de sa mission⁶⁶.

Il a fait l'éloge du processus du PGO car il implique la société civile dans la rédaction des politiques publiques, dans certains cas pour la première fois (politiques de sécurité). Enfin, un spécialiste de la Banque mondiale a convenu que plusieurs engagements énumérés dans le plan d'action couvraient leurs priorités pour le pays et les programmes actuels (Engagements 2, 4, 6, 10, 11).⁶⁷

Les parties prenantes et les citoyens ont été régulièrement informés du processus par différents canaux. La page Facebook du PGO du Burkina Faso a permis au public de réagir aux thèmes et sujets adoptés comme priorités pour le plan d'action et a invité les citoyens à donner leur avis sur la sélection finale des engagements⁶⁸. Elle a fait état des étapes franchies et des nouveaux développements, comme le soutien financier du MDTF, la collaboration d'apprentissage par les pairs avec des homologues étrangers, comme le gouvernement du Maroc⁶⁹. De plus, le Burkina Faso dispose d'une page Web nationale sur le PGO⁷⁰. Le site Web décrit le processus du PGO du pays, les plans d'action, les rapports d'évaluation, la composition et le mandat du MSF, les nouvelles, les activités et les informations sur la réponse ouverte – récupération ouverte.

Conformément aux directives du MEI, la plateforme d'archivage du Burkina Faso (site Web d'OGP Burkina) est disponible en ligne sans barrières d'accès⁷¹.

En ce qui concerne les aspects financiers du processus de co-création, les représentants du Secrétariat permanent à la bonne gouvernance ont reconnu que le manque de ressources, les difficultés de coordination entre les acteurs et un faible niveau de communication ont affecté le processus du PGO au Burkina Faso, en particulier dans le premier plan d'action⁷². Pour améliorer la co-création du 2^e plan d'action, le Burkina Faso a reçu des ressources du Fonds fiduciaire multi-donateurs (MDTF) Partenariat pour un gouvernement ouvert - Banque mondiale⁷³. En 2019, la MDTF dirigée par l'OGP-WB a accordé des prix à Open Burkina, en partenariat avec le Réseau national de lutte contre la corruption (REN-LAC), le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) et l'OSC BEOG-NEERE⁷⁴.

Selon les représentants du gouvernement et des OSC consultés sur le rôle du MDTF dans l'élaboration du deuxième plan d'action, les fonds ont contribué de manière significative à ajouter de la transparence et de la participation de la société civile au processus, par rapport au premier plan d'action, en couvrant « les coûts du premier atelier, l'hébergement et la prise en charge des animateurs des ateliers et des consultations publiques ainsi que certains aspects de la communication⁷⁵ ». Un représentant d'une OSC, membre du forum multipartite, a reconnu que le fonds a joué un rôle déterminant dans la création du forum, « en finançant la participation des OSC aux consultations régionales, mais aussi en sensibilisant et en formant plus largement les associations de femmes et de jeunes pour qu'elles puissent intégrer le forum⁷⁶. » Un autre membre d'une OSC a souligné que ces ressources ont soutenu la diffusion de l'information, car elles ont permis de « créer un site Web très riche en informations et très consulté par les citoyens. De plus, ce fonds nous a permis de mieux communiquer dans les régions et dans les langues locales sur le processus du PGO par le biais de spots radio et télévisés⁷⁷. »

Cependant, le MDTF a également présenté quelques défis. Comme l'ont indiqué les parties prenantes, son montant était insuffisant pour financer le processus d'élaboration du plan d'action (« Il n'a pas permis de supprimer les barrières linguistiques et de nombreux documents ne sont pas disponibles en français, la principale langue du pays⁷⁸. ») Mais la plus grande contrainte pour les gouvernements comme pour les OSC en ce qui concerne le MDTF était le mode de décaissement. Les fonds ont été versés par tranches qui ne coïncidaient pas avec le calendrier des activités⁷⁹. Comme le dit un membre du Secrétariat permanent pour la modernisation de l'administration et la bonne gouvernance, « c'est un fonds pour financer le processus de co-crédation qui est déjà terminé (en décembre 2019), mais à ce jour, il y a encore quelques millions non dépensés (non décaissés). Un paiement unique serait bien mieux. » Un spécialiste du secteur public de la Banque mondiale a estimé que pour les OSC, « le principal défi était le processus d'octroi et de justification des subventions. Si la subvention accordée pour une certaine période est utilisée rapidement, il n'est pas possible d'obtenir une autre subvention avant la fin de la période de subvention. Cette situation pénalise les OSC qui mènent leurs activités rapidement⁸⁰. »

En plus des ressources du MDTF, le PAGOF a apporté un soutien financier pour former les représentants du gouvernement et des OSC à la tenue des consultations publiques. Elle a également débloqué des fonds pour aider à lancer une campagne de communication dans les langues locales via la télévision et la radio afin d'informer les citoyens sur le PGO et les consultations qui ont lieu dans le pays⁸¹.

En résumé, le processus de co-crédation du 2^e plan d'action a bénéficié d'une participation importante des acteurs non gouvernementaux, qui ont eu l'occasion de fournir des informations et de recevoir un retour sur la manière dont leurs contributions ont été prises en compte. Néanmoins, il existe des obstacles qui peuvent être abordés dans les futurs processus de co-crédation de plans d'action afin d'améliorer le niveau d'influence du public. Toutes les activités de plaidoyer et de sensibilisation n'ont pas eu lieu et, dans certains cas, les mécanismes d'engagement n'ont pas permis de garantir la participation de tous les acteurs et la qualité des contributions, principalement en raison de l'insuffisance des ressources financières. Un membre d'une OSC a estimé que le contexte sécuritaire constituait un défi important, en compromettant l'accessibilité de certaines zones rurales touchées par le terrorisme ou la participation aux ateliers de représentants de ces zones.⁸² Pour un autre membre d'une OSC, les plus grands défis étaient, entre autres : un montant insuffisant de fonds par rapport à l'ambition du processus, la rigueur des décaissements trimestriels qui ne correspondent pas nécessairement à l'agenda du PGO dans le pays, et les difficultés à gérer le changement tant pour le gouvernement que pour les OSC. En effet, le respect des principes de l'OGP exige des changements de la part de tous les acteurs, et le changement est encore perçu comme une menace par certains qui craignent de perdre leur pouvoir.

Tableau 4 : Degré d'influence citoyenne

Le MEI a adapté le « Spectre de participation » de l'Association internationale pour la participation publique (IAP2) afin qu'il puisse être appliqué au PGO⁸³. Ce spectre montre le degré potentiel de l'influence des citoyens quant au contenu du plan d'action. Dans l'esprit du PGO, la plupart des pays devraient aspirer à atteindre le niveau « collaboration ».

Degré d'influence citoyenne		Pendant la mise au point du plan d'action
Moyens donnés aux citoyens	Le gouvernement a confié un pouvoir décisionnel à ses citoyens.	
Collaboration	Un dialogue continu a eu lieu ET les citoyens ont contribué à l'établissement des priorités.	
Implication ⁸⁴	Le gouvernement a rendu compte de la manière dont les contributions citoyennes ont été intégrées.	✓
Consultation	Les citoyens ont pu apporter une contribution.	
Information	Le gouvernement a fourni aux citoyens des informations sur le plan d'action.	
Aucune consultation	Aucune consultation	

Normes de participation et de co-crédation du PGO

En 2017, le PGO a adopté des normes de participation et de co-crédation du PGO pour favoriser la participation et la co-crédation par la société civile à toutes les étapes du cycle du PGO. Tous les pays participant au PGO sont tenus de respecter ces normes. Les normes visent à relever l'ambition et la qualité de la participation pendant la mise au point, la mise en œuvre et l'examen des plans d'action du PGO.

Le tableau suivant contient un aperçu du rendement du Burkina Faso à la mise en œuvre des normes de co-crédation et de participation tout au long de la mise au point du plan d'action.

Légende :

Vert = Respecte la norme

Jaune = En cours (des démarches ont été entreprises pour respecter cette norme, mais elle n'est pas respectée)

Rouge = Aucune preuve d'action

Forum multipartite	Statut
Ia. Création d'un forum : « Le pays s'est doté d'un forum multipartite. Le MSF facilite la discussion entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux sur le développement, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action national du pays dans le cadre du PGO ⁸⁵ .	Vert
Ib. Régularité : À quelle fréquence le forum s'est-il constitué ? « Conformément au mandat du Burkina Faso, le MSF doit se réunir tous les deux mois, ou plus fréquemment en cas de besoin ⁸⁶ . Au moment de la rédaction du présent rapport, aucun élément ne permettait de déterminer la fréquence des réunions (le forum multipartite n'est pas accessible en ligne sur le site Internet du PGO du pays ⁸⁷ . »	Jaune

1c. Mise au point d'un mandat de collaboration : Le mandat du MSF définit les possibilités pour les membres du MSF de prendre conjointement des décisions concernant les membres du MSF, le consensus et autres ⁸⁸ . »	Vert
1d. Mandat public : « Des informations sur les membres du forum et la structure de gouvernance sont disponibles sur la page Web du Burkina Faso sur le PGO ^{89 90} . »	Vert
2a. Multipartite : Le MSF du Burkina Faso est composé de représentants de l'administration publique et de représentants externes. Le forum regroupait 10 membres d'OSC ⁹¹ .	Vert
2b. Parité : Le mandat du MSF prévoit une représentation égale ⁹² . En pratique, il y a 10 membres d'OSC, 10 représentants du gouvernement, 1 représentant des autorités locales et 1 représentant du secteur privé ⁹³ . »	Vert
2c. Sélection transparente : Les organisations de la société civile ont désigné, de la manière dont elles le voulaient, 10 représentants, et l'administration a désigné 10 représentants pour faire partie du MSF ⁹⁴ . »	Vert
2d. Représentation par de hauts-fonctionnaires : « Le représentant du gouvernement auprès du MSF ayant le rang le plus élevé est le secrétaire permanent de la Modernisation de l'administration et de la bonne gouvernance ⁹⁵ . ⁹⁶ Le premier ministre est impliqué dans le processus OGP du Burkina Faso, par exemple, puisqu'il préside le Conseil national pour une administration moderne et une bonne gouvernance ⁹⁷ »	Vert
3a. Ouverture : « Le mandat du MSF permet d'inviter des non-membres du MSF, par exemple, pour discuter de sujets en rapport avec le plan d'action, et même d'organiser des réunions ouvertes au public pour des discussions ⁹⁸ . »	Vert
3b. Participation à distance : Le Secrétariat permanent offre aux membres du MSF la possibilité de participer par vidéo ou téléconférence, bien que la présence en personne soit fortement encouragée ⁹⁹ . De même, le Burkina Faso a donné au public la possibilité de participer au processus de co-crédation, en créant des plateformes en ligne ¹⁰⁰ pour proposer des thèmes ¹⁰¹ et des sujets ¹⁰² à inclure comme priorités dans le deuxième plan d'action du pays ^{103 104} . »	Vert
3c. Procès-verbal : « Grâce à la page Facebook de PGO Burkina Faso, le pays a fourni des commentaires, par exemple, sur les thèmes et les sujets pris en compte pour le plan d'action au cours des premières étapes du processus de co-crédation ¹⁰⁵ . Pourtant, rien n'indique que cette pratique s'étende aux étapes ultérieures du processus de développement.	Jaune

Mise au point du plan d'action	
4a. Transparence du processus : « Le site Web du Burkina Faso pour le PGO décrit le processus du PGO du pays, les plans d'action, les rapports d'évaluation, la composition et le mandat du MSF, les nouvelles, les activités et les informations sur la réponse ouverte – récupération ouverte. L'IRM suggère d'inclure les procès-verbaux des discussions MSF.	Vert

4b. Documentation à l'avance : Comme l'ont confirmé les entretiens avec les OSC, le gouvernement a partagé à l'avance des informations sur le PGO avec les parties prenantes afin de faciliter une participation informée et préparée à toutes les étapes du processus.	Vert
4c. Sensibilisation : « Le Secrétariat de la bonne gouvernance du Burkina Faso a organisé des consultations publiques dans 13 régions en collaboration avec les autorités locales et les gouverneurs afin de recueillir les préoccupations et les contributions des citoyens pour la co-crédation et la mise en œuvre du deuxième plan d'action du pays ¹⁰⁶ . Le PAGOF a apporté un soutien financier au pays pour l'aider à lancer une campagne de communication dans les langues locales via la télévision et la radio pour informer les citoyens sur le PGO et les consultations dans le pays ¹⁰⁷ . »	Vert
4d. Canaux de communication : Principalement par l'entremise des médias sociaux et pendant les ateliers, le gouvernement a facilité la communication directe avec les intervenants pour répondre aux questions sur le processus du plan d'action, en particulier pendant les périodes d'activité intense du PGO ¹⁰⁸ .	Vert
4e. Réponse raisonnée : Une réponse raisonnée a été présentée aux priorités du plan d'action. Il est cependant incertain si d'autres commentaires ont été présentés au public à l'égard d'engagements précis qui ont été adoptés dans la version définitive du plan d'action.	Jaune
5a. Dépôt : « Conformément aux directives du MEI, la plateforme d'archivage du Burkina Faso (site Web d'OGP Burkina) est disponible en ligne, n'est pas restreinte et est mise à jour ¹⁰⁹ . Le site Web du Burkina Faso n'offre qu'un seul élément de preuve de la mise en œuvre des engagements, comme le montre le rapport d'auto-évaluation ¹¹⁰ . Le site Web fournit plus d'un élément de preuve concernant l'élaboration du plan d'action national 2019-2021 ¹¹¹ . »	Jaune

²³ 2019-2021. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, décembre 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>, p. 9.

²⁴ 2019-2021. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, décembre 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>, p. 9.

²⁵ 2019-2021. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, décembre 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>, p. 10.

²⁶ 2019-2021. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, décembre 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>, p. 10.

²⁷ 2019-2021. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, décembre 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>, p. 10.

²⁸ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

²⁹ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

³⁰ « Procès-verbaux de réunions » site Web du PGO au Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/documents/pv-de-reunions/>

³¹ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

³² « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

³³ « Procès-verbaux de réunions » site Web du PGO au Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/documents/pv-de-reunions/>

³⁴ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

³⁵ « Comité de pilotage (MSF) », site Web du PGO du Burkina Faso, consulté le 31 août 2021 dans <http://ogp.gov.bf/msf/>. Des captures d'écran du site Web le jour de son accès peuvent être trouvées ici.

³⁶ Entretiens tenus en août 2020 :

- Entretien avec Sidi Barry, du ministère du Service public / SP-MABG/ : TRADUCTION « Nous avons demandé aux organisations de la société civile de nommer 10 représentants, et l'administration a également nommé 10 représentants. Puis nous avons inclus un représentant du secteur privé, 1 représentant des autorités locales, 1 représentant des partenaires techniques et financiers. Le forum est actuellement en cours de restructuration. Le nouveau forum devrait compter 11 membres de l'administration et 10 membres des OSC. »
- Entretien avec Teg-Wende Idriss Tinto, de Open Burkina : « Le forum multipartite est composé de 24 personnes, dont 12 représentants du gouvernement, 10 de la société civile, 1 du secteur privé et 1 des partenaires techniques et financiers. »

³⁷ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

³⁸ « SECRETARIAT PERMANENT DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA BONNE GOUVERNANCE : Le nouveau manager se nomme Rimlawend Etienne KABORE » Gouvernement du Burkina Faso, ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, 10 octobre 2019, dans https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=141&cHash=38328c2cea76885a1e2787cf9fe62772

³⁹ « Comité de pilotage (MSF) », site Web du PGO du Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/msf/>

⁴⁰ 2019-2021. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, décembre 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>, p. 9.

⁴¹ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

⁴² « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

⁴³ Malick Lingani, « Atelier de lancement des activités de co-crédation du second plan d'action national PGO (PAN 2019-2021) – Mot de la Société Civile », Gouvernement ouvert du Burkina Faso, 10 septembre 2019, dans <http://ogp.gov.bf/atelier-de-lancement-des-activites-de-co-creation-du-second-plan-daction-national-pgo-pan-2019-2021-mot-de-la-societe-civile/>

⁴⁴ Le Conseil National de Modernisation de l'Administration et de la Bonne gouvernance tenu ce matin sous la Présidence du premier ministre. Le rapport de suivi évaluation du PAN I PGO a fait l'objet de présentation et de validation. Instruction a été donné (sic) de poursuivre le processus de co création (sic) du PAN2 et de son adoption avant la fin de l'année. » Page Facebook du Partenariat pour un gouvernement ouvert du Burkina Faso, 24 octobre 2019, dans <https://www.facebook.com/PGOBurkina/>

⁴⁵ « PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT : Validation du projet de plan d'actions national 2019-2021, ministère du Service public, du Travail et de la Protection Sociale, 27 décembre 2019, dans [https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1\[action\]=detail&tx_news_pi1\[controller\]=News&tx_news_pi1\[news\]=228&cHash=8a18b35ea4dc2d4ab7d76cb90f6239c4&fbclid=IwAR24xaUoN-xysWOT9kvUtBjPTNaz93mq0LOMaCCF2m7VqlyViHXN37ezo](https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1[action]=detail&tx_news_pi1[controller]=News&tx_news_pi1[news]=228&cHash=8a18b35ea4dc2d4ab7d76cb90f6239c4&fbclid=IwAR24xaUoN-xysWOT9kvUtBjPTNaz93mq0LOMaCCF2m7VqlyViHXN37ezo)

⁴⁶ « Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. 2^e séminaire régional, Abidjan, Côte d'Ivoire, 5 et 6 novembre 2019, » programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone, Expertise France, Agence Française de coopération, Révolution, Agence Française de Développement Médias, dans https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-I.pdf, p.55.

⁴⁷ « Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) : Rapport de conception du Burkina Faso, » Partenariat pour un gouvernement ouvert., 29 janvier 2020, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-design-report-2017-2019/>, p. 62-63 (anglais), p. 66-67.(français)

⁴⁸ « Open Government Partnership, National Action Plan » Gouvernement du Burkina, Service de l'information, 23 septembre 2019, dans <https://www.youtube.com/watch?v=-tiu83C1bVw&t=38s>, Minute 4:34.

⁴⁹ « PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT : Validation du projet de plan d'actions national 2019-2021, » Gouvernement du Burkina Faso, 27 décembre 2019 dans https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=228&cHash=8a18b35ea4dc2d4ab7d76cb90f6239c4

⁵⁰ Malick Lingani, « Atelier de lancement des activités de co-crédation du second plan d'action national PGO (PAN 2019-2021) – Mot de la Société Civile », Gouvernement ouvert du Burkina Faso, 10 septembre 2019, dans <http://ogp.gov.bf/atelier-de-lancement-des-activites-de-co-creation-du-second-plan-daction-national-pgo-pan-2019-2021-mot-de-la-societe-civile/>

⁵¹ Adams QUEDRAOGO, « Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) : améliorer les relations entre les structures étatiques et la société civile pour une mise en œuvre réussie des actions de développement, » Gouvernement du Burkina Faso, Service d'information, 24 septembre 2019, dans <https://www.sig.bf/2019/09/partenariat-pour-un-gouvernement-ouvert-pgo-ameliorer-les-relations-entre-les-structures-etatiques-et-la-societe-civile-pour-une-mise-en-oeuvre-reussie-des-actions-de->

[developpement/#~:text=L'Etat%20burkinab%C3%A8%20adh%C3%A9%C3%A9.redevabilit%C3%A9%20et%20implication%20des%20citoyens](#)

⁵² Sidi Barry (SP-MABG) a offert un résumé du processus de co-création lors d'un entretien téléphonique le 28 août 2020, tandis que Malick Lingani (entretien par e-mail, 21 août 2020) a décrit en détail les consultations régionales : « Dans chaque région, certains membres de la société civile ont été invités (cooptation du forum multipartite, suivant leur spécialisation), tandis que d'autres ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures ouvert en ligne. Dans chaque région, deux rapporteurs, un de la société civile et un du gouvernement, ont enregistré les discussions et les propositions des réunions régionales. Toutes les autorités régionales ont également été invitées. Il y avait donc une soixantaine de participants par atelier régional. »

⁵³ Malick Lingani, « Consultations publiques en ligne : présentez vos propositions avant le 10 octobre 2019, » <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfwPQHN7UaPuzqtqNXPB-ljWVPWXXW599tz7fEjke7gHdf5NeGQ/viewform>

⁵⁴ Malick Lingani, « Consultations Régions », dans https://docs.google.com/spreadsheets/d/1x7FFmqHeQwEmjxIiaPlzEX_Bh3AgIVZZJG9plwWusc/edit#gid=266986208; Participez à la co-création du PAN 02 : Déposez ici votre proposition (réponses), » dans https://docs.google.com/spreadsheets/d/1TvjqPwKQJZhqT8TxDIiCO_-MvqeO2eq3mECFOhfh6_c/edit#gid=652532538 : « Co-création. Plan d'action national 2 Burkina Faso, » Github, 16 octobre 2019, dans <https://github.com/lingani/Cocreation-PAN2-Burkina-Faso?fbclid=IwAR2FN5Ei8eVP9-gEKRYtI2EsYcpW0YHyUiPX4hBsgyZZpw5W4Cog-qX8Fk>

⁵⁵ Anselme Somda (Centre pour la Gouvernance Démocratique), entretien téléphonique, 21 août 2020.

⁵⁶ Malick Lingani (BEOG-NEERE), entretien par e-mail, 24 août 2020, et Teg-Wende Idriss Tinto (Open Burkina), entretien par e-mail, 21 août 2020.

⁵⁷ Sidi Barry (SP-MABG), entretien téléphonique, 28 août 2020.

⁵⁸ Entretiens par e-mail ou par téléphone de Teg-Wende Idriss Tinto (Open Burkina), Anselme Somda (CDG), Malick Lingani (Beog-Neere), Sidi Barry (SP-MABG), août 2020.

⁵⁹ Ousmane Kolie (Banque mondiale), entretien par e-mail, 16 août 2020.

⁶⁰ Anselme Somda (Centre pour la Gouvernance Démocratique), entretien téléphonique, 21 août 2020.

⁶¹ Idem.

⁶² Malick Lingani (BEOG-NEERE), entretien par e-mail, 24 août 2020.

⁶³ Github de Malick Lingani, <https://github.com/lingani/Cocreation-PAN2-Burkina-Faso>

⁶⁴ Teg-Wende Idriss Tinto (Open Burkina), entretien par e-mail, 21 août 2020.

⁶⁵ Malick Lingani (BEOG-NEERE), entretien par e-mail, 24 août 2020.

⁶⁶ Harouna Sinon (REN-LAC), entretien par e-mail, 13 septembre 2020.

⁶⁷ Ousmane Kolie (Banque mondiale), entretien par e-mail, 16 août 2020.

⁶⁸ « Page Web du PGO du Burkina Faso, » 14 octobre 2019, dans <https://www.facebook.com/PGOBurkina/>

⁶⁹ Page Facebook du PGO du Burkina Faso, dans <https://www.facebook.com/PGOBurkina/>

⁷⁰ « PGO Burkina Faso, » dans <http://ogp.gov.bf>

⁷¹ Au moment de rédiger les présentes, la dernière mise à jour du site Web a eu lieu le 2 avril 2020. « Activités et actualités, » PGO Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/activites/>

⁷² « Open Government Partnership, National Action Plan » Gouvernement du Burkina, Service de l'information, 23 septembre 2019, dans <https://www.youtube.com/watch?v=tiu83C1bVw&t=38s>, Minute 4:34.

⁷³ « Ateliers de formation / sensibilisation sur le PGO : Appels à candidatures », PGO Burkina Faso, 5 mars 2020, dans <http://ogp.gov.bf/ateliers-de-formation-sensibilisation-sur-le-pgo-appels-a-candidatures/>

⁷⁴ « Advancing Thematic Priorities and Co-creation through the OGP Multi-Donor Trust Fund » Tonusree Basu, Shreya Basu et Aichida UI-Aflaha, 25 mai 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/stories/stronger-open-government-advancing-ogps-thematic-priorities/>

⁷⁵ Sidi Barry (Secrétariat permanent pour la modernisation et la bonne gouvernance (SP-MABG), ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale), entretien téléphonique, 28 août 2020.

⁷⁶ Teg-Wende Idriss Tinto (Open Burkina), entretien par e-mail, 21 août 2020.

⁷⁷ Malick Lingani (Président du BEOG-NEERE), entretien par e-mail, 24 août 2020.

⁷⁸ Sidi Barry (SP-MABG), entretien téléphonique, 28 août 2020.

⁷⁹ Sidi Barry (SP-MABG), entretien téléphonique, 28 août 2020 ; Teg-Wende Idriss Tinto (Open Burkina), entretien par e-mail, 21 août 2020.

⁸⁰ Ousmane Kolie (Banque mondiale), entretien par e-mail, 16 août 2020.

⁸¹ « Le Burkina Faso élabore son second plan d'action national » CFI, 3 novembre 2019, dans <https://www.cfi.fr/fr/actualites/le-burkina-faso-elabore-son-second-plan-daction-national>

⁸² Malick Lingani (BEOG-NEERE), entretien par e-mail, 24 août 2020.

⁸³ « IAP2's Public Participation Spectrum » (IAP2, 2014), http://cymcdn.com/sites/www.iap2.org/resource/resmgr/foundations_course/IAP2_P2_Spectrum_FINAL.pdf.

- ⁸⁴ Les statuts de gouvernance du PGO établissent également des exigences de participation et de co-crédation qu'un pays doit respecter dans la mise au point et la mise en œuvre de son plan d'action afin d'agir conformément au processus du PGO. Selon ces exigences, le Burkina Faso [a agi/n'a pas agi] en contravention au processus du PGO pendant la rédaction du plan d'action (2019-2021).
- ⁸⁵ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit
- ⁸⁶ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit
- ⁸⁷ « Procès-verbaux de réunions » site Web du PGO au Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/documents/pv-de-reunions/>
- ⁸⁸ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit
- ⁸⁹ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit
- ⁹⁰ « Procès-verbaux de réunions » site Web du PGO au Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/documents/pv-de-reunions/>
- ⁹¹ Réponse d'Open Burkina au sondage du MEI : « Le MFPTPS et Open Burkina ne s'entendent pas sur le nombre de membres du forum. Toutefois, si l'on considère qu'un représentant des autorités locales fait également partie du gouvernement, et que l'on ajoute le SP-MABG, que je ne suis pas sûr que M. Barry ait compté parmi les représentants du gouvernement, le nombre total de membres du forum est dans les deux cas de 24, dont 12 du gouvernement et 10 de la société civile. »
- ⁹² « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit
- ⁹³ Voir la réponse d'Open Burkina à l'enquête du MEI ci-dessus (note de bas de page 124).
- ⁹⁴ Les réponses à l'enquête des représentants de la société civile et du gouvernement ont confirmé que les OSC ont suivi leur propre processus de sélection.
- ⁹⁵ « SECRETARIAT PERMANENT DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA BONNE GOUVERNANCE : Le nouveau manager se nomme Rimlawend Etienne KABORE » Gouvernement du Burkina Faso, ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, 10 octobre 2019, dans https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=141&cHash=38328c2cea76885a1e2787cf9fe62772
- ⁹⁶ « Comité de pilotage (MSF) », site Web du PGO du Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/msf/>
- ⁹⁷ 2019-2021. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère de la Fonction publique, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, décembre 2019, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>, p. 9.
- ⁹⁸ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit
- ⁹⁹ « Burkina Faso: Multi-stakeholder Forum. Mandate », OGP Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit
- ¹⁰⁰ Malick Lingani, « Consultations publiques en ligne : présentez vos propositions avant le 10 octobre 2019, » dans <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfwPQH7UaPuzqtqNXPB-ljWPWXW599tz7fEjke7gHdf5NeGQ/viewform>
- ¹⁰¹ Malick Lingani, « Consultations Régions », dans https://docs.google.com/spreadsheets/d/1x7FFmQhEqWEmJxIaPlzEX_Bh3AgIVZZJG9plwWusc/edit#gid=266986208 ;
- ¹⁰² Malick Lingani, « Participez à la co-crédation du PAN 02 : Déposez ici votre proposition (réponses), » dans https://docs.google.com/spreadsheets/d/1TvjqPwKQJZhqT8TxDIiCO_-MvqeQ2eq3mECFOhfh6_c/edit#gid=652532538
- ¹⁰³ Malick Lingani, « Co-crédation. Plan d'action national 2 Burkina Faso, » Github, 16 octobre 2019, dans <https://github.com/lingani/Cocreation-PAN2-Burkina-Faso?fbclid=IwAR2FN5Ei8eVP9-gEKRYtI2EsYcpW0YHyUiPX4hBsggyZZpw5W4Cog-qX8Fk>
- ¹⁰⁴ Page Web du PGO du Burkina Faso, dans <https://www.facebook.com/PGOBurkina/>
- ¹⁰⁵ Page Web du PGO du Burkina Faso, dans <https://www.facebook.com/PGOBurkina/>
- ¹⁰⁶ Adams OUEDRAOGO, « Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) : améliorer les relations entre les structures étatiques et la société civile pour une mise en œuvre réussie des actions de développement. » Gouvernement du Burkina Faso, Service d'information, 24 septembre 2019, dans <https://www.sig.bf/2019/09/partenariat-pour-un-gouvernement-ouvert-pgo-ameliorer-les-relations-entre-les-structures-etatiques-et-la-societe-civile-pour-une-mise-en-oeuvre-reussie-des-actions-de-developpement/#:~:text=L'Etat%20burkinab%C3%A8%20a%20adh%C3%A9%20redevabilit%C3%A9%20et%20implication%20des%20citoyens>
- ¹⁰⁷ « Le Burkina Faso élabore son second plan d'action national » CFI, 3 novembre 2019, dans <https://www.cfi.fr/fr/actualites/le-burkina-faso-elabore-son-second-plan-daction-national>
- ¹⁰⁸ Les parties prenantes ont été informées et ont pu envoyer leurs commentaires à tout moment du processus par le biais des médias sociaux (principalement la page Facebook <https://www.facebook.com/PGOBurkina/>), ainsi que pendant les réunions et les ateliers.
- ¹⁰⁹ Mise à jour confirmée le 2 avril 2020 : « Activités et actualités, » PGO Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/activites/>

¹¹⁰« Mandat », PGO Burkina Faso, dans https://docs.google.com/document/d/1tIRrt2UJ-Mq5LSRVQZnDRT0IjCpWGPxEkt0T_mEkEwY/edit

¹¹¹« Activités et actualités, » PGO Burkina Faso, dans <http://ogp.gov.bf/activites/>

IV. Engagements

Tous les gouvernements participant au PGO élaborent des plans d'action du PGO qui comprennent des engagements concrets sur une période de deux ans. Les gouvernements commencent leurs plans d'action du PGO en partageant les efforts existants liés au gouvernement ouvert, y compris les stratégies spécifiques et les programmes en cours.

Les engagements doivent être adaptés aux circonstances et aux défis propres à chaque pays. Les engagements du PGO doivent également être en rapport avec les valeurs du PGO détaillées dans les *articles de gouvernance du PGO et la déclaration de gouvernement ouvert* signée par tous les pays participant au PGO¹¹². Les indicateurs et les méthodes utilisés dans la recherche du MEI se trouvent dans le manuel de procédures du MEI¹¹³. Un résumé des indicateurs clés évalués par le MEI se trouve dans l'annexe de ce rapport.

Aperçu général des engagements

Le plan d'action actuel comprend des engagements qui sont organisés en cinq domaines d'action : participation citoyenne, transparence, efficacité de l'administration publique, égalité et justice sociale, et accès à l'information. Le plan d'action reflète certains des besoins prioritaires discutés lors des consultations, tels que la transparence dans le secteur minier et l'inclusion du genre et de la jeunesse (nouveaux domaines), et la collecte des impôts au niveau local. Le plan d'action porte sur les domaines prioritaires du gouvernement, tels que la sécurité et la bonne gouvernance. Par rapport au plan d'action 2017-2019, le plan d'action actuel est plus diversifié et ne se concentre pas principalement sur la lutte contre la corruption et l'amélioration de l'accès à l'information (loi sur la liberté d'information). Si certains engagements ont pour objectif ultime de renforcer l'engagement et la participation citoyens, les mécanismes utilisés pour atteindre cet objectif tendent vers des campagnes d'information plutôt que des processus participatifs actifs.

¹¹² « Open Government Partnership: Articles of Governance » (PGO, 17 juin 2019), <https://www.opengovpartnership.org/articles-of-governance/>.

¹¹³ « Manuel des procédures du MEI, » PGO, <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

I. Engagement n° 1 : Poursuivre l'opérationnalisation du décret 2016-1052 portant modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité

Objectif principal

« **Enjeu** : Renforcement du système de sécurité (réseau de sécurité) par la participation communautaire

Objectifs :

- Assurer une meilleure protection des personnes et des biens en impliquant les populations

Résultats escomptés :

- Les services de sécurité sont établis ;
- La tranquillité de la sécurité est améliorée. »

Feuille de route

Organiser cinq séances de sensibilisation du grand public sur le thème « participation communautaire à la gestion de la sécurité » dans les régions du Sahel, de l'Est et du Nord.

Préconiser la construction de services de sécurité pour améliorer l'accès des populations

Former et sensibiliser 100 structures de sécurité communautaires locales

Organiser dix (10) séances de formation en sensibilisation à la communication de l'information / changement de comportement (IEC / CC) sur les mécanismes de collaboration entre les populations et les SDS.

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Participation citoyenne
Impact potentiel :	Aucun

Analyse des engagements

Cet engagement vise à lutter contre les menaces à la sécurité et le terrorisme en impliquant les communautés et en développant des services de sécurité à l'échelle locale. Le contexte sécuritaire au Burkina Faso s'est considérablement détérioré ces dernières années. Les attentats terroristes ont été responsables de la mort de plus de 2 000 personnes au Burkina Faso en 2019¹¹⁴. En réponse aux défis liés à la sécurité, les villageois ont formé des forces d'autodéfense, ou *structures communautaires locales de*

sécurité (SCLS), notamment le mouvement Koglweogo¹¹⁵. Selon l'ONU, en 2020, le nombre de forces d'autodéfense s'élèvera à environ 40 000.¹¹⁶

L'engagement vise à sensibiliser et à former les *structures communautaires locales de sécurité (SCLS)*. Les activités comprennent également une formation sur la création de liens de coopération entre les citoyens et les forces de sécurité par le dialogue. Le texte de l'engagement n'indique pas clairement en quoi consistent ces activités de dialogue¹¹⁷. Cet engagement représente un nouveau domaine d'action dans le contexte des plans d'action du pays pour le PGO. De plus, l'engagement prévoit de fournir une formation à 100 SCLS, ce qui ne représente que 0,25 % du nombre total de SCLS du pays, tel que rapporté par les Nations unies (40 000)¹¹⁸.

Au cours des dernières années, le gouvernement a commencé à institutionnaliser et à former les SCLS. En octobre 2016, le gouvernement a adopté un décret visant à régulariser le statut des forces d'autodéfense en les constituant en structures communautaires locales de sécurité (SCLS).¹¹⁹ Comme défini par le décret, les SCLS sont des associations légalement constituées pour lutter contre le terrorisme. Le gouvernement a créé les SCLS pour permettre d'identifier les menaces à la sécurité, pour permettre aux citoyens de coopérer avec les forces de sécurité, et pour surveiller, prévenir et dénoncer les cas de crimes¹²⁰. Cependant, ces efforts n'ont pas réussi à empêcher les SCLS de commettre des abus violents¹²¹.

Le consensus d'experts le plus récent conclut que les tensions et la violence communautaire sont exacerbées par les SCLS, en particulier dans les régions du centre-nord et du Sahel¹²². Selon l'International Crisis Group, la légitimité populaire croissante les a enhardies à empiéter sur le contrôle traditionnel du gouvernement local sur les procès, la perception des taxes et l'imposition des amendes¹²³. Le gouvernement a récemment tenté de structurer davantage le SCLS par un décret qui a créé le statut de « volontaires de la défense ». Après avoir reçu une formation de quatorze jours, les volontaires de la défense reçoivent une arme et sont placés dans un groupe de village. Les groupes sont placés de manière lâche sous les chaînes de commandement militaires, ce qui soulève des problèmes de responsabilité¹²⁴. Les militants des droits de la personne craignent qu'à long terme, l'institutionnalisation du SCLS n'aggrave le conflit au lieu de le résoudre. Les forces d'autodéfense ont été jugées responsables de meurtres ethniques et de violations des droits de la personne¹²⁵. Les experts ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'incertitude des mécanismes permettant de surveiller les acteurs non étatiques et de les tenir pour responsables en cas de tels abus¹²⁶. De plus, une étude de l'Institut des sciences et des sociétés (INSS) a révélé que les citoyens ont identifié les forces de sécurité et de défense comme un élément d'instabilité sécuritaire en raison du chantage, des abus et du manque de respect des traditions¹²⁷. L'étude de l'INSS recommande de renforcer la confiance entre les forces de sécurité et les civils¹²⁸, et si certaines des activités de formation et de sensibilisation pourraient contribuer à cet objectif, leur portée n'est pas suffisante pour avoir un impact sur le nombre croissant de SCLS.

Compte tenu des préoccupations croissantes concernant le rôle des acteurs non étatiques dans le paysage sécuritaire du pays, de la complexité des réformes nécessaires au système de sécurité et du manque de spécificité concernant la portée ou la substance du dialogue que les étapes visent à mener, cet engagement pourrait ne pas être une voie durable et pourrait, par inadvertance, aggraver les tensions d'un contexte sécuritaire déjà fragile au Burkina Faso. Cependant, le système de sécurité appelle une réforme plus profonde qui dépasse le rôle des SCLS. L'adoption de mesures visant à prévenir les abus et à garantir la justice dans les cas d'impunité des forces de sécurité est essentielle pour établir la confiance avec les citoyens, tout comme l'est une approche ouverte et axée sur la demande pour une réforme du secteur de la sécurité, pour laquelle le Burkina Faso pourrait tirer parti des futurs plans d'action d'OGP.

En conséquence des recommandations des experts et de l'analyse du secteur de la sécurité au Burkina Faso, le MEI recommande que les engagements futurs comprennent :

- Accent mis sur l'amélioration du contrôle public de tous les fournisseurs de sécurité et sur le renforcement des espaces citoyens pour le permettre.

- Mise en place de mécanismes communautaires de signalement des abus commis par les SCLS formalisés et les forces de sécurité de l'État, avec des protections suffisantes pour que les citoyens puissent éviter les représailles.
- Développer des engagements visant à améliorer le dialogue et la résolution des conflits au niveau local, ce qui peut contribuer à apaiser les tensions et à concilier l'intérêt de la population à s'attaquer aux causes profondes de la violence. Cela peut également inclure des initiatives qui améliorent l'accès à la justice au niveau local.

¹¹⁴ « Plus de 4 000 personnes tuées dans des attaques au Mali, au Burkina Faso et au Niger au cours de l'année 2019 », Centre mondial pour la responsabilité de protéger, 15 mai 2020, dans <https://www.globalr2p.org/countries/burkina-faso/>

¹¹⁵ « Burkina Faso : sortir de la spirale des violences, » International Crisis Group, 24 février 2020, dans <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso/287-burkina-faso-sortir-de-la-spirale-des-violences>

¹¹⁶ « Burkina Faso approves state backing for vigilantes fighting jihadists, » Reuters, 22 janvier 2020, dans <https://www.reuters.com/article/us-burkina-security/burkina-faso-approves-state-backing-for-vigilantes-fighting-jihadists-idUSKBNIZLIUT>

¹¹⁷ Comme l'a rapporté Abdoulaye Gandema (directeur de la police de proximité, Coordination des services de sécurité opérationnelle (COSS), ministère de la Sécurité), lors d'un entretien téléphonique le 1^{er} septembre 2020, les objectifs de l'engagement sont les suivants :

« 1) Aider à formaliser les initiatives locales d'autodéfense afin qu'elles soient officiellement reconnues comme SCLS.

2) Améliorer les pratiques de ces groupes (...) en matière de respect des droits de la personne. »

Les activités de l'engagement comprennent : des séances de sensibilisation du grand public sur le thème « participation des communautés à la gestion de la sécurité » ; un plaidoyer pour la mise en place de services de sécurité visant à améliorer l'accès des populations ; des séances de formation, d'information, d'éducation communication/changement de comportement sur les mécanismes de collaboration entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité (Plan d'action national 2019-2021 du PGO du Burkina Faso <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>).

¹¹⁸ « Burkina Faso approves state backing for vigilantes fighting jihadists, » Reuters, 22 janvier 2020, dans <https://www.reuters.com/article/us-burkina-security/burkina-faso-approves-state-backing-for-vigilantes-fighting-jihadists-idUSKBNIZLIUT>

¹¹⁹ « Intégration des Koglweogo dans la police de proximité : Le décret adopté » Burkina 24, 5 octobre 2016, dans <https://www.burkina24.com/2016/10/05/integration-des-koglweogo-dans-la-police-de-proximite-le-decret-adopte/>

¹²⁰ « DECRET N° 2016 – 1052/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MEEVCC portant

définition des modalités de participation des populations à la mise en œuvre de la police de proximité. JO N° 51 DU 22 DECEMBRE 2016 », Académie de police du Burkina Faso, 22 décembre 2016, dans <https://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:rDp7xXWSH6sJ:https://academiedepolice.bf/index.php/services-en-ligne/telechargement/category/34-police-de-proximite%3Fdownload%3D136:decret-n-2016-1052-portant-definition-des-modalites-de-participation-des-populations-a-la-mise-en-oeuvre-de-la-police-de-proximite+&cd=3&hl=en&ct=clnk&gl=us>

¹²¹ « Burkina Faso : sortir de la spirale des violences, » International Crisis Group, Rapport n° 287, 24 février 2020, <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso/287-burkina-faso-sortir-de-la-spirale-des-violences> ; David Vigneron, Stéphane Bertrand Andenga, « Les Kogl-wéogo du Burkina », Réseau de Réflexion Stratégique sur la Sécurité au Sahel (2r3s), Les Carnets du Sahel, février 2018.

¹²² Par exemple, Tanguy Quidelleur, de l'Institut des sciences sociales du politique – CNRS (France), a répondu lors d'un entretien téléphonique (25 août 2020) que les initiatives locales de sécurité ou d'autodéfense n'ont pas amélioré la sécurité dans le pays, mais l'ont au contraire aggravée. « S'ils n'ont pas prouvé leur efficacité contre la petite délinquance, face aux djihadistes, les membres des groupes d'autodéfense se font massacrer. Certes, certaines opérations se sont bien passées... mais le coût est trop élevé par rapport au résultat. Ce qui se passe au Burkina Faso est aussi une tendance régionale : l'utilisation de milices auxiliaires face à des forces de défense et de sécurité défaillantes. Ces miliciens sont plus ou moins encadrés par une armée burkinabé qui elle-même commet déjà de nombreuses atrocités - sans compter la violence introduite de l'extérieur par les djihadistes. De plus, elle met les gens dans les cordes et les oblige à choisir leur camp. »

¹²³ « Burkina Faso : sortir de la spirale des violences, » International Crisis Group, Rapport 287, 24 février 2020

¹²⁴ Jonathan Pedneault, « Le pays des hommes intègres à la croisée des chemins », Human Rights Watch, 18 mars 2020, dans <https://www.hrw.org/fr/news/2020/03/17/le-pays-des-hommes-integres-la-croisee-des-chemins> et DCAF/ISSAT, case study on Burkina Faso current critical security issues <https://issat.dcaf.ch/fr/Apprendre/La-bibliotheque-des-ressources/Etudes-de-cas/Burkina-Faso-Current-Critical-Security-Issues>

¹²⁵ « Burkina Faso approves state backing for vigilantes fighting jihadists, » Reuters, 22 janvier 2020, dans <https://www.reuters.com/article/us-burkina-security/burkina-faso-approves-state-backing-for-vigilantes-fighting-jihadists-idUSKBNIZLIUT>

¹²⁶ Clair MacDougall, « Burkina Faso plans to recruit volunteers to battle Islamic terrorist groups, » Quartz Africa, 24 janvier 2020, dans <https://qz.com/africa/1790808/burkina-faso-recruits-volunteers-to-battle-islamic-terrorists/> ; Julie Vrignaud, « Les groupes d'autodéfense communautaires : solution à l'insécurité locale ? – fr » Observatoire Pharos, dans <https://www.observatoirepharos.com/pays/burkina-faso/les-groupes-dautodefense-communautaires-solution-a-linsecurite-locale-fr/>

¹²⁷ Dimitri Ouédraogo, « Étude sur l'insécurité au Burkina : Des citoyens accusent l'ancien régime. » Le Faso, 13 décembre 2018, dans <https://lefaso.net/spip.php?article86946>

¹²⁸ Dimitri Ouédraogo, « Étude sur l'insécurité au Burkina : Des citoyens accusent l'ancien régime. » Le Faso, 13 décembre 2018, dans <https://lefaso.net/spip.php?article86946>

2. Engagement n° 2 : Mener des actions de communication et de sensibilisation sur l'incivisme fiscal dans quarante-cinq (45) communes pilotes au Burkina Faso

Objectif principal

« **Enjeu :** Encourager la participation du public à la mobilisation des revenus

Objectif : Améliorer la contribution aux recettes fiscales

Résultat escompté : La part contributive des revenus fiscaux municipaux a augmenté. »

Feuille de route

Organiser une séance de sensibilisation à la conformité fiscale dans chacune des 45 municipalités pilotes.

Organiser des espaces de dialogue et d'enquête communautaire (EDIC) en mettant l'accent sur la conformité fiscale dans chacune des 45 municipalités pilotes.

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Participation citoyenne
Impact potentiel :	Mineur

L'objectif de cet engagement est d'augmenter la collecte des recettes fiscales en encourageant l'engagement du public dans la conformité fiscale. L'évasion fiscale représente un défi important pour le système de finances publiques du Burkina Faso. Entre 2014 et 2018, le pays a perdu plus de 100 000 millions de francs CFA, en moyenne par an, à cause de la fraude et de l'évasion fiscale¹²⁹. Les recettes fiscales n'ont représenté que 18 % du PIB en 2017 et 15,7 % en 2018¹³⁰.

L'une des principales raisons du manque de recettes fiscales est le manque de confiance des citoyens dans la gestion financière des recettes fiscales par le gouvernement. Soixante-sept pour cent des citoyens interrogés dans le cadre d'une étude ont estimé qu'il s'agissait d'un facteur important d'évasion fiscale¹³¹. Les citoyens pensent que les fonds ne finissent pas dans les investissements publics¹³², et que, par conséquent, le respect des taxes n'est pas légitime¹³³. Certaines pratiques gouvernementales ont alimenté la méfiance des citoyens à l'égard de la capacité du gouvernement à gérer les ressources publiques¹³⁴. Ces pratiques comprennent des dépenses excessives¹³⁵ et des exonérations fiscales accordées sur la base de critères politiques ou en faveur de groupes économiques¹³⁶, ainsi que l'incapacité des entités judiciaires à poursuivre les cas de détournement de fonds publics, de clientélisme¹³⁷, de corruption et d'enrichissement illicite¹³⁸.

À l'échelle locale, il est nécessaire que les autorités locales communiquent davantage avec les citoyens sur l'utilisation des finances publiques¹³⁹. Dans certains cas, les agents fiscaux et les autorités locales

n'ont pas réussi à communiquer aux citoyens la destination des fonds collectés par le biais des impôts, et le dialogue entre les autorités fiscales et les citoyens s'est avéré litigieux¹⁴⁰.

Concrètement, l'engagement propose deux approches pour engager les citoyens. L'une d'entre elles consiste en des campagnes de communication et de sensibilisation auprès de 45 communes locales sur la conformité fiscale et la seconde est la facilitation des dialogues communautaires par le biais du Dialogue communautaire et du questionnement sur la gestion du budget local (EDIC)¹⁴¹. Les principaux sujets qui seront abordés lors des dialogues communautaires ne sont pas explicités dans le plan d'action. Cet engagement s'appuie sur les dialogues EDIC établis dans le cadre de l'Engagement 13 du plan d'action national 2017-2019 du Burkina Faso¹⁴². L'engagement actuel élargit le nombre de communes cibles, qui passe de 20 à 45. Alors que la plupart des communautés engagées dans le processus de mise en œuvre du plan d'action 2017-2019 ont réussi à organiser des réunions annuelles avec des représentants, le Burkina Faso a rencontré des difficultés pour identifier certaines des communautés cibles. Malgré la création de commissions, celles-ci ne disposaient pas d'un cadre législatif susceptible de soutenir leur efficacité¹⁴³.

Le gouvernement du Burkina Faso a mené des stratégies de communication sur l'évasion fiscale dans le passé. La division générale des impôts du pays a utilisé la télévision et les plateformes publiques pour encourager la conformité avec une approche punitive. Toutefois, ces campagnes ont moins cherché à faire évoluer l'attitude des citoyens vis-à-vis de leurs obligations fiscales¹⁴⁴. En 2016, INADES-Formation Burkina a mené une campagne d'engagement des citoyens avec le soutien de la Banque mondiale. L'objectif de la campagne était d'informer les citoyens sur la loi, le but de l'impôt et les responsabilités citoyennes¹⁴⁵. Les résultats d'une étude sur la santé des finances publiques au Burkina suggèrent qu'il existe peu de possibilités d'encourager le respect volontaire des obligations fiscales et de prévenir l'évasion fiscale¹⁴⁶.

L'expérience antérieure du pays dans la réalisation de campagnes d'information, avec une approche de « conformité », ne s'est pas avérée entièrement réussie¹⁴⁷. La couverture de l'engagement est également limitée à 45 communes pilotes, qui ne représentent que 13 % du nombre total de communes du pays (351)¹⁴⁸. Rien n'indique comment cet engagement permettra de résoudre les difficultés rencontrées dans le plan d'action précédent, à savoir doter les comités de mandats légaux et identifier les communautés cibles afin que les dialogues EDIC constituent un espace adéquat pour leurs efforts de sensibilisation¹⁴⁹. Ce précédent suggère que la portée du projet pourrait ne pas être extensible. Plus important encore, les activités d'engagement ne s'attaquent pas à un problème clé qui a affecté le recouvrement des impôts dans le passé, à savoir le manque de confiance dans la manière dont les recettes fiscales sont utilisées et dont les fonds publics sont gérés. Par conséquent, bien que cet engagement puisse représenter un pas dans la bonne direction, son potentiel de répercussions sur le problème politique en question est mineur.

Le MEI recommande qu'au cours de la mise en œuvre, les campagnes de sensibilisation et les dialogues communautaires se concentrent principalement sur la fourniture aux citoyens de plus d'informations et d'occasions de s'engager avec les fonctionnaires sur la façon dont les recettes fiscales ont été utilisées et appliquées au profit de meilleurs services ou projets publics. De plus, les messages peuvent être conçus pour renforcer un comportement positif en soulignant que le paiement des impôts est une norme sociale et en indiquant les conséquences, comme dans le cas du Guatemala, où les messages étaient axés sur l'appartenance à un groupe de bons citoyens. Cette approche s'est avérée efficace, générant un retour sur investissement 35 fois supérieur¹⁵⁰. Pour les futurs plans d'action, le MEI recommande de s'appuyer davantage sur la transparence de la collecte des impôts, de l'utilisation des recettes et de la manière dont elle se traduit par des améliorations concrètes des conditions de vie des citoyens. Le MEI encourage également les engagements qui donnent aux citoyens les moyens de participer au cycle budgétaire afin d'être informés de la manière dont les recettes fiscales sont utilisées¹⁵¹.

¹²⁹ Amidou Kabré, « Burkina Faso : l'évasion fiscale, une gangrène qui fait perdre des milliards à l'État », Toute Info, 17 février 2020, dans <http://touteinfo.com/spip.php?article2825>

- ¹³⁰ Etienne Lankoandé, « Burkina : Les causes de l'incivisme fiscal décortiquées dans une étude », Le Faso, 26 juin 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article90447>
- ¹³¹ Ambèternifa Crépin SOMDA, « Incivisme fiscal : Crise de confiance entre contribuables et gouvernants », L'Économiste du Faso, 15 juillet 2019, dans <https://www.leconomistedufaso.bf/2019/07/15/incivisme-fiscal-crise-de-confiance-entre-contribuables-et-gouvernants/>
- ¹³² Joseph HARO, « Incivisme fiscal au Burkina: une étude révèle les causes », Sidwaya, 26 juin 2019, dans <https://www.sidwaya.info/blog/2019/06/26/incivisme-fiscal-au-burkina-une-etude-revele-les-causes/>
- ¹³³ Ambèternifa Crépin SOMDA, « Incivisme fiscal : Crise de confiance entre contribuables et gouvernants », L'Économiste du Faso, 15 juillet 2019, dans <https://www.leconomistedufaso.bf/2019/07/15/incivisme-fiscal-crise-de-confiance-entre-contribuables-et-gouvernants/>
- ¹³⁴ Ambèternifa Crépin SOMDA, « Incivisme fiscal : Crise de confiance entre contribuables et gouvernants », L'Économiste du Faso, 15 juillet 2019, dans <https://www.leconomistedufaso.bf/2019/07/15/incivisme-fiscal-crise-de-confiance-entre-contribuables-et-gouvernants/>
- ¹³⁵ Adama Ouedraogo, « Aux origines de l'incivisme fiscal au Burkina », Libre Afrique, 22 janvier 2014, dans <http://www.libreafrique.org/ouedraogo-fiscalite-210114>
- ¹³⁶ Adama Ouedraogo, « Aux origines de l'incivisme fiscal au Burkina », Libre Afrique, 22 janvier 2014, dans <http://www.libreafrique.org/ouedraogo-fiscalite-210114>
- ¹³⁷ Ambèternifa Crépin SOMDA, « Incivisme fiscal : Crise de confiance entre contribuables et gouvernants », L'Économiste du Faso, 15 juillet 2019, dans <https://www.leconomistedufaso.bf/2019/07/15/incivisme-fiscal-crise-de-confiance-entre-contribuables-et-gouvernants/>
- ¹³⁸ Ambèternifa Crépin SOMDA, « Incivisme fiscal : Crise de confiance entre contribuables et gouvernants », L'Économiste du Faso, 15 juillet 2019, dans <https://www.leconomistedufaso.bf/2019/07/15/incivisme-fiscal-crise-de-confiance-entre-contribuables-et-gouvernants/>
- ¹³⁹ Mahamadi SEBOGO, « Mobilisation des ressources propres: Le nœud gordien des communes rurales », Sidwaya, 28 février 2020, dans <https://www.sidwaya.info/blog/2020/02/28/mobilisation-des-ressources-propres-le-noeud-gordien-des-communes-rurales/>
- ¹⁴⁰ Mahamadi SEBOGO, « Mobilisation des ressources propres: Le nœud gordien des communes rurales », Sidwaya, 28 février 2020, dans <https://www.sidwaya.info/blog/2020/02/28/mobilisation-des-ressources-propres-le-noeud-gordien-des-communes-rurales/>
- ¹⁴¹ Comme l'a répondu Harouna Sinon (REN-LAC), lors d'un entretien par e-mail le 13 septembre 2020, avant cet engagement « le gouvernement (Direction Générale des Impôts) a mené des campagnes de sensibilisation sur le paiement des différents types d'impôts, à travers des spots à la télévision nationale. Des budgets citoyens sont également élaborés au profit des citoyens, même s'ils ne sont pas suffisamment accessibles par tous. Malheureusement, la faiblesse de la gouvernance ne permet pas de mettre en évidence le lien entre la perception des impôts et la fourniture de services publics, de manière à améliorer la volonté des citoyens de payer des impôts. »
- ¹⁴² 2017-2019. Projet des plans d'action nationaux Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, octobre 2017, dans <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2017-2019/>, p. 40.
- ¹⁴³ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre », Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>, p. 40-42, 85-86.
- ¹⁴⁴ Adama Ouedraogo, « Aux origines de l'incivisme fiscal au Burkina », Libre Afrique, 22 janvier 2014, dans <http://www.libreafrique.org/ouedraogo-fiscalite-210114>
- ¹⁴⁵ Moussa Diallo, « Civisme fiscal : L'INADES-Formation sensibilise dans la région du Plateau central », Le Faso, 11 juillet 2016, dans <https://lefaso.net/spip.php?article72208>
- ¹⁴⁶ « Rapport sur les finances publiques. 2017 », Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles. Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Gouvernement du Burkina Faso. Juillet 2018, dans http://cns.bf/IMG/pdf/rfp_version_final.pdf, p. 22.
- ¹⁴⁷ Adama Ouedraogo, « Aux origines de l'incivisme fiscal au Burkina », Libre Afrique, 22 janvier 2014, dans <http://www.libreafrique.org/ouedraogo-fiscalite-210114>
- ¹⁴⁸ « Control of Neglected Tropical Diseases. Burkina Faso FY 2016. Annual Work Plan », USAID, Hellen Keller, FHI 360, 18 août 2015, dans <https://endinfrica.org/wp-content/uploads/2018/04/Burkina-Faso-Work-Plan-FY2016.pdf>, p. 2
- ¹⁴⁹ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre », Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>, p. 40-42, 85-86.
- ¹⁵⁰ Oscar Calvo-Gonzalez, Abel Cruz, et Marco Hernandez, « The ongoing impact of " nudging " people to pay their taxes, » Blogues de la Banque mondiale, 4 décembre 2018, <https://blogs.worldbank.org/voices/ongoing-impact-nudging-people-pay-their-taxes>
- ¹⁵¹ Ambèternifa Crépin SOMDA, « Incivisme fiscal : Crise de confiance entre contribuables et gouvernants », L'Économiste du Faso, 15 juillet 2019, dans <https://www.leconomistedufaso.bf/2019/07/15/incivisme-fiscal-crise-de-confiance-entre-contribuables-et-gouvernants/>

3. Engagement n° 3 : Renforcer la transparence dans le secteur minier

Objectif principal

« **Enjeu** : Promouvoir la responsabilité des activités minières envers la population

Objectif : Améliorer la transparence dans le secteur minier

Résultat escompté : Les informations sur le secteur minier sont mises à la disposition de la population, »

Feuille de route

Établir le registre des bénéficiaires effectifs des sociétés minières

Rédiger et publier le rapport 2018 de l'ITIE

Mettre en place une plateforme informatique pour la collecte et la publication de données ouvertes sur le secteur minier.

Simplifier le rapport 2018 de l'ITIE

Traduire le rapport 2018 de l'ITIE une fois simplifié dans les langues locales (moré, dioula, fulfuldé, lyélé, dagara, bissa et gourmantchéma)

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Accès à l'information
Impact potentiel :	Mineur

Analyse des engagements

Cet engagement vise à accroître la transparence dans le secteur minier. L'engagement prévoit de développer une plateforme de collecte et de publication de données ouvertes sur le secteur extractif, de produire une version générale et simplifiée du rapport ITIE 2018 et de la rendre disponible dans différentes langues. L'engagement comprend également un registre des sociétés de propriété réelle dans le secteur extractif.

Le secteur minier du Burkina Faso est souvent caractérisé comme étant opaque et non transparent. L'extraction de l'or représente 65,6 % des exportations du pays¹⁵² et 16 % des recettes fiscales du pays¹⁵³. Une étude a révélé que certains processus comme la collecte des redevances, les exportations de minéraux, l'attribution des contrats et les douanes étaient les moins transparents et les sources de

corruption. La traçabilité des fonds est l'un des principaux défis à relever pour assurer la transparence du secteur¹⁵⁴. Dans le cadre des dialogues communautaires visant à discuter des résultats de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), les autorités locales et les citoyens, y compris les jeunes, ont exprimé le besoin d'une plus grande transparence de la part des maires sur la façon dont les autorités locales dépensent l'argent provenant des taxes sur l'exploitation de l'or dans les communautés. Ils ont également demandé un plus grand engagement des sociétés minières dans les discussions sur le développement local¹⁵⁵. Les experts s'accordent également à dire que le renforcement des capacités est nécessaire pour que les citoyens puissent analyser et traiter les données¹⁵⁶. Un membre d'une OSC impliqué dans sa rédaction a exprimé de grands espoirs pour cet engagement, dans l'optique que la transparence et la gouvernance s'améliorent dans le secteur minier et que les bénéfices atteignent les populations les plus défavorisées¹⁵⁷.

Le Burkina Faso est membre de l'ITIE depuis 2009. Le rapport 2017 de l'ITIE fournit des données sur la propriété réelle de 11 entreprises sur 21¹⁵⁸. Dans le cadre de ses efforts en faveur de l'ITIE, le pays a préparé une feuille de route sur la propriété réelle, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020. L'objectif est de fournir aux citoyens des données sur les registres de licences, les contrats et les propriétaires d'actions et de sociétés dans le secteur minier du Burkina Faso. Parmi les risques identifiés par les validations de l'ITIE pour la mise en œuvre de la feuille de route figurent le manque de financement, le manque d'adhésion des entreprises minières, la mauvaise coordination entre les institutions impliquées et le manque d'informations fiables¹⁵⁹. Le pays dispose actuellement d'une version simplifiée du rapport 2017 de l'ITIE, à la fois en français et dans les langues locales¹⁶⁰. Les rapports de l'ITIE du Burkina Faso fournissent des informations sur l'allocation des recettes fiscales aux communautés et aux régions, les taxes applicables dans le secteur minier, les licences et les titres accordés, l'ancienne production et les exportations, l'argent payé par les entreprises au gouvernement et l'argent reçu par le gouvernement des entreprises, l'emploi par entreprise et les dépenses sociales par entreprise¹⁶¹.

L'engagement n'impliquerait pas une amélioration significative en termes de type ou de quantité d'informations déjà disponibles par le biais du rapport ITIE. Cependant, l'engagement signale des mesures progressives pour améliorer l'utilisation des données disponibles au-delà des audiences des rapports ITIE pour engager les citoyens en général. Un élément de cet engagement qui mérite d'être souligné est le registre des bénéficiaires effectifs¹⁶². Tel qu'il est conçu dans le plan d'action, il serait encore limité au champ d'application des rapports ITIE, qui ont déjà lieu, et n'envisage pas de mesures pour atténuer les risques qui menacent la mise en œuvre réussie d'un registre de propriété réelle. Cet engagement n'inclut pas une réforme politique et juridique plus large applicable au secteur minier du pays pour être plus ambitieux. Comme cela a été recommandé par les évaluations de l'ITIE, les pays sont encouragés à établir des registres de propriété réelle, en prenant en considération le cadre institutionnel et juridique permettant sa fonctionnalité, en identifiant l'institution gouvernementale à laquelle appartiendrait un registre de ce type, les possibilités de synergies entre les réformes en cours dans le secteur minier et le travail effectué dans le cadre de l'ITIE, et en s'assurant qu'un registre de ce type est accessible au public, en ligne, mis à jour et dans des formats ouverts¹⁶³.

Pour améliorer la mise en œuvre de l'engagement, le MEI recommande d'adopter des mesures visant à garantir que le registre de propriété réelle est fonctionnel, qu'il est connu du public et que les particuliers peuvent l'utiliser. À l'avenir, les futurs plans d'action pourraient continuer à développer ou à se concentrer sur cette composante de cet engagement :

- Élargir le champ des entreprises qui participent à l'ITIE afin d'accroître l'adhésion et de faire progresser les informations sur la propriété effective d'un plus grand sous-ensemble du secteur par le biais de la déclaration ITIE ;
- Développer le cadre juridique et institutionnel nécessaire pour permettre la divulgation de la propriété effective de toutes les entreprises du secteur ;
- Travailler avec le secteur privé, les organisations de la société civile et les organismes de surveillance pour former et élaborer des orientations qui garantiront une norme pour la production et la collecte de données ;
- Effectuer la validation des données divulguées pour garantir la fiabilité des informations ;

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

- Solliciter la participation de l'[OGP's Beneficial Ownership Leadership Group](#) pour obtenir des échanges entre pairs et des opportunités d'assistance technique qui peuvent améliorer le cadre général de la propriété effective au Burkina et soutenir les actions visant à accroître la coordination et l'adhésion à cette réforme.

¹⁵² « Burkina Faso, » Export Enterprises SA, Juillert 2020, <https://import-export.societegenerale.fr/en/country/burkina-faso/trade-country-risk>.

¹⁵³ Franza Drechsel, Bettina Engels et Mirka Schäfer, « Les mines nous rendent pauvres : L'exploitation minière industrielle au Burkina Faso, » Country Report N° 2, Global Change-Local Conflicts, décembre 2018, dans https://www.land-conflicts.fu-berlin.de/_media_design/country-reports/country_report_FRA_BURKINA-FASO.pdf

¹⁵⁴ « Rapport de l'étude sur les perceptions et présomptions de la corruption dans le secteur minier au Burkina Faso, » Réseau national de lutte anti-corruption (RENLAC), UNDP, 2014, dans <http://renlac.com/download/renlac/autres/RAPPORT-DETUDE-SUR-LES-PERCEPTIONS-ET-PRESOMPTIONS-DE-CORRUPTION-DANS-LE-SECTEUR-MINIER-AU-BURKINA-FASO.pdf>

¹⁵⁵ Tiga Cheick Sawadogo, « Exploitation de l'or : À Yalgo, les inquiétudes et incompréhensions du maire, » Le Faso, 4 octobre 2018, dans <https://lefaso.net/spip.php?article85720>

¹⁵⁶ Jean-Paul Van Belle, Danny Lämmerhirt, Carlos Iglesias, Paul Mungai, Hubeidatu Nuhu, Mbongeni Hlabano, Tarik Nesh-Nash, et Sarang Chaudhary, « Africa Data Revolution Report 2018: The Status and Emerging Impact of Open Data in Africa, » Programme des Nations Unies pour le développement, Commission économique pour l'Afrique, World Wide Web Foundation, et Open Data for Development Network, 2019, p. 64.

¹⁵⁷ Anselme Somda (CGD), entretien téléphonique, 21 août 2020 : « Au cours de mon expérience au sein du Conseil national de transition (en tant que représentant de la société civile), j'ai pu constater des dysfonctionnements dans le secteur minier, largement liés au manque de transparence et à la mauvaise gouvernance. De plus, les récents scandales dans le secteur découlent également du manque de transparence. L'engagement traduit la volonté d'améliorer la gouvernance dans le secteur minier, notamment en vue de s'assurer que les bénéfices profitent aux populations les plus défavorisées. »

¹⁵⁸ Rapport 2017 de l'ITIE du Burkina Faso (ITIE, juillet 2019), p. 55, dans https://eiti.org/files/documents/final_bf_report_eiti_2017.pdf. Selon les critères de matérialité établis par l'ITIE, la sélection des entreprises extractives incluses dans le rapport 2017 comprenait 21 entreprises. Concernant le nombre réel d'entreprises minières, Guillaume Dabire (Secrétariat permanent de l'ITIE) a répondu à un entretien par e-mail le 26 août 2020 : « Dans le cadre des permis d'exploitation industrielle, il y a 17 entreprises qui sont réellement en activité ».

¹⁵⁹ « Burkina Faso, Overview, » ITIE Burkina Faso, 24 janvier 2020, dans <https://eiti.org/burkina-faso>

¹⁶⁰ Rapport ITIE du Burkina Faso Exercice 2017. Exercice 2017. Version simplifiée et en langues nationales. ITIE du Burkina Faso, 28 avril 2020, dans <http://www.itie-bf.gov.bf/spip.php?article219>

¹⁶¹ « Rapport ITIE du Burkina Faso. Exercice 2017. Version simplifiée. 9^e rapport, » ITIE Burkina Faso, septembre 2019, dans http://www.itie-bf.gov.bf/IMG/pdf/rapport_itie_2017_simplifie_vf.pdf

¹⁶² Selon le site Web ITIE du Burkina Faso, <https://eiti.org/burkina-faso#eiti-reports-and-other-key-documents> (consulté le 23 octobre 2020) : [TRADUCTION] « Il n'existe actuellement aucune politique gouvernementale concernant la divulgation de la propriété réelle.(...) Le Burkina Faso a publié une feuille de route pour la publication des bénéficiaires effectifs dans le secteur minier d'ici le 1^{er} janvier 2020. » Guillaume Dabire (Secrétariat permanent de l'ITIE), a répondu dans le cadre d'un entretien par e-mail (26 août 2020) : « Concernant le registre des bénéficiaires effectifs, il est prévu qu'il puisse être consulté soit sur le portail (www.portail.itie.gov.bf) , soit sur le site Web de l'ITIE Burkina Faso (www.itie-bf.gov.bf) dès que l'obligation de divulgation et de conservation du registre aura été approuvée. »

¹⁶³ Rapport d'évaluation du projet pilote sur la propriété réelle, ITIE, 2015.

4. Engagement n° 4 : Mettre en œuvre la réforme sur l'obligation de déclaration d'intérêt et de patrimoine des assujettis autres que les politiques

Objectif principal

« Enjeux :

- Garantir une gestion saine, efficace et efficiente des ressources publiques
- Responsabiliser les agents publics dans la gestion des fonds publics

Objectif général : Lutter contre l'enrichissement illicite des assujettis autres que les hommes politiques

Résultats escomptés :

- Tout assujetti déclare son patrimoine conformément à la loi n°04-2015/CNT du 3 mars 2015 relative à la prévention et à la répression de la corruption au Burkina Faso
- Les cas d'enrichissement illicite sont détectés et les coupables sanctionnés.

Feuille de route

- Développer une plateforme de reporting en ligne
- Rédiger un manuel d'enquête et de procédures d'enquête
- Valider la dernière version de la plateforme de déclaration de patrimoine
- Notifier les listes de délinquants à leurs superviseurs pour action
- Faire un recensement exhaustif des sujets
- Vérifier l'exactitude de cent (100) déclarations de patrimoine effectuées
- Renforcer les capacités de l'ASCE-LC (formation, équipement, voyage d'étude pour les contrôleurs d'état)

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Responsabilité envers le public
Impact potentiel :	Modéré

Analyse des engagements

Cet engagement vise à lutter contre l'enrichissement illicite en renforçant le mécanisme de contrôle institutionnel. Plus précisément, pour atteindre son objectif, le gouvernement va développer une plateforme en ligne pour les rapports internes. Comme l'a confirmé un représentant d'une OSC impliqué dans le développement du plan d'action, la plateforme n'est pas destinée à la divulgation d'informations au public¹⁶⁴. L'engagement comprend également des activités de renforcement des capacités pour l'Autorité supérieure de contrôle du gouvernement et de lutte contre la corruption (ASCE-LC), l'élaboration de directives d'enquête et la vérification des déclarations de patrimoine avec des actions de recours internes qui augmenteraient la détection et la sanction de l'enrichissement illicite lorsqu'il est identifié.

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

La législation du Burkina Faso criminalise l'enrichissement illicite, le détournement de fonds et l'extorsion dans son code pénal¹⁶⁵. La loi anti-corruption du pays comprend des dispositions relatives aux délits économiques et de corruption et a introduit le régime de déclaration des avoirs¹⁶⁶. Les fonctionnaires sont tenus de soumettre leurs déclarations de patrimoine à l'Autorité supérieure de contrôle de l'État et de lutte contre la corruption (ASCE-LC). La loi s'applique aux membres des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi qu'aux hommes politiques, aux membres des institutions, aux administrateurs indépendants, aux collectivités territoriales, aux personnes spécifiques affectées au service civil et militaire, au service de presse, aux représentants syndicaux et aux autres agents publics à la demande de l'ASCE-LC.¹⁶⁷ Cette disposition s'étend aux conjoints et aux enfants mineurs des fonctionnaires¹⁶⁸. La loi sanctionne également les déclarations incomplètes, fausses et inexactes. Les fonctionnaires doivent soumettre leur déclaration de patrimoine 30 jours après leur entrée en fonction et leur départ¹⁶⁹. La loi prévoit qu'une liste des personnes qui se conforment et ne se conforment pas à la loi soit publiée dans le journal officiel¹⁷⁰.

Le gouvernement a constitué l'ASCE-LC en 2015¹⁷¹. Pourtant, l'ASCE-LC est confrontée à des défis importants. Le conseil des ministres n'a pas adopté de décrets fournissant une base légale permettant à l'ASCE-LC de fonctionner de manière appropriée¹⁷². L'ASCE-LC a eu du mal à contraindre les fonctionnaires à soumettre leurs déclarations de patrimoine¹⁷³ et a besoin d'un financement important pour mener à bien ses missions de vérification des propriétés et des biens. De plus, elle n'a pas la capacité de traiter un nombre considérable de déclarations d'actifs sur papier¹⁷⁴. Cet engagement répond à cette question avec une plateforme en ligne prévue, conforme à la suggestion de l'ONU de numériser les déclarations de patrimoine¹⁷⁵.

Cet engagement peut également contribuer à augmenter le nombre de déclarations de patrimoine soumises et le respect des informations requises. Selon le directeur de l'ASCE-LC, le nombre cible de fonctionnaires qui doivent soumettre leur déclaration de patrimoine est de 13 000¹⁷⁶. Les chiffres du dernier rapport annuel disponible de l'ASCE-LC indiquent que l'agence a reçu 194 déclarations d'actifs en 2017¹⁷⁷. De plus, l'ONG RENLAC a constaté que certaines déclarations de patrimoine ne comportaient pas de référence explicite à la source de revenus ou présentaient des adresses manquantes dans le cas de propriétés. De plus, les données d'identification étaient incomplètes et, dans certains cas, les soumissions ont eu lieu un an après la date d'entrée en fonction¹⁷⁸. Pour encourager la déclaration des avoirs, certaines des activités décrites comprennent la vérification des déclarations, la notification aux superviseurs des fonctionnaires qui ne se conforment pas et une liste exhaustive des fonctionnaires tenus de soumettre une déclaration.

Cet engagement pourrait représenter un pas en avant important pour remédier à l'omission de déclarer des actifs. Cependant, ses jalons ont une portée limitée, ne s'attaquant pas aux obstacles importants qui empêchent les contribuables de s'acquitter de leurs obligations. L'engagement ne comprend pas les activités visant à résoudre les défis juridiques de l'ASCE-LC, par l'adoption des décrets d'application nécessaires pour la rendre fonctionnelle et fixer son statut juridique. Sans ces changements, l'agence risque de continuer à rencontrer des difficultés, comme c'était le cas jusqu'à présent, pour remplir son mandat organisationnel. De plus, alors que l'une des activités de l'engagement vise à développer des manuels pour guider les enquêtes, aucune activité spécifique ne clarifie le processus par lequel les fonctionnaires seront tenus responsables suite aux résultats de la vérification.

Pour améliorer la mise en œuvre de l'engagement, le MEI recommande de veiller à ce que le public ait accès à l'information sur les déclarations d'actifs, que l'ASCE-LC soit bien équipé pour traiter les déclarations d'actifs avec la nouvelle plateforme, et que le personnel dispose des ressources nécessaires pour vérifier l'exactitude des déclarations d'actifs. L'adoption des décrets d'application régissant la structure organisationnelle de l'ASCE-LC est essentielle pour permettre une surveillance efficace. Le MEI suggère de renforcer les mécanismes visant à garantir des sanctions contre les fonctionnaires qui ne soumettent pas leurs déclarations de patrimoine. Un exemple pourrait être la création et le renforcement des conseils de discipline au sein des ministères et des agences gouvernementales¹⁷⁹, une initiative incluse dans le plan d'action 2017-2019 du pays¹⁸⁰. Le MEI suggère que l'ASCE-LC envisage des audits participatifs qui permettent aux organisations de la société civile de contribuer aux efforts de

vérification et de contrôle. Cela peut contribuer aux contraintes en matière de ressources humaines et apporter une ouverture à leurs efforts de surveillance. Le MEI suggère également d'accroître la divulgation d'informations sur les actifs déclarés afin d'inviter le public à les contrôler.

¹⁶⁴ Harouna Sinon (REN-LAC), entretien par e-mail, 13 septembre 2020 : « La plateforme en ligne est un dispositif permettant à tous les fonctionnaires assujettis de faire leur déclaration de patrimoine en ligne. Ce format permet d'éviter la déclaration en version papier, difficile à traiter et surtout nécessitant un espace de classement important. Seule l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) a accès à ces informations et peut les utiliser à des fins de contrôle. Les citoyens ne peuvent donc pas avoir accès aux données sur cette plateforme. »

¹⁶⁵ Iñaki Albisu Ardigo, « Burkina Faso: Overview of corruption and anti-corruption, » U4 Anti-Corruption Resource Centre, Transparency International, 4 novembre 2019, dans <https://www.u4.no/publications/burkina-faso-overview-of-corruption-and-anti-corruption.pdf>, p. 10.

¹⁶⁶ Iñaki Albisu Ardigo, « Burkina Faso: Overview of corruption and anti-corruption, » U4 Anti-Corruption Resource Centre, Transparency International, 4 novembre 2019, dans <https://www.u4.no/publications/burkina-faso-overview-of-corruption-and-anti-corruption.pdf>, p. 10.

¹⁶⁷ Guide spécial de déclaration d'intérêt et de patrimoine, Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption, 2 août 2018, dans <https://www.asce-lc.bf/index.php/declaration-d-interet-et-de-patrimoine-dip/faq-sur-les-dip>

¹⁶⁸ « 2019 Country Reports on Human Rights Practices: Burkina Faso, » U.S. Department of State Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, <https://www.state.gov/reports/2019-country-reports-on-human-rights-practices/burkina-faso/>

¹⁶⁹ Guide spécial de déclaration d'intérêt et de patrimoine, Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption, 2 août 2018, dans <https://www.asce-lc.bf/index.php/declaration-d-interet-et-de-patrimoine-dip/faq-sur-les-dip>

¹⁷⁰ « Loi n° 033-2018/an portant modification de la loi n° 004-2015/CNT du 3 mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso, » Assemblée nationale du Burkina Faso, dans

https://lavoixdujuriste.bf.files.wordpress.com/2019/05/loi_033_portant_prevention_et_repression_de_la_corruption.pdf

¹⁷¹ « Burkina Faso. Soumission pour l'adoption de la liste des points relatifs au deuxième rapport périodique du Burkina-Faso au PIDCP. Rapport thématique sur le lien entre la corruption et les violations des droits humains, » L'association des journalistes du Burkina (AJB) avec le soutien du Centre pour les Droits civils et politiques (CCPR), janvier 2020, dans https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/BFA/INT_CCPR_ICJ_BFA_41121_F.pdf, p. 3, 4.

¹⁷² « Burkina Faso. Soumission pour l'adoption de la liste des points relatifs au deuxième rapport périodique du Burkina-Faso au PIDCP. Rapport thématique sur le lien entre la corruption et les violations des droits humains, » L'association des journalistes du Burkina (AJB) avec le soutien du Centre pour les Droits civils et politiques (CCPR), janvier 2020, dans https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/BFA/INT_CCPR_ICJ_BFA_41121_F.pdf, p. 5.

¹⁷³ « Burkina Faso. Soumission pour l'adoption de la liste des points relatifs au deuxième rapport périodique du Burkina-Faso au PIDCP. Rapport thématique sur le lien entre la corruption et les violations des droits humains, » L'association des journalistes du Burkina (AJB) avec le soutien du Centre pour les Droits civils et politiques (CCPR), janvier 2020, dans https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/BFA/INT_CCPR_ICJ_BFA_41121_F.pdf, p. 3.

¹⁷⁴ Hermann Guingané, « Lutte contre la corruption au Burkina : " il manque une application ferme et rigoureuse de ces textes, ", selon Luc Marius Ibriga »

<https://www.zoodomail.com/index.php/fr/actualites-associatives/lutte-contre-la-corruption-au-burkina-il-manque-une-application-ferme-et-rigoureuse>

¹⁷⁵ Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption Examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, CNUCC, 17 janvier 2018, dans <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/WorkingGroups/ImplementationReviewGroup/ExecutiveSummaries2/V1800156f.pdf>

¹⁷⁶ Oui Koueta, « Lutte anti-corruption : Le cri du cœur de l'ASCE-LC, » 10 août 2019, dans <https://www.burkina24.com/2019/08/10/lutte-anti-corruption-le-cri-du-coeur-de-lasce-lc/>

¹⁷⁷ Malgré une recherche approfondie et une tentative d'engagement avec l'ASCE-LC, le MEI n'a pas trouvé de rapport mis à jour. Cette information repose sur : 2017 Annual General Activity Report, Higher Authority for Government Oversight and Anti-Corruption (ASCE-LC), 2017, dans <http://www.ouagafm.bf/wp-content/uploads/2019/01/RGAA-2017.pdf>, p. 116.

¹⁷⁸ État de la corruption au Burkina Faso, RENLAC, 2017, dans <http://renlac.com/download/rapports/Rapport-REN-LAC-2017.pdf>, p. 52-53.

¹⁷⁹ Eliane SOME, « Rapport ASCE-LC : Baisse des indicateurs de bonne gouvernance », Sidwaya, 4 janvier 2019, dans <https://www.sidwaya.info/blog/2019/01/04/rapport-asce-lc-baisse-des-indicateurs-de-bonne-gouvernance/>

¹⁸⁰ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>, p. 27.

5. Engagement n° 5 : Moderniser le système d'état civil par l'utilisation de la solution technologique innovante et intégrée « ICIVIL » dans les six (06) communes de lancement (Kaya Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, Dokuy)

Objectif principal

« **Enjeu** : Assurer la sécurité des données individuelles liées à l'état civil

Objectif : Améliorer l'efficacité et l'efficience du système d'enregistrement des faits d'état civil

Résultat escompté : Des statistiques sociodémographiques utiles à la planification du développement sont produites. »

Feuille de route

Rédiger et vulgariser le plan de communication en faveur des registres d'état civil dans les six communes de lancement.

Former des formateurs et des intervenants à l'utilisation du logiciel ICIVIL dans les six municipalités de lancement.

Assurer la maintenance du système

Lancer la numérisation des registres d'état civil d'une commune

Acquérir le serveur national et les équipements ICIVIL auprès des centres d'état civil des communes de lancement.

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Participation citoyenne
Impact potentiel :	Modéré

Analyse des engagements

Cet engagement vise à améliorer l'efficacité du système d'enregistrement des statistiques de l'état civil du pays. Dans les 60 jours suivant la naissance d'un enfant, les parents sont censés enregistrer manuellement les enfants dans les unités sanitaires locales et les bureaux des chefs-lieux¹⁸¹. Cependant, 23 % des naissances ne sont pas enregistrées¹⁸², ce qui empêche les enfants d'aller à l'école et de bénéficier d'une assistance sociale et juridique¹⁸³. De nombreux parents ne connaissent pas le calendrier ou les procédures d'enregistrement¹⁸⁴, et les centres d'enregistrement sont inaccessibles aux habitants des zones rurales, qui n'ont pas les moyens de se déplacer¹⁸⁵. Des problèmes juridiques, institutionnels et opérationnels sont également à l'origine de goulots d'étranglement dans le système

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

d'enregistrement¹⁸⁶. Sans un registre d'État centralisé et efficace, les unités d'enregistrement manquent généralement de formulaires d'enregistrement et ont du mal à gérer les archives¹⁸⁷. Dans l'ensemble, l'enregistrement et la production des statistiques de l'état civil ne sont pas normalisés¹⁸⁸. Un registre d'état civil fiable contenant des données précises sur les naissances et les décès est essentiel pour permettre aux citoyens d'accéder à l'éducation, à l'emploi, aux prestations sociales, etc., et peut servir d'épine dorsale aux processus démocratiques et contribuer à prévenir la fraude électorale.

En réponse à cette problématique, l'engagement vise à mettre en place ICIVIL, une plateforme pour faciliter l'enregistrement des naissances à Kaya Nanoro, Soaw, Nouna, Bourasso, et Dokuy. L'engagement comprend également des activités de diffusion et de renforcement des capacités, bien qu'elles ne soient pas suffisamment spécifiques pour comprendre leur portée et leur ampleur. Il prévoit de mener des campagnes de communication sur les statistiques de l'état civil dans les communautés sélectionnées et de dispenser des formations sur l'utilisation de la plateforme ICIVIL. L'engagement vise également à assurer la maintenance du système. Cet engagement porte sur un élément fondamental de la participation citoyenne. Le droit et l'accès à l'acte de naissance sont étroitement liés à l'expression d'autres droits et accroissent l'inclusion des citoyens dans la vie publique. Il permet de compter les citoyens pour les services publics, est essentiel pour le droit à l'identification, à l'éducation, à la protection sociale et à l'inscription sur les listes électorales¹⁸⁹.

Au cours du projet pilote 2015-2016 d'ICIVIL dans dix maternités de Ouagadougou, la plateforme a permis l'enregistrement de plus de 3 000 naissances, avec un taux d'efficacité de 100 %¹⁹⁰. Le succès de la plateforme a suscité le soutien d'organisations multilatérales telles que la Banque mondiale et les Nations unies, et ses fondateurs prévoient actuellement de mettre en œuvre l'outil dans toute la région africaine¹⁹¹. En pratique, l'enregistrement des naissances ICIVIL fonctionne comme suit : Lorsqu'un bébé naît dans un établissement médical, un code de reconnaissance unique est attaché à un bracelet placé sur le bras du bébé. Avec l'application ICIVIL téléchargée sur un téléphone portable, une infirmière balaie le code, sans qu'une connexion internet ne soit nécessaire. Un questionnaire sur les données de naissance du nouveau-né s'affiche. Une fois le questionnaire rempli, un texto codé est envoyé au serveur central d'ICIVIL. Le serveur central d'ICIVIL traite le texto, et l'infirmière reçoit un autre texto sur son téléphone portable pour confirmer la réception. Les données de naissance du nouveau-né sont transmises au serveur central d'ICIVIL, puis au Centre national de l'état civil du gouvernement. Les données sont ensuite enregistrées et prêtes à être imprimées, ce qui constitue un acte de naissance. Ensuite, les parents peuvent obtenir l'acte de naissance en présentant le bracelet¹⁹².

S'il est pleinement mis en œuvre, cet engagement pourrait constituer une étape importante dans la transition d'un système manuel non standardisé vers un système numérique centralisé susceptible d'accroître la fiabilité du registre d'état civil et de garantir les droits fondamentaux des citoyens. Toutefois, sa portée est limitée pour ce qui est d'augmenter le nombre de naissances enregistrées. Dans le cadre de cet engagement, le système ICIVIL ne serait utilisé que dans 6 des 351 communes du pays et son utilisation ne concernerait que les enfants nés dans des établissements médicaux. Toutefois, dans le cadre de ces paramètres, ICIVIL est un outil efficace qui pourrait résoudre les difficultés de déplacement vers les centres d'enregistrement, prévenir les risques de falsification, centraliser les données au sein d'une plateforme unique, faciliter la récupération des données et faciliter l'accès aux certificats de naissance¹⁹³. Ces données peuvent être utilisées à des fins sanitaires, juridiques, commerciales et d'identification¹⁹⁴.

Pour renforcer l'approche de gouvernement ouvert de ce type d'engagement, le MEI recommande que des actions soient incluses afin que les données d'enregistrement des naissances soient sécurisées, avec une implication de la société civile dans le développement et la mise en œuvre de garanties sur l'utilisation des données, et des évaluations publiquement disponibles liées à l'éthique, aux droits de la personne et à l'équité du traitement des données¹⁹⁵. Outre l'extension de l'utilisation de la plateforme ICIVIL à d'autres communes, le MEI recommande également que les engagements futurs se concentrent sur la standardisation et l'exactitude des données du registre d'état civil. Cela peut également inclure des actions visant à garantir la transparence de sa gestion, ce qui peut avoir des effets bénéfiques sur les processus électoraux.

Enfin, les futurs plans d'action du PGO peuvent contribuer davantage à la fourniture d'informations et à la sensibilisation du public à l'importance de cette question. Selon le Conseil des droits de l'homme, ces deux approches sont parmi les outils les plus précieux pour encourager l'enregistrement des naissances. Les efforts visant à soutenir la fourniture d'informations pour faciliter l'enregistrement doivent être accessibles. Il s'agit notamment d'informations fournies dans une langue locale et simple, présentées dans un format simple et facilement accessibles au moment de l'enregistrement et lors d'activités de sensibilisation constantes¹⁹⁶.

¹⁸¹ « Burkina Faso. Inscription des naissances, » UNICEF, dans <https://data.unicef.org/crvs/burkina-faso/>

¹⁸² Samantha Lynch, « Innovative mobile digital identity solutions. Financial inclusion and Birth Registration, » GSMA, UK DfID, 2018, dans https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2018/07/DI-Companies-Case-Study_v5_WEB_Singles.pdf, p. 8 ; « L'état civil au Burkina Faso : le défi de la modernisation », Planète Enfants et Développement, 17 février 2020, dans <https://planete-eeed.org/2020/02/17/letat-civil-burkina-faso-defi-de-modernisation/>

¹⁸³ Morgane Le Cam, « Burkina : pour retrouver leur identité, les enfants fantômes attendent que l'état civil tranche entre deux technologies, » Le Monde, 6 février 2017, dans https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/02/06/burkina-pour-retrouver-leur-identite-les-enfants-fantomes-attendent-que-l-etat-civil-tranche-entre-deux-technologies_5075271_3212.html

¹⁸⁴ « Fifth Conference of African Ministers responsible for the Registration of Vital Statistics. Modernization of the civil registration system and the compilation of vital statistics in Burkina Faso thanks to the innovation iCivil, » Union africaine, ONU, CEA, Banque africaine de développement, APAI-CRVS, Gouvernement de Zambie, Lusaka, 14-18 octobre 2019, dans <http://www.apai-crvs.org/sites/default/files/public/CRVS-V-FR-Modernization%20of%20the%20civil%20registration%20and%20vital%20statistics%20system.pdf> p. 1.

¹⁸⁵ Esma Ben Said, « Burkina Faso : La révolution de l'état civil, » Agence Anadolu, 27 mai 2016, dans <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-la-r%C3%A9volution-de-l%C3%A9tat-civil-/579561>

¹⁸⁶ Ylkohanno Somé, « Actes d'État civil : le gouvernement burkinabè prône l'enregistrement immédiat, » Faszine, 27 février 2018, dans <http://www.faszine.com/actualite/politique/3614-actes-d-etat-civil-le-gouvernement-burkinabe-prone-l-enregistrement-immediat.html>

¹⁸⁷ « Fifth Conference of African Ministers responsible for the Registration of Vital Statistics. Modernization of the civil registration system and the compilation of vital statistics in Burkina Faso thanks to the innovation iCivil, » Union africaine, ONU, CEA, Banque africaine de développement, APAI-CRVS, Gouvernement de Zambie, Lusaka, 14-18 octobre 2019, dans <http://www.apai-crvs.org/sites/default/files/public/CRVS-V-FR-Modernization%20of%20the%20civil%20registration%20and%20vital%20statistics%20system.pdf> p. 1.

¹⁸⁸ « Burkina Faso. Inscription des naissances, » UNICEF, dans <https://data.unicef.org/crvs/burkina-faso/>

¹⁸⁹ « Burkina Faso. Enregistrement des naissances, » UNICEF, dans <https://data.unicef.org/crvs/burkina-faso/> ; « Fifth Conference of African Ministers responsible for the Registration of Vital Statistics. Modernization of the civil registration system and the compilation of vital statistics in Burkina Faso thanks to the innovation iCivil, » Union africaine, ONU, CEA, Banque africaine de développement, APAI-CRVS, Gouvernement de Zambie, Lusaka, 14-18 octobre 2019, dans <http://www.apai-crvs.org/sites/default/files/public/CRVS-V-FR-Modernization%20of%20the%20civil%20registration%20and%20vital%20statistics%20system.pdf> p. 3.

¹⁹⁰ « Fifth Conference of African Ministers responsible for the Registration of Vital Statistics. Modernization of the civil registration system and the compilation of vital statistics in Burkina Faso thanks to the innovation iCivil, » Union africaine, ONU, CEA, Banque africaine de développement, APAI-CRVS, Gouvernement de Zambie, Lusaka, 14-18 octobre 2019, dans <http://www.apai-crvs.org/sites/default/files/public/CRVS-V-FR-Modernization%20of%20the%20civil%20registration%20and%20vital%20statistics%20system.pdf> p. 2. Samantha Lynch, « Innovative mobile digital identity solutions. Financial inclusion and Birth Registration, » GSMA, UK DfID, 2018, dans https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2018/07/DI-Companies-Case-Study_v5_WEB_Singles.pdf, p.8.

¹⁹¹ « ICivil Africa : a revolutionary application for registering births and making civil registers more reliable » Land of African Business, 12 octobre 2016, dans <https://lelab.info/3115/>

¹⁹² « iCIVIL, » ICIVIL dans <https://icivil.org> ; « Integrated solution of declaration of birth and delivery of authentic controllable deeds. Operating principle », Integral Solution for Birth Declaration and Issuing of Controllable, Authentic Acts. ICIVIL, dans https://www.icivil.bf/presentation_2_en.php Morgane Le Cam, « Burkina : pour retrouver leur identité, les enfants fantômes

attendent que l'état civil tranche entre deux technologies, » Le Monde, 6 février 2017, dans https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/02/06/burkina-pour-retrouver-leur-identite-les-enfants-fantomes-attendent-que-l-etat-civil-tranche-entre-deux-technologies_5075271_3212.html

¹⁹³ Esma Ben Said, « Burkina Faso : La révolution de l'état civil, » Agence Anadolu, 27 mai 2016, dans <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/burkina-faso-la-r%C3%A9volution-de-l%C3%A9tat-civil-/579561>; Samantha Lynch, "Innovative mobile digital identity solutions. Financial inclusion and Birth Registration, » GSMA, UK DfID, 2018, dans https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2018/07/DI-Companies-Case-Study_v5_WEB_Singles.pdf ; « What is iCIVIL? » Integral Solution for Birth Declaration and Issuing of Controllable, Authentic Acts. ICIVIL, dans https://www.icivil.bf/presentation_en.php.

¹⁹⁴ « Fifth Conference of African Ministers responsible for the Registration of Vital Statistics. Modernization of the civil registration system and the compilation of vital statistics in Burkina Faso thanks to the innovation iCivil, » Union africaine, ONU, CEA, Banque africaine de développement, APAI-CRVS, Gouvernement de Zambie, Lusaka, 14-18 octobre 2019, dans <http://www.apai-crvs.org/sites/default/files/public/CRVS-V-FR-Modernization%20of%20the%20civil%20registration%20and%20vital%20statistics%20system.pdf> p. 2.

¹⁹⁵ « A Guide to Open Government and the Coronavirus: Privacy Protections, » Partenariat pour un gouvernement ouvert, 12 mai 2020, <https://www.opengovpartnership.org/documents/a-guide-to-open-government-and-the-coronavirus-privacy-protections/>.

¹⁹⁶ Conseil des droits de l'homme, Enregistrement des naissances et droit de chacun à la reconnaissance en tout lieu de sa personnalité juridique, Vingt-septième session, pages 17-35.

6. Engagement n° 6 : Opérationnaliser le dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions dans l'administration publique

Objectif principal

« **Enjeu** : Participation des citoyens à l'amélioration de la qualité du service public, à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité dans l'administration publique

Objectif général : Améliorer la qualité de la prestation des services publics

Résultat escompté : Le système d'enregistrement et de traitement des plaintes est opérationnel dans trois départements pilotes. »

Feuille de route

Organiser des consultations avec les ministères pour identifier les trois ministères pilotes.

Rédiger un décret sur les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Secrétariat général en intégrant le volet de la gestion des plaintes.

Acquérir du matériel de bureau et informatique

Assurer la connexion au réseau Internet des services d'accueil

Mettre à niveau la plate-forme pour prendre en compte les nouvelles fonctionnalités

Assurer la formation des acteurs chargés de gérer les plaintes des utilisateurs

Rédiger un guide de traitement des plaintes

Initier des actions de communication et d'information (messages publicitaires radio et télévisés, production de brochures, dépliants, émissions de radio et de télévision, pages dédiées sur les réseaux sociaux, insertion dans les journaux).

Organiser une campagne de communication, d'information et de sensibilisation sur le système dans les 13 régions du Burkina Faso.

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Participation citoyenne
Impact potentiel :	Mineur

Analyse des engagements

Cet engagement vise à améliorer la prestation de services dans trois ministères en s'assurant que leurs systèmes de traitement des plaintes sont opérationnels. Bertelsmann Stiftung rapporte que les citoyens sont mécontents de la fourniture par le gouvernement de l'eau, de l'électricité, de l'éducation (en particulier des écoles secondaires et des universités), des soins de santé et de l'entretien des routes¹⁹⁷. Cependant, malgré le plan stratégique de modernisation de la gestion, fin 2017, aucune plainte de citoyen n'avait été traitée (ne permettant pas d'atteindre un objectif de 50 %), étant donné que seuls 127 des 2 845 bâtiments gouvernementaux disposaient d'unités de service d'accueil, dont 47 n'étaient pas fonctionnels¹⁹⁸.

Dans le cadre de l'Engagement 5 du premier plan d'action national 2017-2019 du Burkina Faso, une plateforme a été mise au point¹⁹⁹ pour le dépôt des plaintes des citoyens relatives à l'accès au service, la qualité du service et la satisfaction des usagers²⁰⁰. Le Conseil des ministres a adopté un décret visant à adopter cette plateforme en février 2019²⁰¹, et le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale a lancé la plateforme un mois plus tard. Le Secrétariat à la bonne gouvernance a organisé un atelier en avril 2019 pour former les représentants des départements ministériels à l'utilisation de la plateforme²⁰². Dans le premier plan d'action, l'engagement n'a pas réussi à créer de nouvelles unités de service d'accueil ni à faire adopter une loi régissant la création de comités chargés de superviser et de traiter les plaintes au sein de chaque ministère²⁰³.

Dans le cadre du plan d'action actuel, cet engagement prévoit de lancer la plateforme de plaintes développée dans le cadre du plan d'action précédent dans trois ministères pilotes²⁰⁴. Les unités de service d'accueil sont censées centraliser ces plaintes et les transmettre au Secrétaire général. Ensuite, les agences concernées doivent soumettre une réponse dans un délai de 10 jours. L'engagement vise à sensibiliser le public à la plateforme par le biais de campagnes dans les médias sociaux et traditionnels dans les 13 régions du pays. L'engagement prévoit également de former les fonctionnaires²⁰⁵ au traitement des plaintes, de garantir l'accès à Internet pour les unités de service d'accueil et de mettre à jour la plateforme avec de nouvelles fonctionnalités. L'engagement vise également à publier un décret réglementant la gestion des plaintes par le Secrétariat général. Le Secrétariat général de chaque ministère doit intégrer les services de gestion des plaintes dans leurs organigrammes par le biais de décrets d'application spécifiques, en créant les services chargés de traiter les plaintes²⁰⁶. Un représentant de la Banque mondiale a estimé que « cela augmentera la réactivité du Secrétariat général et le contrôle des services gouvernementaux²⁰⁷. » Cet engagement est conforme à la valeur de participation civique du PGO, car il vise à accroître l'engagement du public dans la prestation de services des ministères.

Cet engagement vise à rendre opérationnelle la plateforme de plaintes du côté de l'offre en renforçant les capacités techniques et procédurales des unités de service d'accueil ainsi que du côté de la demande en entreprenant une campagne de communication pour faire connaître et encourager l'utilisation de la plateforme par les citoyens. Bien qu'il s'agisse d'une étape positive, son potentiel est progressif puisqu'il vise 3 des 28 ministères. De plus, les citoyens doivent disposer d'un compte de messagerie pour utiliser la plateforme, ce qui peut limiter son utilisation. Une étude sur les TIC au Burkina Faso révèle que plus de la moitié des personnes interrogées ne disposent pas d'un compte de courrier électronique et que 90 % d'entre elles ne sont pas familières avec les outils bureaucratiques en ligne²⁰⁸. Il est de plus incertain que les unités de service d'accueil auront la capacité de traiter les plaintes. Dans l'ensemble, l'engagement part du principe que l'engagement des citoyens sur la plateforme fera pression sur le gouvernement pour améliorer la prestation des services publics. Pourtant, l'engagement n'inclut pas de mécanisme d'application pour assurer un suivi efficace des plaintes, un oubli qui pourrait produire des résultats non durables²⁰⁹. Par le passé, les ONG, les médias, les groupes de réflexion et les agences gouvernementales ont dénoncé les pratiques irrégulières, mais les fonctionnaires sont restés impunis²¹⁰. Finalement, l'engagement vise 3 ministères sur 28 et il n'est pas clair comment ce plan serait mis en œuvre davantage.

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

Pour la mise en œuvre de l'engagement, le MEI recommande de mettre un accent particulier sur la campagne de communication/socialisation afin d'assurer l'adhésion et l'utilisation effective de la plateforme de plaintes par le public, car les citoyens ne sont pas familiers avec cet outil²¹¹. Le MEI recommande d'améliorer la fonctionnalité de la plateforme sur les téléphones mobiles, étant donné que 97 % de la population du pays dispose d'une connexion de téléphonie mobile.²¹² Le MEI suggère de veiller à ce que, pendant la mise en œuvre, l'institution gouvernementale de coordination surveille et traite les données sur le taux de réponse aux plaintes, les goulots d'étranglement dans le processus de réponse qui incitent à la cohérence, à l'assurance qualité et au respect du délai stipulé (10 jours) de réponse aux plaintes. À défaut, la plate-forme pourrait être sous-utilisée ou ne pas être utilisée du tout. Pour les futurs plans d'action, le MEI recommande d'inclure des éléments de responsabilité plus forts qui permettent un contrôle public du nombre de plaintes reçues et traitées efficacement, comme rendre publics les taux de réponse des institutions, avec des informations sur le type de plaintes et les actions correctives qui ont été mises en place pour traiter les raisons des plaintes. Cela peut accroître la confiance et l'engagement, car les citoyens voient les avantages de l'utilisation d'outils comme celui-ci. De plus, le MEI recommande l'adoption d'un décret instituant des comités de suivi au sein des départements ministériels et des agences qui peuvent soutenir la gestion des plaintes.

7. Engagement n° 7 : Améliorer l'accès des personnes vulnérables au Fonds d'assistance judiciaire

Objectif principal

« **Enjeu** : Fournir une aide financière au maximum de personnes vulnérables pour l'accès à la justice

Objectif général : Contribuer à un meilleur accès des personnes vulnérables à la justice

Résultats escomptés :

- L'enveloppe financière est passée de 170 000 000 FCFA à 300 000 000 FCFA.
- Le nombre de personnes aidées par le fonds est passé de 600 à 1 000. »

Feuille de route

Augmenter la dotation du fonds de 170 000 000 FCFA à 300 000 000 FCFA

Développer un document de recherche de ressources et de partenariat

Revoir le décret n° 2016-185 portant organisation de l'assistance judiciaire au Burkina Faso en vue d'intégrer de nouvelles catégories de personnes vulnérables.

Animer 2 séances de sensibilisation dans chacune des 25 maisons d'arrêt et de correction (MAC) pour les prisonniers.

Organiser 25 séances de sensibilisation sur l'existence du fonds (programmes radio dans 25 provinces)

Former 30 membres de commissions d'aide juridique

Former 25 personnes ressources dans les centres de détention provisoire et les centres correctionnels

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Responsabilité envers le public
Impact potentiel :	Modéré

Analyse des engagements

Cet engagement vise à accroître l'accès à la justice pour les citoyens vulnérables. Les contraintes actuelles comprennent l'incompréhension des procédures légales, la méfiance à l'égard du système judiciaire, le manque de proximité géographique, les barrières linguistiques²¹³ et les finances. Les citoyens vulnérables n'ont souvent pas les moyens d'engager des avocats²¹⁴. Le gouvernement du Burkina Faso a adopté un décret pour organiser un cadre d'assistance juridique en 2009²¹⁵ et a créé le Fonds d'assistance juridique (FAJ) en 2015,²¹⁶ régi par le décret n° 2016-185²¹⁷. Les bénéficiaires sont notamment les victimes de la traite des êtres humains, les personnes en conflit avec la loi ou dont les parents sont sans abri, les personnes dont la vie a été menacée ou qui sont en danger de mort, les personnes qui ont été torturées par des fonctionnaires. Le décret accorde également des avantages aux

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

parents et aux veuves ayant des contraintes économiques, ainsi qu'aux personnes sans domicile fixe qui peuvent certifier ce statut. La prestation peut être totale ou partielle et elle peut inclure tous les frais de représentation. Les bénéficiaires peuvent perdre l'aide dans le cas où leurs finances sont jugées suffisantes pour s'offrir une représentation légale ou s'il s'avère que les bénéficiaires ont obtenu la prestation avec de faux documents²¹⁸. Dans l'ensemble, la capacité opérationnelle du FAJ est compromise par un financement insuffisant²¹⁹. Le gouvernement a donné la priorité au renforcement des capacités du FAJ, à la réalisation de campagnes de sensibilisation des citoyens à l'existence du fonds et à la prévision des dépenses potentielles pour les procédures judiciaires²²⁰.

L'Engagement 3 du plan d'action national 2017-2019 du Burkina Faso a permis d'augmenter le budget du FAJ de 100 000 000 FCFA à 170 000 000 FCFA (ratant un objectif de 200 000 000)²²¹ et son nombre de bénéficiaires de 97 à 600 (dépassant un objectif de 200 bénéficiaires)²²². De plus, 28 séances de sensibilisation ont été organisées et le ministère de la Justice a publié un document plaidant en faveur de l'augmentation du budget²²³. Cependant, aucun examen de la législation régissant l'assistance juridique n'a été effectué²²⁴. Selon le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, les principaux obstacles à la mise en œuvre étaient les retards dans l'allocation du budget et les prévisions imprécises des frais de justice²²⁵.

Cet engagement s'appuie sur les progrès réalisés dans le cadre du plan d'action précédent. L'engagement prévoit d'augmenter le budget du FAJ de 170 000 000 FCFA à 300 000 000 FCFA et d'augmenter le nombre de bénéficiaires de 600 à 1000 d'ici janvier 2021. L'engagement comprend des jalons pour explorer des alternatives pour les ressources et réviser la législation régissant l'assistance juridique afin de garantir une plus grande inclusion des populations vulnérables. L'engagement prévoit de mener des campagnes de sensibilisation dans les prisons et dans 25 provinces. Les activités visent également à fournir une formation à 30 membres de commissions d'assistance juridique et à 25 points focaux dans les centres correctionnels. Cet engagement est pertinent pour la valeur de responsabilité publique du PGO, dans la mesure où il étend l'accès à la justice aux citoyens vulnérables par le biais d'aides juridiques qui facilitent les mécanismes de recours pour traiter leurs griefs.

S'il est pleinement mis en œuvre, cet engagement pourrait avoir un impact significatif sur l'accès des citoyens vulnérables à la justice. L'engagement vise à atteindre une augmentation de 67 % du nombre de bénéficiaires du FAJ et une augmentation de 76 % du budget du FAJ. Dans le cadre de cet engagement, le FAJ pourrait fournir une assistance à environ 52 % de la charge de travail totale prévue pour 2019-2021 (1 000 cas sur 1 916 prévus), une augmentation substantielle par rapport à la couverture de 29 % au cours du premier semestre de 2019 (138 cas sur 479)²²⁶. De plus, cet engagement vise à combler certaines des lacunes de mise en œuvre du plan d'action précédent, y compris les jalons pour trouver de nouvelles ressources et réviser le décret n° 2016-185 pour élargir les bénéficiaires potentiels du FAJ. L'engagement prévoit également d'étendre la sensibilisation aux centres de détention, ce qui constitue une innovation importante du plan d'action actuel. En ce qui concerne les campagnes de sensibilisation au niveau des provinces, la couverture géographique prévue vise à atteindre plus de la moitié du Burkina Faso (25 provinces sur 45).

Pour une mise en œuvre réussie, il faut donner la priorité aux déboursments en temps voulu au FAJ. Outre la poursuite de l'extension de la couverture et des ressources, un engagement futur pourrait envisager des évaluations permettant d'identifier les facteurs qui peuvent empêcher les citoyens de demander une assistance juridique afin de les prendre en compte dans la conception du programme. Le MEI recommande également de continuer à améliorer l'accès aux informations sur les lois et les procédures afin de permettre aux individus d'identifier leurs besoins juridiques, de trouver des sources de conseils juridiques et de s'aider eux-mêmes. Il pourrait également être utile de financer et de lancer des programmes de formation pour les avocats de l'aide juridique, les assistants juridiques et les bénévoles pro bono afin d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances juridiques dans les domaines qui ont un impact sur les personnes à faibles revenus et les personnes défavorisées²²⁷.

¹⁹⁷ « BTI 2020 Country Report – Burkina Faso, » Gütersloh : Bertelsmann Stiftung, 2020.

¹⁹⁸ « Ten-year strategic plan for modernizing the administration (PDSMA) 2011-2020. Annual Report 2017 » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2017, dans http://spma.gov.bf/RAPPORT_ANNUUEL_PDSMA_2017.pdf.

¹⁹⁹ « Vos récriminations en ligne » dans <http://www.plainte.gov.bf/>

²⁰⁰ Kadi RABO, « La plateforme pour les récriminations des usagers des services publics, » Ouaga, 6 mars 2019, dans <http://news.aouaga.com/h/122665.html>

²⁰¹ Rémis Fulgance DANDJINO, « Conseil des ministres du 06 février 2019 : un dispositif d'enregistrement et de traitement des plaintes et des suggestions des usagers des ministères et institutions du Burkina » Labor Presse, 7 février 2019, dans <https://www.laborpresse.net/conseil-des-ministres-du-06-fevrier-2019-un-dispositif-denregistrement-et-de-traitement-des-plaintes-et-des-suggestions-des-usagers-des-ministeres-et-institutions-du-burkina/>

²⁰² Kadi RABO, « La plateforme pour les récriminations des usagers des services publics, » Ouaga, 6 mars 2019, dans <http://news.aouaga.com/h/122665.html>

²⁰³ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>

²⁰⁴ Comme l'explique Sidi Barry, « cet engagement répond à une logique de continuité. Le premier plan d'action visait à mettre en place la plateforme. Ce deuxième plan vise à corriger les dysfonctionnements observés et à mettre en place le système de gestion des plaintes. Nous le testons dans des ministères pilotes, puis nous évaluerons sa généralisation à l'ensemble des ministères. » Sidi Barry (SP-MABG), entretien téléphonique, 28 août 2020.

²⁰⁵ « Les cibles de la formation sont : les services d'accueil de (3) ministères pilotes, le secrétariat général de (3) ministères pilotes, tous les départements techniques (y compris les chefs de département), l'inspection technique des services, les fonctionnaires des ministères en général. » Sidi Barry (SP-MABG), entretien téléphonique, 28 août 2020.

²⁰⁶ « Le décret de 2016 (décret n° 2016 027/PRES/PM/SGGCM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels) prévoit la création du guichet d'accueil et d'information (dans chaque ministère), mais ne prévoit pas la réception et la gestion des réclamations des usagers du service public. Il est désormais nécessaire de réformer les décrets d'application, qui identifient les services à mettre en place pour traiter les plaintes. Le processus de réception et de gestion des plaintes est le suivant : Plainte -> Bureau d'accueil -> Secrétaire général (responsable des services techniques) -> dossier attribué au service correspondant.

Le MFPTPS a envoyé une lettre à cinq ministères pilotes (Fonction publique, Santé, Éducation nationale, Justice, Transports) avec des conseils pour l'examen du décret d'application. Le décret d'application du ministère de la Fonction Publique a déjà été rédigé et est en cours de signature. Il sert également de modèle pour les autres ministères. » Sidi Barry (SP-MABG), entretien téléphonique, 28 août 2020.

Un représentant de la Banque mondiale a signalé « qu'en ce qui concerne les ministères de l'Éducation et de la Santé, le projet de gouvernance et de participation citoyenne a financé la mise en place des unités de service client instituées dans l'organigramme du secrétariat général. Ils ont effectivement commencé à recevoir et à traiter les plaintes. A la fin du mois de juillet, 40 plaintes ont été reçues ; les ministères de la Santé et de l'Éducation en ont reçu respectivement 5 et 35). À l'exception d'une plainte liée à la santé, toutes les autres ont été traitées. Un autre test de mise en place d'un service d'accueil est en cours de déploiement au sein du ministère de la Fonction publique. » Ousmane Kolie (Banque mondiale), 16 août 2020.

²⁰⁷ Ousmane Kolie (Banque mondiale), 16 août 2020. De même, en ce qui concerne les mesures punitives pour les fonctionnaires qui ne traitent pas efficacement les plaintes des citoyens, « des sanctions spécifiques ne sont pas prévues. Cependant, des conversations sont en cours pour analyser l'opportunité d'établir des sanctions spécifiques. La loi 081 (loi 081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique) régissant le statut général des agents publics comporte un système d'imputabilité valable pour tout dossier, y compris la gestion des plaintes des usagers, afin que le supérieur hiérarchique puisse engager une procédure administrative à l'encontre des agents défaillants pouvant aboutir à une sanction. » Sidi Barry (SP-MABG), entretien téléphonique, 28 août 2020.

²⁰⁸ « Étude sur l'expansion et les usages des TIC au Burkina Faso en 2018, » BAAS Consulting, ISCOM, Le Faso, mars 2019, dans http://www.iscom-bf.net/IMG/pdf/etude_sur_l_expansion_des_tic_au_burkina_faso_iscom_lefaso.net_obaas.pdf, p. 20.

Avec une perspective différente, le directeur de la Régulation et de la Promotion du guichet virtuel de l'administration publique, Mamadou Bandaogo, a déclaré dans un entretien téléphonique le 20 août 2020 « qu'avec la fibre optique, aujourd'hui la couverture du réseau est large. De plus, une majorité de la population utilise des téléphones portables et peut accéder à Internet de cette manière. »

²⁰⁹ [TRADUCTION] « Annexe II : Background Literature Review for Strategic Framework for Mainstreaming Citizen Engagement in WBG Operations » Banque mondiale, dans http://documents.worldbank.org/curated/en/266371468124780089/071652160_201411345003756/additional/929570WVP0Box380ategicFrameworkforCE.pdf, p. 96.

²¹⁰ Saâhar-Iyaon Christian Somé Békuoné, « Plateforme de réception et de traitement des plaintes des usagers du service public : Un moyen de contrôle pour les usagers », Radars Info Burkina, 8 mars 2019, dans <https://www.radarsburkina.net/index.php/fr/societe/1151-plateforme-de-reception-et-de-traitement-des-plaintes-des-usagers-du-service-public-un-moyen-de-contrôle-pour-les-usagers>

²¹¹ Sidzabda, « Plateforme d'enregistrement et de traitement des plaintes et suggestions des citoyens, » Le Pays, 11 février 2019, dans <http://lepays.bf/plateforme-denregistrement-et-de-traitement-des-plaintes-et-suggestions-des-citoyens/>

- ²¹² Boukary Zorom , « Burkina Faso : Statistiques sur le Digital et les Médias sociaux en janvier 2020 » Le Kiosque Digital du Burkina, selon des données de We Are Social et Hootsuite, 24 février 2020, dans <https://lekiosquedigitalduburkina.com/2020/02/24/burkina-faso-statistiques-sur-le-digital-et-les-medias-sociaux-en-janvier-2020/>
- ²¹³ Mise en œuvre du Pacte national pour le renouveau de la justice. Plan d'actions du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique (2015–2019), Gouvernement du Burkina Faso, avril 2016, dans <http://www.justice.gov.bf/wp-content/uploads/2017/01/Plan-dAction-pacte-du-09-06-2016-Version-d%C3%A9finitive.pdf>, p. 21-22.
- ²¹⁴ Mise en œuvre du Pacte national pour le renouveau de la justice. Plan d'actions du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique (2015–2019), Gouvernement du Burkina Faso, avril 2016, dans <http://www.justice.gov.bf/wp-content/uploads/2017/01/Plan-dAction-pacte-du-09-06-2016-Version-d%C3%A9finitive.pdf>, p. 21-22.
- ²¹⁵ <https://lefaso.net/spip.php?article86155>
- ²¹⁶ « Rapport national volontaire de mise en œuvre des objectifs de développement durable (2016-2018), » Nations unies, Gouvernement du Burkina Faso, juin 2019, dans https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/23390Burkina_Faso_VNR_FINAL.pdf, p. 88.
- ²¹⁷ Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Nations unies, 1^{er} novembre 2019, dans <http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkGld%2FPPRiCAqhKb7yhso9padiGPLZnL2Rh4yZ5rk3BvfgSjvYpSYwZDMZYPFjvVpEeazNOVOsleCGtKLt05zkWd3%2BQl8PnBNKfVjWPFi5tUpEhtVDrVIYAyzGmBKS8zWyWFEVeq34du5tQkaA%3D%3D>
- ²¹⁸ « Le Bureau d'Accueil Virtuel des Juridictions du Burkina Faso, » ministère de la Justice, dans <http://infos-pratiques.justice.gov.bf/fonds-dassistance-judiciaire/>
- ²¹⁹ CSM, « L'appareil judiciaire au Burkina Faso : que peut-on savoir ? » Zoodomail, dans <https://www.zoodomail.com/index.php/fr/justice/l-appareil-judiciaire-au-burkina-faso-que-peut-savoir>
- ²²⁰ Mise en œuvre du Pacte national pour le renouveau de la justice. Plan d'actions du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique (2015–2019), Gouvernement du Burkina Faso, avril 2016, dans <http://www.justice.gov.bf/wp-content/uploads/2017/01/Plan-dAction-pacte-du-09-06-2016-Version-d%C3%A9finitive.pdf>, p. 21-22.
- ²²¹ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>.
- ²²² « COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE PLENIERE DU JEUDI 02 MAI 2019, » Assemblée nationale du Burkina Faso, 2 mai 2019, dans <https://www.assembleenationale.bf/spip.php?article1036>
- ²²³ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>, p. 17-18.
- ²²⁴ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>, p. 59.
- ²²⁵ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>, p. 60.
- ²²⁶ Le ministère de la Justice a indiqué qu'au cours du premier semestre 2019, le FAJ a couvert 138 affaires, soit 28,83 % du nombre total d'affaires. Si l'on extrapole à partir de ce rapport, il y a eu 479 cas au total au cours du premier semestre de 2019 ($138 * 100 / 28,83$), ce qui signifie qu'il y aurait une projection de 1 916 cas au total pour la période de deux ans de 2019-2021 ($479 * 4$). Ces calculs sont basés sur les données de « Burkina : 138 personnes assistées par le Fonds d'assistance judiciaire en six mois (ministre), » Agence d'information du Burkina, 31 juillet 2019, dans <https://www.aib.media/2019/07/31/burkina-138-personnes-assistees-par-le-fonds-dassistance-judiciaire-en-six-mois-ministre/>.
- ²²⁷ « Série de politiques en matière de justice, partie I : Accès à la justice, » Rapport global de l'Open Government Partnership, Partenariat pour un gouvernement ouvert, 20 septembre 2019, <https://www.opengovpartnership.org/fr/documents/justice-policy-series-part-i-access-to-justice/>.

8. Engagement n° 8 : Accroître l'autonomisation socio-économique des jeunes et des femmes

Objectif principal

«

Défi : Accroître la résilience des femmes et des jeunes afin d'en faire des acteurs clés du développement

Objectif général : Renforcer l'autonomie des femmes et des jeunes afin d'en faire des acteurs de la production de richesses.

Résultats escomptés :

5 000 entreprises sont créées par des femmes et des jeunes

10 000 femmes et jeunes gens sont formés pour créer des emplois et des entreprises,

1 000 groupes de production agro-sylvo-pastorale sont transformés en coopératives agricoles. »

Feuille de route

1. Organiser des séances de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat au profil de 100 000 jeunes et femmes
2. Organiser une campagne d'information dans les treize régions sur l'autonomisation des jeunes et des femmes
3. Organiser trente séances de formation pour les femmes et les jeunes à la création d'une coopérative agricole
4. Financer 20 000 projets de jeunes grâce aux fonds, projets et programmes du ministère.
5. Former 1 000 jeunes et femmes aux petits métiers (AGR)
6. Placer 15 000 jeunes et femmes diplômés en stage.
7. Former au moins 10 000 demandeurs d'emploi à l'ERT et aux TIC appliquées.
8. Former au moins 10 000 demandeurs d'emploi à l'ERT et aux TIC appliquées
9. Fournir à 60 jeunes et femmes des trousseaux d'installation et un fonds de roulement
10. Accompagner 5 000 jeunes et femmes qui bénéficient de financements et de trousseaux d'installation

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Participation citoyenne
Impact potentiel :	Modéré

Analyse des engagements

Cet engagement vise à donner aux femmes et aux jeunes les moyens de développer leur indépendance économique. Il comprend des jalons pour sensibiliser, renforcer les capacités et financer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, avec une mise en œuvre prévue de janvier 2020 à juin 2021. Les activités visent à sensibiliser à l'esprit d'entreprise et à l'autonomisation des jeunes et des femmes. Ils prévoient également d'offrir aux femmes et aux jeunes un renforcement de leurs capacités en matière de coopératives agricoles, de petit commerce, de conduite, de recherche d'emploi et de technologies de l'information et de la communication, ainsi que des stages. Une activité supplémentaire vise à financer 20 000 projets de jeunes avec un montant de 2 863 944 000 FCFA.

Cet engagement est pertinent pour la valeur de participation civique du PGO, car il vise à améliorer l'inclusion économique des femmes et des jeunes. Cependant, il ne tire pas pleinement parti d'une approche de gouvernement ouvert renforcée, car l'engagement a été conçu pour poursuivre le programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes (PAE/JF) 2017-2020 du gouvernement.

Cet engagement semble être une extension du PAE/JF, étant donné que sa période de mise en œuvre chevauche la dernière année du PAE/JF, et se poursuit ensuite une année supplémentaire. Le PAE/JF était un programme gouvernemental de trois ans lancé en juin 2017. Ce programme visait à financer 30 000 petites entreprises, à renforcer les capacités de 30 000 femmes et jeunes, et à créer 90 000 emplois directs ainsi que 100 000 emplois indirects²²⁸. Selon le coordonnateur du PAE/JF, en 2017 et 2018, 21 173 petites entreprises ont été financées sur une prévision de 20 000, et en 2019, 10 114 petites entreprises ont reçu un financement de 4 546 617 000 FCFA²²⁹. Parmi les critères d'admissibilité des bénéficiaires figuraient l'accès à un mentor, une entreprise rentable, le potentiel de création d'emplois, la volonté de participer aux sessions de formation, l'absence d'accès à une source de revenus ou à un prêt, et la volonté d'accepter les conseils et le suivi du gouvernement²³⁰.

Cumulativement, cet engagement et le PAE/JF pourraient constituer une avancée importante pour l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes et des jeunes au Burkina Faso. Bien que cet engagement s'inscrive dans la continuité d'un travail qui s'est déroulé en grande partie en dehors du cadre de le PGO, il répond au besoin continu des femmes et des jeunes en matière de renforcement des capacités et de financement. Selon la modélisation de l'Organisation internationale du travail, en 2019, les taux d'activité des femmes (58,3 %) et des jeunes (51,3 %) sont restés en retrait par rapport aux hommes (74,8 %), tandis que les taux de chômage des femmes (9,2 %) et des jeunes (8,3 %) ont dépassé ceux des hommes (3,9 %).²³¹ La profusion de candidats aux opportunités de financement du PAE/JF illustre également les besoins continus des bénéficiaires. Par exemple, en 2018, seuls 11 049 des 77 022 demandeurs ont pu recevoir un financement²³². En ce qui concerne l'approche globale de cet engagement, il faut noter que des essais de contrôle aléatoires en Bosnie, en Éthiopie, en Inde, au Mexique, au Maroc et en Mongolie ont montré que la microfinance a un effet modérément positif, mais pas transformateur, sur la réduction de la pauvreté ou l'amélioration du niveau de vie²³³.

Pour la conception des engagements, le MEI recommande de renforcer l'application des principes de gouvernement ouvert, par exemple en ajoutant des actions visant à divulguer davantage d'informations

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

sur le processus de sélection des propositions ; une approche participative pour atténuer les obstacles à l'accès financier. Les efforts futurs pourraient porter sur d'autres obstacles structurels à l'inclusion économique, comme le manque d'éducation ou de préparation pour soumettre une proposition commerciale. À ce titre, il pourrait être bénéfique d'intégrer un conseil des bénéficiaires chargé d'aider les candidats à améliorer la qualité des propositions. En ce qui a trait au contrôle de la mise en œuvre, le MEI recommande de ventiler les entreprises soutenues et les bénéficiaires formés par sexe et par âge, ainsi que de suivre le nombre de bénéficiaires qui réussissent à trouver un emploi ou à en créer un.

²²⁸ « Results, » Economic Empowerment of Youths and Women Program (PAE/JF), ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, dans <https://www.paejf.bf/paejf/#cible>

²²⁹ PAE/JF Burkina, 27 décembre 2019, https://www.facebook.com/pg/paejf/posts/?ref=page_internal

²³⁰ « Results, » Economic Empowerment of Youths and Women Program (PAE/JF), Ministry of Youth and promotion of youth entrepreneurship, <https://www.paejf.bf/inscriptions/>

²³¹ « World Development Indicators, » Banque mondiale, <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&country=BFA> (consulté le 20 juillet 2020).

²³² « Call for projects, 2018 PAE / JF edition results: 11,049 files selected, » Economic Empowerment of Youths and Women Program (PAE/JF), ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, 14 février 2019, <https://www.paejf.bf/resultats-de-lappel-a-projets-edition-2018-du-pae-jf-11-049dossiers-selectionnes/>

²³³ Abhijit Banerjee, Dean Karlan, et Jonathan Zinman, « Six Randomized Evaluations of Microcredit: Introduction and Further Steps, » American Economic Journal: Applied Economics 7:1, 2015.

9. Engagement n° 9 : Accroître la représentativité des femmes dans les sphères de décision

Objectif principal

« Enjeux :

- Promouvoir un développement participatif et inclusif centré sur les préoccupations majeures des femmes.
- Encourager et promouvoir les candidatures des femmes dans les sphères de décision

Objectif général : Réduire les inégalités entre les sexes en impliquant les femmes dans les décisions relatives à leur développement.

Résultats escomptés :

- Le nombre de femmes élues/nommées dans les sphères de décision est augmenté ;
- Les femmes élues sont suffisamment armées pour porter les revendications relatives à l'amélioration de leurs conditions de vie. »

Feuille de route

Plaidoyer pour l'adoption de la loi sur le quota de genre aux élections législatives et municipales au Burkina Faso

Organiser des campagnes de sensibilisation et de défense dans les treize capitales régionales auprès des femmes sur leur devoir politique et civique

Organiser des campagnes de sensibilisation et de défense dans les treize capitales régionales auprès des partis et formations politiques pour la formation des militants et leur positionnement sur les listes de candidats

Organiser des séances de défense auprès des autorités publiques pour qu'elles respectent leurs engagements en matière d'augmentation de la représentation des femmes dans les sphères de décision

Renforcer les capacités des femmes en matière de leadership et de participation politique dans les treize capitales régionales

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Participation citoyenne
Impact potentiel :	Modéré

Analyse des engagements

Le Burkina Faso dispose d'un cadre législatif et institutionnel qui encourage l'engagement civique des femmes dans les affaires politiques. L'article 12 de la Constitution de 1991 du pays consacre le droit de tout citoyen de participer aux affaires publiques, d'élire et d'être élu²³⁴. Le pays a adopté une politique

nationale sur le genre en 2009²³⁵ et une loi pour un quota de genre la même année²³⁶. La loi de 2009 fixe un quota obligatoire de 30 % au profit des femmes et des hommes pour les élections législatives et municipales²³⁷. L'article 154 du code électoral de 2015 rend obligatoire la présence d'au moins un candidat de chaque sexe sur les listes de candidats²³⁸. Le plan de développement du pays inclut l'égalité des sexes²³⁹ et le secrétariat permanent du Conseil national pour la promotion du genre (SP/CONAPO-Genre) coordonne la politique nationale en matière de genre avec tous les ministères et agences gouvernementales²⁴⁰.

Malgré le cadre juridique du pays pour l'inclusion du genre dans les affaires publiques, l'inclusion reste faible. Les progrès ont été lents et longs au fil des ans. Au début du processus de réforme, le nombre de femmes députées était de 4 sur 107 (3,73 %) pour la période 1992-1997 ; plus récemment, il était de 14 sur 127 (11,02 %) pour la période 2015-2020²⁴¹. Sept femmes faisaient partie du gouvernement en 2016 (24,13 %)²⁴² tandis que le nombre de femmes membres du cabinet du gouvernement sélectionné en janvier 2019 était de 7 sur 32 (21,8 %)²⁴³.

Cet engagement vise à réduire les écarts entre les sexes et à accroître l'engagement des femmes dans les postes de décision en augmentant le nombre de femmes élues à des postes politiques et de femmes nommées au gouvernement. Cet engagement comprend des activités de plaidoyer et de sensibilisation. L'objectif de ces activités de plaidoyer sera de former les femmes à leurs droits politiques et civiques. Certaines activités de plaidoyer auront lieu au sein des partis politiques afin de leur fournir une formation pour améliorer leur placement dans les listes de candidats. D'autres activités de plaidoyer inciteront les pouvoirs politiques à assurer une plus grande représentativité des femmes et à demander le respect des engagements en matière d'inclusion des femmes. L'engagement prévoit également une formation sur la participation politique des femmes dans treize régions.

Les facteurs culturels, les contraintes socio-économiques et les réglementations politiques sont quelques-unes des raisons qui empêchent les femmes de s'engager pleinement dans les affaires publiques. Les femmes ne se présenteront aux élections que si leurs maris le permettent²⁴⁴. Certains citoyens croient que les femmes ont respecté les traditions et que le statu quo ne devrait pas être affecté²⁴⁵. C'est pourquoi l'implication politique des femmes n'est pas vue d'un bon œil²⁴⁶. La politique est réputée l'apanage des hommes et les femmes essuient des pressions sociales si elles s'impliquent en politique²⁴⁷. D'autre part, le manque de volonté politique pour mettre en œuvre la législation disponible, notamment la loi sur les quotas de genre²⁴⁸, a également affecté la participation des femmes.

Dans certains cas, il existe des difficultés d'interprétation de la loi, et des sanctions efficaces ne sont pas appliquées²⁴⁹. Les femmes ne sont pas bien placées sur les listes de candidats. Elles figurent habituellement au bas. Si la loi exige que 30 % candidats soient des femmes, elle ne garantit pas que 30 % des femmes seront effectivement élues²⁵⁰. Le manque de ressources financières pour se présenter aux élections²⁵¹ et le manque de soutien une fois les femmes élues découragent également l'engagement des femmes en politique²⁵².

Les OSC, les organisations de femmes, les personnalités politiques, hommes et femmes, et les partis politiques ont mené de multiples initiatives de sensibilisation et de plaidoyer, notamment depuis les années 2000. Celles-ci ont abouti à l'adoption de la loi sur les quotas de genre de 2009.²⁵³ Les femmes activistes ont appelé le gouvernement à assurer la représentation des femmes dans les affaires publiques²⁵⁴. Le président et l'Assemblée nationale ont discuté de l'intégration de la dimension de genre et ont organisé des dialogues pour renforcer la position des femmes dans la vie publique²⁵⁵. Les experts soulignent que la loi de 2009 sur les quotas pose trois problèmes majeurs : son application est limitée aux élections, elle ne prévoit pas de sanctions fortes et ne mentionne pas explicitement le placement des candidatures féminines sur les listes des partis²⁵⁶. Le gouvernement a discuté de la mise en œuvre d'un nouveau projet de loi visant à apporter des ajustements à la loi sur les quotas. Il prévoit un stimulus économique pour les parties qui respectent le quota, mais aucune sanction en cas de non-respect²⁵⁷. En janvier 2020, l'Assemblée nationale a adopté une loi sur les quotas de genre qui prévoit des dispositions pour le placement des femmes sur les listes de candidats aux élections législatives et municipales. La loi prévoit un tel placement au sommet pour au moins 30 % des candidats de sexe différent et est

intercalé ; homme-femme ou vice versa. La loi prévoit des avantages économiques pour les parties qui respectent la loi sur les quotas²⁵⁸. Le projet de loi est en attente d'approbation du président.²⁵⁹

Cet engagement est bien placé pour compléter la mise en œuvre de la nouvelle loi et aborde certains des éléments que les experts considèrent comme les principaux défis de la loi de 2009 (actuelle). La représentante du gouvernement en charge de la politique de genre était convaincue que les activités de l'engagement poursuivaient un travail en amont et parallèle visant à renforcer l'engagement pour la nouvelle loi sur les quotas. Plus précisément, les activités de formation et de sensibilisation pourraient avoir un impact sur plusieurs aspects tels que l'examen des limites de la loi de 2009 et l'identification des obstacles qui entravent sa réforme, l'obtention du soutien des partis politiques et l'implication des dirigeants politiques dans le processus de révision de la loi, ou encore le meilleur positionnement des femmes candidates sur les listes électorales, entre autres.²⁶⁰

L'adoption de la loi serait significative pour renforcer le cadre juridique avec de nouveaux contrôles de conformité, cependant, étant donné que des lois sur les quotas existent déjà et que la participation des femmes est toujours inférieure au pourcentage requis, il est peu probable que la même approche puisse produire des effets transformationnels étant donné que la nouvelle loi ne comprend pas de sanctions explicites pour la non-conformité qui a été une faiblesse clé soulignée par les experts. Par conséquent, la mise en œuvre complète de cet engagement pourrait représenter une avancée majeure, mais elle est limitée par les défis existants dans le cadre juridique²⁶¹.

Pour les futurs plans d'action, le MEI recommande de s'attaquer à d'autres obstacles empêchant l'engagement des femmes dans la vie publique. Par exemple, l'engagement pourrait inclure des activités visant à promouvoir l'éducation des citoyens en mettant l'accent sur l'égalité des sexes dans le système éducatif de la nation²⁶². L'engagement pourrait également appeler à des réformes visant à garantir un fonds spécial²⁶³ pour soutenir les candidatures des femmes et envisager de permettre aux femmes de se présenter aux élections en tant que candidates indépendantes²⁶⁴. Il serait également utile d'accroître les possibilités pour les femmes d'utiliser les médias²⁶⁵. L'engagement pourrait également adopter des mesures visant à assurer une plus grande inclusion des femmes et des filles dans les initiatives d'éducation (scolarisation)²⁶⁶. Elle pourrait de plus appeler à des campagnes de sensibilisation ambitieuses auprès de la population afin de soutenir les femmes dans leurs cercles sociaux les plus intimes et de prévoir des réseaux de soutien une fois les femmes élues²⁶⁷. Enfin, il est essentiel de veiller à ce que des sanctions soient imposées en cas de non-respect de la loi sur les quotas et de réformer les méthodologies des partis politiques qui excluent les femmes.

²³⁴ Alice Tiendrébéogo-Kaboret, « Burkina Faso : Les obstacles à la participation des femmes au parlement, » Observation, septembre 2015, dans <http://www.observation.info/wp-content/uploads/2015/09/etude-de-cas-Burkina.pdf>

²³⁵ « Etat de l'évolution des droits des femmes au Burkina Faso » La Voix du Juriste, 9 mars 2016, dans <https://lavoixdujuriste.com/2016/03/09/etat-de-levolution-des-droits-des-femmes-au-burkina-faso/>

²³⁶ « Le quota des femmes et la question de la représentation – Burkina Faso. La loi sur les quotas, une avancée timide » Trans-Saharan Election Projects, University of Florida, dans <https://tsep.africa.ufl.edu/femmes-representation/burkina-faso/?lang=fr>

²³⁷ Lydia ROUAMBA, « Politique au Burkina : Les femmes très peu représentées, » Le Faso, 1^{er} juin 2017, dans <https://lefaso.net/spip.php?article77548>

²³⁸ Elie KABORE, « Représentativité des femmes : Le cadre juridique et politique est favorable », Chambre des mines du Burkina Faso, dans <https://chambremines.bf/nvsite/representativite-de-la-femme-le-cadre-juridique-et-politique-est-favorable/>

²³⁹ Elie KABORE, « Représentativité des femmes : Le cadre juridique et politique est favorable », Chambre des mines du Burkina Faso, dans <https://chambremines.bf/nvsite/representativite-de-la-femme-le-cadre-juridique-et-politique-est-favorable/>

²⁴⁰ Elie KABORE, « Représentativité des femmes : Le cadre juridique et politique est favorable », Chambre des mines du Burkina Faso, dans <https://chambremines.bf/nvsite/representativite-de-la-femme-le-cadre-juridique-et-politique-est-favorable/>

²⁴¹ Lydia ROUAMBA, « La loi portant fixation de quotas aux élections municipales et législatives au Burkina Faso : Les points d'achoppement », Le Faso, 7 novembre 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article93004>

²⁴² « Etat de l'évolution des droits des femmes au Burkina Faso » La Voix du Juriste, 9 mars 2016, dans <https://lavoixdujuriste.com/2016/03/09/etat-de-levolution-des-droits-des-femmes-au-burkina-faso/>

²⁴³ Elie KABORE, « Représentativité des femmes : Le cadre juridique et politique est favorable », Chambre des mines du Burkina Faso, dans <https://chambremines.bf/nvsite/representativite-de-la-femme-le-cadre-juridique-et-politique-est-favorable/>

²⁴⁴ Lydia ROUAMBA, « Politique au Burkina : Les femmes très peu représentées, » Le Faso, 1^{er} juin 2017, dans <https://lefaso.net/spip.php?article77548>

- ²⁴⁵ Augustin Loada, « L'opinion publique pousse à l'égalité des genres au Burkina Faso » Afrobaromètre, octobre 2014, dans <http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Briefing%20paper/afrobrieffNo148.pdf>
- ²⁴⁶ Yann Nikiéma, « Gestion des affaires publiques : Le National democratic institut pour une prise en compte effective des femmes » Le Faso, 31 juillet 2018, dans <https://lefaso.net/spip.php?article84776>
- ²⁴⁷ Oui Koueta, « Gouvernance au Burkina : De la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles » Burkina 24, 20 avril 2018, dans <https://www.burkina24.com/2018/04/20/gouvernance-au-burkina-de-la-representativite-des-femmes-dans-les-instances-decisionnelles/>
- ²⁴⁸ Jules Kabore, « Positionnement des femmes sur les listes électorales : L'Assemblée nationale monte au créneau, » 5 avril 2019, dans <https://www.burkina24.com/2019/04/05/positionnement-des-femmes-sur-les-listes-electorales-lassemblee-nationale-monte-au-creneau/>
- ²⁴⁹ Yvette Zongo « Élections de 2020 : Des femmes appellent les acteurs politiques au respect du quota genre, » Le Faso, 15 juillet 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article90803>
- ²⁵⁰ Oui Koueta, « Gouvernance au Burkina : De la représentativité des femmes dans les instances décisionnelles » Burkina 24, 20 avril 2018, dans <https://www.burkina24.com/2018/04/20/gouvernance-au-burkina-de-la-representativite-des-femmes-dans-les-instances-decisionnelles/>
- ²⁵¹ Aïssata Laure G. Sidibé, ACTUALITÉS : PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES SPHÈRES DE DÉCISION : OUAGADOUGOU POUR (...) Le Faso, dans https://lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id_article=83568&rubrique4
- ²⁵² Alice Tiendrébéogo-Kaboret, « Burkina Faso : Les obstacles à la participation des femmes au parlement, » Observaction, septembre 2015, dans <http://www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/09/etude-de-cas-Burkina.pdf>
- ²⁵³ Lydia ROUAMBA, « Politique au Burkina : Les femmes très peu représentées, » Le Faso, 1^{er} juin 2017, dans <https://lefaso.net/spip.php?article77548>
- ²⁵⁴ Yvette Zongo « Élections de 2020 : Des femmes appellent les acteurs politiques au respect du quota genre, » Le Faso, 15 juillet 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article90803>
- ²⁵⁵ Elie KABORE, « Représentativité des femmes : Le cadre juridique et politique est favorable », Chambre des mines du Burkina Faso, dans <https://chambremines.bf/nvsite/representativite-de-la-femme-le-cadre-juridique-et-politique-est-favorable/>
- ²⁵⁶ Lydia ROUAMBA, « La loi portant fixation de quotas aux élections municipales et législatives au Burkina Faso : Les points d'achoppement », Le Faso, 7 novembre 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article93004>
- ²⁵⁷ Lydia ROUAMBA, « La loi portant fixation de quotas aux élections municipales et législatives au Burkina Faso : Les points d'achoppement », Le Faso, 7 novembre 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article93004>
- ²⁵⁸ Armand KINDA, « Assemblée nationale : La loi sur le quota genre adoptée, » Minute, 22 janvier 2020, dans <https://minute.bf/assemblee-nationale-la-loi-sur-le-quota-genre-adoptee/>
- ²⁵⁹ Armand KINDA, « Assemblée nationale : La loi sur le quota genre adoptée, » Minute, 22 janvier 2020, dans <https://minute.bf/assemblee-nationale-la-loi-sur-le-quota-genre-adoptee/>
- ²⁶⁰ Assétou SAWADOGO/KABORE (Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre [CONAP-Genre]), entretien téléphonique, 27 août 2020. « Au début, notre action était concentrée sur la défense, puis sur l'application de la loi. Nous avons également publié des traductions dans plusieurs langues. Il s'agit d'un travail de sensibilisation continu. La nouvelle loi sera testée lors des prochaines élections en novembre. »
- ²⁶¹ Selon la Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre (CONAP-Genre), « la formation a ciblé les associations, avec environ 30 femmes formées par région (dans les 13 régions). L'étape suivante (consisterait) à renforcer les capacités des femmes candidates aux élections, puis de continuer avec le renforcement des capacités des élus. » Assétou SAWADOGO/KABORE (Secrétaire Permanente du Conseil National pour la Promotion du Genre [CONAP-Genre]), entretien téléphonique, 27 août 2020.
- ²⁶² Alice Tiendrébéogo-Kaboret, « Burkina Faso : Les obstacles à la participation des femmes au parlement, » Observaction, septembre 2015, dans <http://www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/09/etude-de-cas-Burkina.pdf>
- ²⁶³ Lydia ROUAMBA, « Politique au Burkina : Les femmes très peu représentées, » Le Faso, 1^{er} juin 2017, dans <https://lefaso.net/spip.php?article77548>
- ²⁶⁴ Alice Tiendrébéogo-Kaboret, « Burkina Faso : Les obstacles à la participation des femmes au parlement, » Observaction, septembre 2015, dans <http://www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/09/etude-de-cas-Burkina.pdf>
- ²⁶⁵ Aïssata Laure G. Sidibé, « PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES SPHÈRES DE DÉCISION : OUAGADOUGOU POUR (...) Le Faso, Mai 2018, dans https://lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id_article=83568&rubrique4
- ²⁶⁶ « Le quota des femmes et la question de la représentation – Burkina Faso. La loi sur les quotas, une avancée timide » Trans-Saharan Election Projects, University of Florida, dans <https://tsep.africa.ufl.edu/femmes-representation/burkina-faso/?lang=fr>
- ²⁶⁷ Alice Tiendrébéogo-Kaboret, « Burkina Faso : Les obstacles à la participation des femmes au parlement, » Observaction, septembre 2015, dans <http://www.observaction.info/wp-content/uploads/2015/09/etude-de-cas-Burkina.pdf>

10. Engagement n° 10 : Vulgariser le Guichet virtuel de l'administration publique (GVAP)

Objectif principal

Enjeu : Faire connaître le guichet virtuel et augmenter son utilisation par la population

Objectif général : Donner plus de visibilité aux services offerts par l'administration

Résultat escompté : Le comptoir virtuel est connu et utilisé. »

Feuille de route

Organiser des campagnes de communication dans les médias (radio, télévision, presse écrite)

Organiser des campagnes de communication hors médias (affiches, banderoles, dépliants, contact avec les populations)

Organiser des campagnes de communication en ligne (numérique, Internet)

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Accès à l'information
Impact potentiel :	Mineur

Analyse des engagements

Depuis 2013, le pays a mis en place le cadre institutionnel pour développer le guichet virtuel de l'administration publique (GVAP).²⁶⁸ Il envisageait de mettre en place l'infrastructure nécessaire au sein des agences gouvernementales pour intégrer les informations, développer les applications, produire une version multilingue du GVAP dans les langues nationales (moré dioula, fulfuldé), élaborer un plan de communication et développer un mécanisme de suivi de la mise en œuvre du GVAP.²⁶⁹ Le GVAP est inclus dans le plan national économique, social et de développement 2016-2020 du pays comme un moyen d'encourager la bonne gouvernance²⁷⁰ et la politique d'administration électronique du pays²⁷¹. Les partenaires internationaux, comme la Banque mondiale, en partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion des technologies de l'information (ANPTIC) du gouvernement, ont soutenu le développement du GVAP encadré dans le contexte du projet e-Burkina²⁷². Dans le cadre du premier plan d'action du PGO du Burkina Faso (2017-2019), le GVAP est devenu opérationnel en mars 2018²⁷³ et a été officiellement lancé le 25 juillet 2019²⁷⁴.

Le GVAP fournit des informations sur plus de 667 procédures administratives²⁷⁵, huit actualités, trois liens utiles et quatre sources de services électroniques²⁷⁶. En 2018, 271 114 utilisateurs ont visité la plateforme²⁷⁷. Les sites Web des ministères identifiés dans le plan d'action contiennent des sections sur les procédures administratives, situées en bas à gauche, comme suit : le ministère de l'Éducation, la

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

fonction publique du Burkina Faso²⁷⁸, le ministère du Service public²⁷⁹, le ministère des Ouvrages urbains et de l'Habitat²⁸⁰, le ministère des Finances, de l'Économie et du Développement²⁸¹ et le ministère de la Justice²⁸². Selon des sources gouvernementales, les principales difficultés dans la mise en œuvre de l'engagement étaient les limitations pour le téléchargement et la collecte des données²⁸³. Cet engagement vise à étendre l'utilisation du GVAP en augmentant la visibilité de l'offre actuelle de services institutionnels et d'informations gouvernementales publiques disponibles sur le GVAP. Les trois activités de l'engagement se concentrent sur la réalisation de campagnes de communication et de socialisation en utilisant les médias conventionnels (radio – en particulier les radios communautaires –, télévision, presse), la communication hors médias (c'est-à-dire des ateliers dans les zones rurales ciblées et la sensibilisation des bénéficiaires par le biais des coopératives, des organisations locales, des communautés religieuses) et les médias en ligne. Le déploiement de la campagne de communication est destiné aux treize régions, avec au moins une campagne par région.²⁸⁴

En menant les campagnes de socialisation, l'engagement attend des citoyens qu'ils apprennent les avantages de l'utilisation du GVAP. La plateforme regroupe des informations provenant de différentes agences gouvernementales, comme des procédures administratives, des décrets et des services gouvernementaux disponibles en ligne, tels que des certificats d'emploi et des informations sur les salaires, et même des candidatures à des postes dans la fonction publique²⁸⁵. L'un des principaux avantages de l'utilisation de la plateforme est la réduction du temps nécessaire aux citoyens pour rechercher les services publics dont ils ont besoin²⁸⁶, car les citoyens n'auront plus besoin de faire la queue, ce qui améliorera l'efficacité de la prestation des services publics²⁸⁷. Néanmoins, les obstacles à l'utilisation d'un outil comme le GVAP dans le pays sont nombreux, du niveau de l'infrastructure informatique à l'accessibilité des informations pour les utilisateurs. Seuls 22 % de la population du pays (4,59 millions) ont accès à Internet²⁸⁸, et les résultats d'une enquête ont révélé que seuls 35,6 % de l'échantillon interrogé avaient un accès permanent à un ordinateur²⁸⁹. Plus de 48 % des personnes interrogées pensent que l'accès à l'Internet est cher et 49 % des personnes interrogées affirment que la « connexion Internet est faible²⁹⁰.²⁹¹ Les limitations de l'infrastructure informatique peuvent empêcher certains citoyens d'accéder au GVAP et d'en bénéficier²⁹². De plus, bien que le décret 2013-1308 ait établi un plan pour développer des fonctionnalités linguistiques dans le GVAP, la version actuelle du GVAP²⁹³ n'est pas disponible dans les langues locales. Par conséquent, elle risque de réduire encore davantage l'accès aux citoyens qui ne communiquent que dans les langues locales. L'engagement ne précise pas la couverture géographique des campagnes de socialisation. Il est essentiel de connaître ces informations pour évaluer les bénéficiaires potentiels de ces campagnes.

De plus, comme l'a exprimé le porte-parole du gouvernement, le succès dépend également de la volonté de la communication à la tête des agences gouvernementales d'adopter le GVAP.²⁹⁴ Tous ces éléments ne sont pas inclus dans l'engagement actuel. Amener les citoyens à utiliser le GVAP sera un défi crucial, comme l'a reconnu le directeur du GVAP²⁹⁵. Cela dit, si les campagnes et les efforts de diffusion de l'outil peuvent constituer une avancée positive, l'engagement des citoyens avec cet outil nécessiterait une approche qui s'attaque aux principaux obstacles à l'accessibilité et à la fonctionnalité de la plateforme GVAP. Un représentant du gouvernement a demandé que le GVAP soit perçu comme un travail en cours « dans le cadre d'un processus de modernisation de l'administration publique qui place les TIC au centre. Dans chaque ministère, la même politique de transformation numérique est en cours²⁹⁶. »

Pour le futur plan d'action, le MEI recommande de renforcer l'infrastructure informatique dans certains domaines afin d'encourager l'utilisation du GVAP. Les incitations économiques ou les subventions visant à réduire les frais d'accès à Internet, le wi-fi public, le renforcement de la connectivité des réseaux et la facilitation de l'accès à la technologie peuvent également contribuer à garantir que les citoyens seront en mesure d'utiliser la plateforme que le pays a développée, dans le cadre d'un effort plus large de passage à la numérisation. En ce qui concerne la conception de l'engagement futur, le MEI suggère d'utiliser les ressources du PGO, l'échange entre pairs et l'accès aux experts de la communauté du PGO qui peuvent aider à développer une feuille de route pour accroître l'engagement des citoyens avec cet outil.

L'inclusion d'un objectif spécifique d'utilisateurs attendus à la fin du plan d'action serait également utile pour améliorer le suivi et les performances de cette plateforme.

- ²⁶⁸ DECRET N° 2013-1308/PRES/PM/MFPTSS du 31 décembre 2013 portant organisation du ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale. JO N° 27 DU 03 JUILLET 2014, Gouvernement du Burkina Faso, dans <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/97993/116460/F-36362536/BFA-97993.pdf>, p. 47.
- ²⁶⁹ DECRET N° 2013-1308/PRES/PM/MFPTSS du 31 décembre 2013 portant organisation du ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale. JO N° 27 DU 03 JUILLET 2014, Gouvernement du Burkina Faso, dans <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/97993/116460/F-36362536/BFA-97993.pdf>, p. 47.
- ²⁷⁰ Les acquis et les perspectives, Plan national de développement économique et social 2016-2020, Gouvernement du Burkina Faso, octobre 2016, dans <https://www.pndes2020.com/pdf/04.pdf>, p. 14.
- ²⁷¹ Pélagie SANDWIDI, Yam-Pukri, « L'administration publique Burkinabè à l'ère du numérique », Burkina NTIC, 21 juin 2016, dans <https://burkina-ntic.net/spip.php?article2234>
- ²⁷² Aurore Bonny, « Burkina Faso : lancement d'un guichet virtuel unique, » Cio-Mag, 26 juillet 2019, dans <https://cio-mag.com/burkina-faso-lancement-dun-guichet-virtuel-unique/>
- ²⁷³ « Le guichet virtuel unique de l'administration publique burkinabè, » Le Kiosque Digital du Burkina, 26 mars 2019, dans <https://lekiosquedigitalduburkina.com/2019/03/26/guichet-virtuel-unique-de-ladministration-publique-burkinabe/>
- ²⁷⁴ Le site Web du GVAP est www.guichetvirtuel.gov.bf ; le ministère de la Fonction publique est le dépositaire de la plateforme et dispose également de sa section respective des services publics²⁷⁴ : <https://www.servicepublic.gov.bf>
- ²⁷⁵ « Le guichet virtuel unique de l'administration publique burkinabè, » Le Kiosque Digital du Burkina, 26 mars 2019, dans <https://lekiosquedigitalduburkina.com/2019/03/26/guichet-virtuel-unique-de-ladministration-publique-burkinabe/>
- ²⁷⁶ « Guichet virtuel. Vos procédures administratives en ligne, » Le guichet virtuel de l'administration publique, dans <http://www.guichetvirtuel.gov.bf/faces/public/recherche.xhtml>
- ²⁷⁷ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>. p. 77-78.
- ²⁷⁸ « Services aux usagers. Les démarches administratives en ligne » Service public de l'administration burkinabè, au <https://www.servicepublic.gov.bf>
- ²⁷⁹ Site Web. Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, Gouvernement du Burkina Faso, dans <https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil>
- ²⁸⁰ « Documents et démarche administrative » ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, dans <https://www.mhu.gov.bf/ressources/documents>
- ²⁸¹ Site Web. Ministère des Finances, de l'Économie et du Développement Gouvernement du Burkina Faso, dans <https://www.finances.gov.bf/accueil>
- ²⁸² Les documents utiles, Site Web. Ministère de la Justice, Gouvernement du Burkina Faso, dans <http://www.justice.gov.bf/index.php/category/info-pratique/>
- ²⁸³ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>. p. 77-78.
- ²⁸⁴ Mamadou BANDAOGO (Directeur de la réglementation et de la promotion du guichet virtuel de l'administration publique), entretien téléphonique le 24 août 2020.
- ²⁸⁵ « Guichet unique virtuel de l'administration publique : Un plan de communication adopté », Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, 8 novembre 2019, dans https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=180&cHash=57cd68d60c19b58b1270d947a49d68da
- ²⁸⁶ « Guichet unique virtuel de l'administration publique : Un plan de communication adopté », Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, 8 novembre 2019, dans https://www.fonction-publique.gov.bf/accueil/actualites/details?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=180&cHash=57cd68d60c19b58b1270d947a49d68da
- ²⁸⁷ « Guichet unique virtuel de l'administration publique : Finis les longs déplacements ! » Le Faso, 25 juillet 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article91019>
- ²⁸⁸ Boukary Zorom, « Burkina Faso : Statistiques sur le Digital et les Médias sociaux en janvier 2020 » Le Kiosque Digital du Burkina, selon des données de We Are Social et Hootsuite, 24 février 2020, dans <https://lekiosquedigitalduburkina.com/2020/02/24/burkina-faso-statistiques-sur-le-digital-et-les-medias-sociaux-en-janvier-2020/>
- « Étude sur l'expansion et les usages des TIC au Burkina Faso en 2018, » BAAS Consulting, ISCOM, Le Faso, mars 2019, dans http://www.iscom-bf.net/IMG/pdf/etude_sur_l_expansion_des_tic_au_burkina_faso_iscom_lefaso_net_obaaas.pdf, p. 20.
- « Étude sur l'expansion et les usages des TIC au Burkina Faso en 2018, » BAAS Consulting, ISCOM, Le Faso, mars 2019, dans http://www.iscom-bf.net/IMG/pdf/etude_sur_l_expansion_des_tic_au_burkina_faso_iscom_lefaso_net_obaaas.pdf, p. 18.
- ²⁹¹ Du point de vue d'un représentant du gouvernement, cependant, l'accès à Internet était beaucoup plus développé : « Il y a plusieurs facteurs favorables au défi de l'accès à Internet : avec la fibre optique, aujourd'hui la couverture du réseau est large. De plus, une majorité de la population utilise des téléphones portables et peut accéder à Internet de cette manière. Pour en tirer parti, le GVAP a accordé une attention particulière au développement de la version Android. » Mamadou BANDAOGO (Directeur de la réglementation et de la promotion du guichet virtuel de l'administration publique), entretien téléphonique le 24 août 2020.

²⁹² « Contrôle de la gestion des données à caractère personnel : le guichet virtuel unique de l'administration publique reçoit la CIL, » Commission des TI et des libertés civiles, Burkina Faso, 2017, dans <http://www.cil.bf/index.php/237-controle-de-la-gestion-des-donnees-a-caractere-personnel-le-guichet-virtuel-unique-de-l-administration-publique-recoit-la-cil>

²⁹³ « Guichet virtuel. Vos procédures administratives en ligne, » Le guichet virtuel de l'administration publique, dans <http://www.guichetvirtuel.gov.bf>

²⁹⁴ « Guichet unique virtuel de l'administration publique : Finis les longs déplacements ! » Le Faso, 25 juillet 2019, dans <https://lefaso.net/spip.php?article91019>

²⁹⁵ Pélagie SANDWIDI, Yam-Pukri, « L'administration publique Burkinabé à l'ère du numérique », Burkina NTIC, 21 juin 2016, dans <https://burkina-ntic.net/spip.php?article2234>

²⁹⁶ Mamadou BANDAOGO (Directeur de la réglementation et de la promotion du guichet virtuel de l'administration publique), entretien téléphonique le 24 août 2020.

11. Engagement n° 11 : Renforcer la communication sur le gouvernement ouvert au Burkina Faso

Objectif principal

Défi : Obtenir le soutien et l'appropriation des populations pour les principes de la transparence gouvernementale

Objectif : Renforcer les connaissances des citoyens en matière de gouvernement ouvert

Résultat escompté : Les gens ont adopté les principes d'un gouvernement ouvert.

Feuille de route

Organiser une conférence de presse pour présenter le 2^e plan d'action national 2019-2021 du PGO

Organiser une campagne pour présenter le PAN 2 dans les treize régions

Dynamiser régulièrement le site Web et la page Facebook du PGO

Modifier et vulgariser le 2^e plan d'action national 2019-2021 du PGO

Organiser des programmes radio dans dix localités

Diffusion de messages publicitaires sur le PGO

Assurer la couverture médiatique des activités du PGO

Organiser des cadres de consultation sur le suivi et l'évaluation du PGO

Note de la rédaction : Vous trouverez le texte complet de cet engagement dans le plan d'action du Burkina Faso au <https://www.opengovpartnership.org/documents/burkina-faso-action-plan-2019-2021/>.

Évaluation du rapport de conception du MEI	
Vérifiable :	Oui
Réaliste :	Oui Participation citoyenne
Impact potentiel :	Mineur

Analyse des engagements

Impact potentiel

Ces dernières années, le Burkina Faso s'est engagé à faire avancer un programme de gouvernement ouvert à travers différents fronts comme l'initiative Open Data et l'adhésion au Partenariat pour un gouvernement ouvert en 2016. Après avoir terminé leur premier plan d'action du PGO pour la période 2017-2019, ils ont tiré de nombreux enseignements et ont identifié des domaines à améliorer. Les résultats d'une étude menée par le Programme d'Appui au Gouvernement Ouvert francophone (PAGOF) ont révélé que les activités de socialisation et de communication doivent être plus efficaces pour sensibiliser au processus de gouvernement ouvert²⁹⁷. Une plus grande visibilité des progrès réalisés

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

dans le cadre des plans d'action du PGO est également nécessaire²⁹⁸. Le manque d'indicateurs de performance disponibles sur l'état de la mise en œuvre a rendu difficile le suivi des progrès²⁹⁹. Il est également nécessaire d'améliorer les capacités techniques des parties prenantes.³⁰⁰ Une volonté politique plus forte et une meilleure compréhension de la société civile ont été jugées comme des éléments fondamentaux pour l'amélioration du processus du PGO, entre autres³⁰¹. Les représentants du Secrétariat permanent pour la bonne gouvernance ont reconnu que l'ouverture et la communication aux citoyens n'étaient pas pleinement développées dans la mise en œuvre du 1^{er} plan d'action.³⁰² Un engagement plus poussé avec les communautés, par le biais de campagnes de socialisation, s'est avéré essentiel pour mettre en œuvre les futurs plans d'action³⁰³.

L'engagement vise finalement à encourager une plus grande participation des citoyens au processus du PGO par le biais de campagnes et d'initiatives de sensibilisation. Les activités de l'engagement comprennent l'organisation d'une conférence pour présenter le 2^e plan d'action national du pays, l'organisation de campagnes dans les treize régions du pays, l'impression et la distribution du 2^e plan d'action national, et la réalisation de campagnes médiatiques à la radio. L'engagement consiste également à mettre régulièrement à jour la page Facebook de PGO Burkina Faso et à faciliter les consultations lors de la mise en œuvre du 2^e plan d'action.

L'engagement est globalement clair, mais il pourrait comporter plus de détails. Les chiffres cibles prévus pour les activités des engagements ne sont pas clairs, sauf pour les émissions de radio dans dix localités. Par exemple, l'engagement ne décrit pas le nombre prévu d'activités à diffuser, le nombre de brochures, ni les consultations à des fins de suivi et d'évaluation. Plus important encore, il n'expose pas clairement le résultat attendu, par exemple en ce qui concerne l'augmentation et l'amélioration attendues de la participation au processus du PGO. Les deux premières activités de l'engagement représentent une continuation des activités réalisées dans le passé, c'est-à-dire la mise en place d'une conférence de presse et des campagnes régionales pour présenter le 2^e plan d'action. L'engagement prévoit de mettre régulièrement à jour le site Web et la page Facebook du PGO ; cependant, comme mentionné dans d'autres engagements, le niveau de l'infrastructure informatique peut constituer un obstacle considérable. Comme nous l'avons indiqué plus haut, 22 % de la population du pays (4,59 millions) ont accès à Internet³⁰⁴, et les résultats d'une enquête ont révélé que seuls 35,6 % de l'échantillon interrogé avaient un accès permanent à un ordinateur³⁰⁵. Plus de 48 % des personnes interrogées pensent que l'accès à Internet est coûteux³⁰⁶.

Par ailleurs, la raison d'être de l'engagement repose sur l'hypothèse que la réalisation d'activités de communication supplémentaires permettra de mieux comprendre et d'accroître la participation du public au processus du PGO. Bien que cela soit vrai dans une certaine mesure, il n'est pas certain que les campagnes de communication suffisent à susciter l'engagement des citoyens. L'engagement ne fournit pas d'éléments suggérant quel sera le contenu de ces campagnes ou en quoi elles seront différentes des efforts de socialisation précédents. L'efficacité de ces campagnes de socialisation sur le niveau d'engagement des citoyens dans le processus de gouvernement ouvert reste à tester. De même, la mesure dans laquelle les cadres de consultation ouvriront des dialogues et des boucles de rétroaction plutôt que de partager des informations sera un facteur déterminant du potentiel de cet engagement à accroître le suivi et la participation pendant la mise en œuvre du plan d'action. Cependant, l'approche multi-canal de la radio, des documents écrits et des mises à jour régulières via les médias sociaux représente un pas dans la bonne direction, même s'il est mineur.

À des fins de mise en œuvre, le MEI suggère de développer un mécanisme pour tester l'efficacité des campagnes de communication, c'est-à-dire pour savoir si la mise en œuvre des campagnes de communication réussit à inciter les gens à s'engager dans les processus de gouvernement ouvert. Le MEI recommande également qu'au cours de la mise en œuvre de cet engagement, une stratégie de participation et d'engagement soit développée au-delà des activités concrètes de communication. La stratégie peut aider à identifier quand et où une approche de communication plus large est nécessaire, comme la radio, ou quand une approche de sensibilisation ciblée est la plus efficace pour augmenter la participation au processus du plan d'action. La trousse d'outils de co-création et de participation au gouvernement ouvert fournit quelques exemples que d'autres pays ont adoptés pour renforcer

l'engagement dans les initiatives de gouvernement ouvert. Parmi ces exemples, citons l'envoi par le Secrétariat du Cabinet du gouvernement de Mongolie d'une demande officielle aux gouverneurs au niveau provincial pour les consulter sur le plan d'action et le programme télévisé OGP en Arménie. Dans d'autres pays comme la République dominicaine, le gouvernement utilise une chaîne de télévision nationale officielle pour inviter régulièrement les institutions gouvernementales responsables de la mise en œuvre et les membres de la société civile à discuter des progrès de la mise en œuvre des engagements³⁰⁷.

²⁹⁷ « Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. 2^e séminaire régional, Abidjan, Côte d'Ivoire, 5, 6 novembre 2019, » programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone, Expertise France, Agence Française de coopération, Révolution, Agence Française de Développement Médias, dans https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-I.pdf, p. 54-55.

²⁹⁸ « Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. 2^e séminaire régional, Abidjan, Côte d'Ivoire, 5, 6 novembre 2019, » programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone, Expertise France, Agence Française de coopération, Révolution, Agence Française de Développement Médias, dans https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-I.pdf, p. 54-55.

²⁹⁹ « Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. 2^e séminaire régional, Abidjan, Côte d'Ivoire, 5, 6 novembre 2019, » programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone, Expertise France, Agence Française de coopération, Révolution, Agence Française de Développement Médias, dans https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-I.pdf, p. 54-55.

³⁰⁰ « Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. 2^e séminaire régional, Abidjan, Côte d'Ivoire, 5, 6 novembre 2019, » programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone, Expertise France, Agence Française de coopération, Révolution, Agence Française de Développement Médias, dans https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-I.pdf, p. 54-55.

³⁰¹ « Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. 2^e séminaire régional, Abidjan, Côte d'Ivoire, 5, 6 novembre 2019, » programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone, Expertise France, Agence Française de coopération, Révolution, Agence Française de Développement Médias, dans https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-I.pdf, p. 54-55.

« Gouvernement ouvert, Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. 2^e séminaire régional, Abidjan, Côte d'Ivoire, 5, 6 novembre 2019, » programme d'appui aux gouvernements ouverts pour les pays d'Afrique francophone, Expertise France, Agence Française de coopération, Révolution, Agence Française de Développement Médias, dans https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2020/04/ef_pagof_guide_2019_180x250_final-I.pdf, p. 54-55.

³⁰² « Open Government Partnership, National Action Plan » Gouvernement du Burkina, Service de l'information, 23 septembre 2019, dans <https://www.youtube.com/watch?v=-tiu83C1bVw&t=38s>, Minute 4:34.

³⁰³ « Plan d'action national du Burkina Faso 2017-2019. Rapport de mise en œuvre, » Partenariat pour un gouvernement ouvert. Ministère du Service public, du Travail, du Bien-être social, Gouvernement du Burkina Faso, juillet 2019, dans <http://ogp.gov.bf/documents/rapports/>.

³⁰⁴ Boukary Zorom, « Burkina Faso : Statistiques sur le Digital et les Médias sociaux en janvier 2020 » Le Kiosque Digital du Burkina, selon des données de We Are Social et Hootsuite, 24 février 2020, dans <https://lekiosquedigitalduburkina.com/2020/02/24/burkina-faso-statistiques-sur-le-digital-et-les-medias-sociaux-en-janvier-2020/> « Étude sur l'expansion et les usages des TIC au Burkina Faso en 2018, » BAAS Consulting, ISCOM, Le Faso, mars 2019, dans http://www.iscom-bf.net/IMG/pdf/etude_sur_l_expansion_des_tic_au_burkina_faso_iscom_lefaso.net_obaas.pdf, p. 20. « Étude sur l'expansion et les usages des TIC au Burkina Faso en 2018, » BAAS Consulting, ISCOM, Le Faso, mars 2019, dans http://www.iscom-bf.net/IMG/pdf/etude_sur_l_expansion_des_tic_au_burkina_faso_iscom_lefaso.net_obaas.pdf, p. 17.

³⁰⁷ Trousse d'outils de participation et de co-création du PGO <https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/06/OGP-Participation-Co-Creation-Toolkit.pdf>

V. Recommandations générales

Cette section vise à éclairer la mise au point du prochain plan d'action et à diriger la mise en œuvre du plan d'action actuel. Elle comprend deux parties : 1) les recommandations clés du MEI pour améliorer le processus du PGO et les plans d'action dans le pays et, 2) une évaluation de la façon dont le gouvernement a répondu aux recommandations clés précédentes du MEI.

5.1 Principales recommandations du MEI

Recommandations pour le processus du PGO au Burkina Faso	
1	Élaborer une stratégie pour assurer la durabilité de l'agenda du gouvernement ouvert et des plans d'action du PGO. • Tout d'abord, utiliser les plans d'action du PGO pour aborder les dimensions clés qui sont particulièrement importantes pour accroître la réactivité du gouvernement, renforcer l'engagement des citoyens et lutter contre la corruption, ainsi que l'adhésion aux normes et valeurs de gouvernance démocratique définies dans la Déclaration de gouvernement ouvert. Donner la priorité à la publication en temps utile du rapport d'audit du budget et redoubler d'efforts pour garantir les déclarations d'actifs (renforcer l'Engagement 4 du présent plan d'action). • Deuxièmement, le MEI a appris au fil des ans, à partir des expériences d'autres pays, que la préparation d'une stratégie à l'avance pour planifier de multiples scénarios est essentielle pour maintenir les engagements sur la voie de la mise en œuvre et soutenir l'élan politique pour l'agenda du gouvernement ouvert. Le Burkina Faso a fait des progrès importants dans ses efforts de gouvernement ouvert grâce aux plans d'action du PGO. Les pays qui ont traversé des contextes politiques similaires ont trouvé en le MSF – en particulier les membres de la société civile du forum - un allié exceptionnel pour minimiser les perturbations dues aux changements de gouvernement. Pour tous les plans d'action, le MEI recommande de créer une stratégie avec des mesures d'atténuation des interruptions possibles de la mise en œuvre ; des actions que les membres de la société civile du MSF peuvent mener pour maintenir les thèmes prioritaires et les engagements dans l'agenda public ; des mesures pour s'assurer que les institutions gouvernementales de mise en œuvre sont habilitées dans leurs rôles ; des canaux de communication actifs entre les différents organes qui dirigent le processus du PGO au Burkina Faso pour garantir la coordination et l'obtention de l'engagement politique pour ce plan d'action du PGO et les futurs. Le manuel du PGO comprend des conseils sur les transitions politiques et les élections³⁰⁸ et le MEI a recueilli quelques leçons des transitions politiques dans d'autres pays du PGO³⁰⁹ qui peuvent être des ressources utiles dans le développement de la stratégie.
2	Tirer parti des principes du gouvernement ouvert dans le cadre d'une réponse ouverte et d'une reprise ouverte à la pandémie de COVID-19. De nombreux membres du PGO ont été et continuent d'être confrontés à des défis pendant la crise sanitaire ; l'impact de la pandémie aura des répercussions économiques, politiques, sanitaires et sociales. Une approche de gouvernement ouvert peut contribuer aux efforts du Burkina Faso pour résister aux effets de la COVID-19, en s'appuyant sur les bases des engagements existants et antérieurs. Par exemple, l'infrastructure du Guichet virtuel de l'administration publique (GVAP) peut être utile pour centraliser, traiter et divulguer les informations relatives aux services de santé COVID-19, comme l'accès aux vaccins. Le système ICIVIL peut être adapté et utile pour soutenir le suivi, la collecte de

	données locales sur les cas et les demandes de services de santé. Le système de plaintes (Engagement 6) peut être utilisé pour donner aux citoyens la possibilité de soumettre des rapports sur l'utilisation des fonds d'urgence et sur la manière dont les fonds atteignent effectivement ceux qui en ont le plus besoin. Enfin, un gouvernement ouvert peut être le mécanisme d'une reprise transparente. L'engagement et l'utilisation de la communauté d'experts, de pairs et de partenaires du PGO d'accroître la transparence fiscale et la responsabilité des fonds d'urgence ou de réponse du COVID, ainsi que la suppression des limitations des libertés civiles ou leur extension dans le cadre de directives claires pour protéger l'espace civique, sont des domaines clés que ce plan d'action et le prochain peuvent explorer.
--	---

Recommandations sur la conception et la portée du plan d'action

1	Renforcer l'optique de gouvernement ouvert dans les engagements. Bien que le plan d'action comprenne plusieurs domaines de réforme intéressants et essentiels pour le pays, un grand nombre d'engagements manquent l'occasion d'exploiter davantage la valeur des principes de gouvernement ouvert au profit des réformes. En particulier, de nombreux engagements comprennent une composante d'engagement civique, mais ils se limitent à une sensibilisation ou à un engagement informationnel unilatéral en général. Les engagements qui visent à renforcer l'engagement seraient probablement plus efficaces si l'approche incluait une participation active. Par exemple, la création d'espaces et de capacités locales pour la participation des citoyens et la délibération sur les budgets. La création d'opportunités d'audits participatifs, impliquant les citoyens au niveau local dans les activités de contrôle ainsi que les institutions de contrôle, peut donner de meilleurs résultats et de meilleures incitations à la collecte de revenus que les campagnes d'information.
2	Étendre le travail sur le registre de propriété effective et améliorer la gouvernance du secteur extractif dans les futurs plans d'action. Le secteur minier était l'une des priorités mises en avant lors du processus de co-création. Cependant, l'éventail des questions que les citoyens ont soulevées comme étant prioritaires ne relève pas nécessairement du champ d'application de l'initiative ITIE. Bien que les rapports de l'ITIE soient essentiels pour améliorer la transparence dans le secteur, les futurs plans d'action du PGO peuvent ajouter de la valeur à ces efforts en élargissant la portée et l'étendue de la propriété effective au-delà de ce qui est couvert par les rapports de l'ITIE. Les futurs engagements du PGO pourraient inclure les réformes juridiques et institutionnelles plus larges nécessaires pour mettre les informations sur les propriétaires réels à la disposition du public. De plus, les plans d'action du PGO peuvent également être utilisés pour traiter l'accès à la justice dans les cas liés à l'exploitation minière. L'initiative d'aide juridique peut être une occasion d'améliorer la gouvernance de l'exploitation minière au niveau local.
3	Aligner et articuler les liens entre les engagements qui visent à renforcer les capacités institutionnelles du gouvernement, de sorte qu'ils deviennent instrumentaux pour les réformes politiques prioritaires dans le plan d'action. Individuellement, certains des engagements de ce plan d'action, comme le mécanisme de plaintes ou le guichet virtuel de l'administration publique, n'ont pas beaucoup de potentiel en tant qu'initiatives autonomes, mais ils seraient plus significatifs s'ils étaient intégrés en tant que mécanismes pour atteindre un objectif politique. Ou, si ensemble, ils faisaient partie d'une stratégie gouvernementale plus large pour construire et gérer les changements institutionnels nécessaires à la mise en œuvre réussie des réformes clés dans le pays. Certains pays ont utilisé les plans d'action du PGO de manière

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

	stratégique pour créer une culture d'ouverture au sein du gouvernement qui façonne les réformes clés au fil du temps, comme c'est le cas en Italie et la réforme de l'accès à l'information. Bien qu'il n'ait pas été possible d'inclure une réforme clé de l'accès à l'information en tant qu'engagement direct, plusieurs plans d'action comprenaient des engagements destinés à institutionnaliser les pratiques et les politiques administratives qui ont créé l'environnement permettant de réaliser ultérieurement la réforme plus importante. En ce qui concerne le Burkina Faso, cela pourrait être le cas pour l'inclusion et les réformes plus ambitieuses en matière de participation des femmes qui nécessitent des pratiques constantes, continues et institutionnalisées. Un autre exemple est la réforme plus large du secteur de la sécurité, qui pourrait bénéficier de l'institutionnalisation des mécanismes de responsabilité.
--	--

5.2 Réponse aux recommandations clés précédentes du MEI

Recommandations clés du rapport précédent du MEI

Recommandation		Est-ce que ça a informé le processus du PGO ?
1	Améliorer la conception de l'engagement afin que les objectifs, les activités et les résultats attendus soient quantifiables, spécifiques, pertinents, cohérents, stratégiques et qu'ils s'attaquent efficacement à la source des problèmes.	✓
2	Veiller à ce que les pouvoirs exécutif et législatif travaillent ensemble pour approuver les principales lois complémentaires, en particulier la loi no 051-2015/CNT, qui accorde le droit d'accès aux informations publiques et aux documents administratifs.	X
3	S'assurer que les organes décisionnels et techniques du PGO au Burkina Faso construisent un site Web rendant compte du processus du PGO	✓
4	Envisager d'inclure un engagement qui soutient la participation du public à l'approbation d'un projet de constitution par référendum.	✓
5	Veiller à ce que les agences gouvernementales, dirigées par le Conseil national pour la modernisation de l'administration et la bonne gouvernance, tiennent compte des considérations budgétaires lors de l'élaboration du plan d'action et se coordonnent avec les agences de mise en œuvre pour garantir la disponibilité des fonds.	✓

Sur les cinq recommandations, le gouvernement en a adopté quatre, mais n'a pas abordé directement ces recommandations dans son auto-évaluation. La législation supplémentaire soutenant la liberté d'information n'a pas été adoptée. Cependant, depuis 2019, le Burkina Faso a lancé l'un des meilleurs sites Web du PGO en Afrique³¹⁰ et prévoit de dynamiser ce site Web dans le cadre de l'Engagement II du plan d'action actuel. De plus, par rapport au plan d'action précédent, le plan d'action actuel montre une certaine amélioration dans la conception des engagements, en ajoutant des indicateurs et des sources de vérification pour les étapes clés, ainsi que des listes relativement plus détaillées des parties

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

prenantes impliquées. Le plan d'action actuel ajoute également des sources de financement pour chaque engagement, bien que l'étendue de la coordination pour garantir la disponibilité des fonds ne soit pas claire.

³⁰⁸ Manuel du MEI (en anglais) https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/03/OGP_Handbook-Rules-Guidance-for-Participants_20190313.pdf

³⁰⁹ Réformes de gouvernement ouvert en période de transition politique : leçons de l'Amérique latine, 2018 <https://www.opengovpartnership.org/stories/open-government-reforms-in-times-of-political-transitions-lessons-from-latin-america/>

³¹⁰ « Gouvernement Ouvert du Burkina Faso, » Secrétariat technique du PGO, <http://ogp.gov.bf/>.

VI. Méthodologie et sources

Les rapports du MEI sont rédigés en collaboration avec des chercheurs pour chaque pays participant. Tous ces rapports font l'objet d'un contrôle rigoureux pour garantir qu'ils répondent aux exigences les plus élevées en matière de recherche.

L'analyse des progrès effectués dans les plans d'actions se base sur une combinaison d'entretiens, de recherche documentaire, d'observation et de témoignages d'acteurs extérieurs à l'administration. Le présent rapport s'appuie sur les éléments disponibles sur la plateforme d'archivage du PGO au Burkina Faso (ou suivi en ligne), sur divers sites Internet, sur les conclusions des rapports d'auto-évaluation du gouvernement, et toute autre évaluation effectuée par la société civile, le secteur privé et les organisations internationales.

Chaque chercheur de du MEI réalise des entretiens avec diverses parties prenantes pour garantir une description objective du processus. Étant donné les contraintes de budget et de calendrier, le MEI ne peut pas consulter l'ensemble des parties concernées ni visiter tous les sites de mise en œuvre. Certains contextes exigent l'anonymat des personnes interrogées et le MEI se réserve le droit de retirer les renseignements personnels permettant d'identifier ces personnes. Au vu des limites de cette méthode, le MEI encourage fortement les États à formuler des commentaires lors de la période précédant la publication de chaque rapport.

Chaque rapport fait l'objet d'un contrôle de qualité comprenant notamment une révision en interne par l'équipe du MEI et par le panel d'experts internationaux du MEI. Chaque rapport fait également l'objet d'un contrôle externe dans le cadre duquel les gouvernements et la société civile sont invités à formuler des commentaires sur l'ébauche.

Ce processus d'examen, y compris la procédure d'incorporation des commentaires reçus, est décrit plus en détail dans la Section III du Manuel des procédures³¹¹.

Entretiens et apport des différents acteurs

Ce rapport a été préparé par Mauricio Cardenas et le personnel du MEI, sur la base des commentaires provenant d'entretiens et de la recherche documentaire. Ana Revuelta, consultante du MEI, a interrogé treize parties prenantes engagées dans le processus du PGO au Burkina Faso, dont des représentants du gouvernement et de la société civile³¹².

Il s'agit, entre autres, des suivantes :

Coordination Opérationnelle des Services de Sécurité (COSS)
L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)
Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale (MFPTPS)
Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes
Conseil national pour la promotion du genre (CONAP-Genre)
Guichet virtuel de l'administration publique (GVAP)
Tanguy Quidelleur, chercheur indépendant
Banque mondiale
Open Burkina
Beog-Neere
Centre pour la gouvernance démocratique (CGD)

Association Yam Pukri
REN-LAC

À propos du mécanisme d'évaluation indépendant

Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) est un moyen essentiel qui permet à toutes les parties prenantes de suivre la progression du PGO dans les pays et entités participants. Le comité d'experts internationaux (CEI) supervise le contrôle de la qualité de chaque rapport. Le CEI est composé d'experts en matière de transparence, de participation, de responsabilité et de méthodes de recherche en sciences sociales.

Actuellement, le comité d'experts internationaux est composé des membres suivants

- César Nicandro Cruz-Rubio
- Mary Francoli
- Brendan Halloran
- Jeff Lovitt
- Juanita Olaya

Le personnel du MEI supervise les rapports tout au long du processus du MEI en étroite coordination avec les chercheurs. Les questions et commentaires concernant ce rapport peuvent être transmises au personnel à l'adresse suivante : irm@opengovpartnership.org.

³¹¹ « Manuel des procédures du MEI, » V.3, <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

³¹² Le MEI a communiqué avec vingt parties prenantes, dont sept n'ont pas répondu.

Annexe I. Indicateurs des engagements

Tous les gouvernements participant au PGO élaborent des plans d'action du PGO qui comprennent des engagements concrets sur une période de deux ans. Les gouvernements commencent leurs plans d'action du PGO en partageant les efforts existants liés au gouvernement ouvert, y compris les stratégies spécifiques et les programmes en cours.

Les engagements doivent être adaptés aux circonstances et aux défis propres à chaque pays. Les engagements du PGO doivent également être en rapport avec les valeurs du PGO établies dans les *articles de gouvernance du PGO et la déclaration de gouvernement ouvert* signée par tous les pays participant au PGO³¹³. Les indicateurs et la méthode utilisés dans la recherche du MEI se trouvent dans le manuel de procédures du MEI³¹⁴. Un résumé des indicateurs clés évalués par le MEI est présenté ci-dessous :

- **Vérifiabilité :**
 - Pas assez précis pour être vérifié : Les objectifs énoncés et les mesures proposées manquent-ils de clarté et de précision pour que leur réalisation puisse être vérifiée objectivement dans le cadre d'une évaluation ultérieure ?
 - Assez précis pour être vérifié : Les objectifs énoncés et les mesures proposées sont-ils suffisamment clairs et détaillés pour que leur réalisation puisse être vérifiée objectivement dans le cadre d'une évaluation ultérieure ?
- **Pertinence :** Cette variable évalue la pertinence de l'engagement par rapport aux valeurs du PGO. D'après une lecture attentive du texte de l'engagement tel qu'il est présenté dans le plan d'action, les questions directrices pour déterminer la pertinence sont les suivantes :
 - Accès à l'information : Le gouvernement communiquera-t-il plus de renseignements ou améliorera-t-il la qualité de l'information communiquée au public ?
 - Participation citoyenne : Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il les possibilités ou les capacités du public à éclairer ou influencer les décisions ou les politiques ?
 - Responsabilité envers le public : Le gouvernement créera-t-il ou améliorera-t-il des occasions publiques de rendre les dirigeants responsables de leurs actions ?
 - Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilité : L'innovation technologique sera-t-elle utilisée conjointement avec l'une des trois autres valeurs du PGO pour promouvoir la transparence ou la responsabilité ?
- **Impact potentiel :** Cette variable évalue l'impact potentiel de l'engagement, s'il est exécuté en l'état. Le chercheur du MEI se sert du texte du plan d'action pour :
 - Déterminer quel est le problème social, économique ou écologique ;
 - Établir le statu quo dès le début du plan d'action ; et
 - Évaluer dans quelle mesure l'engagement, s'il était mis en œuvre, aurait une incidence sur le rendement s'attaquerait au problème.
- **Complétion :** Cette variable évalue la mise en œuvre et les progrès de l'engagement. Elle est évaluée à la fin du cycle du plan d'action, dans le Rapport de mise en œuvre du MEI du pays.
- **Cela a-t-il ouvert le gouvernement ? :** Cette variable tente d'aller au-delà de la mesure des résultats et des livrables pour examiner la façon dont les pratiques gouvernementales, dans les domaines pertinents aux valeurs du PGO, ont changé à la suite de la mise en œuvre de l'engagement. Elle est évaluée à la fin du cycle du plan d'action, dans le Rapport de mise en œuvre du MEI du pays.

Quels sont les critères permettant de définir un engagement fondé sur les résultats ?

Un engagement fondé sur les résultats a plus de chances d'être ambitieux et d'être mis en œuvre. Il décrit clairement le :

- I. **Problème :** Quel est le problème économique, social, politique ou environnemental, au lieu de décrire un problème ou un outil d'administration ? (p. ex., « Mauvaise distribution des fonds de bien-être » est plus efficace que « absence de site Web. »)

Pour les commentaires du public : veuillez ne pas citer

2. **Statu quo** : Quel est le statu quo de la question politique au début d'un plan d'action ? (par exemple, « 26 % des plaintes pour corruption judiciaire ne sont pas traitées actuellement »).
3. **Changement** : Plutôt que d'énoncer des résultats intermédiaires, quel est le changement de comportement ciblé qui est attendu de la mise en œuvre de l'engagement ? (par exemple, « doubler le taux de réaction aux demandes d'information » est un objectif plus fort que « publier un protocole de réaction »).

Engagements étoilés

Une mesure, « l'engagement étoilé » (★), mérite d'être expliquée plus en détail en raison de son intérêt pour le lecteur et de son utilité pour encourager une course vers le sommet parmi les pays et entités qui participent au PGO. Les engagements étoilés sont considérés comme des engagements exemplaires du PGO. Pour recevoir une étoile, un engagement doit répondre à plusieurs critères.

- Engagement potentiellement étoilé : la conception de l'engagement devrait être **vérifiable**, **pertinente** à l'égard des valeurs du PGO et présenter des répercussions potentielles **transformatives**.
- Le gouvernement doit faire des progrès significatifs sur cet engagement pendant la période de mise en œuvre du plan d'action, en recevant une évaluation de la mise en œuvre **substantielle** ou **complète**.

Elle est évaluée à la fin du cycle du plan d'action, dans le *Rapport de mise en œuvre du MEI*.

³¹³ « Open Government Partnership: Articles of Governance » (OGP, 17 juin 2019), <https://www.opengovpartnership.org/articles-of-governance/>.

³¹⁴ « Manuel des procédures du MEI, » PGO, <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>